

Noémie Berger

L'affaire Dreyfus enseignée en classe de Quatrième

BERGER Noémie. *L'affaire Dreyfus enseignée en classe de Quatrième*, sous la direction d'Olivier CHATELAN.
- Lyon : Université Jean Moulin (Lyon 3), 2018.
Mémoire soutenu le 13/06/2018.



Document diffusé sous le contrat Creative Commons « Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

BERGER Noémie

Master 2 MEEF Histoire-géographie

Année universitaire 2017-2018

*L'affaire Dreyfus enseignée en
classe de Quatrième*



Sous la direction de M. Olivier CHATELAN

Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Jean Moulin Lyon III

Université Jean Moulin – Lyon III

Faculté des Lettres et Civilisations

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont accepté de m'aider, de me conseiller et de me soutenir pour l'élaboration de ce mémoire.

Je souhaite tout d'abord remercier Monsieur Olivier Chatelan, mon directeur de mémoire, pour son aide, ses conseils tout au long de l'année et le temps qu'il a accepté de me consacrer.

Je remercie également mes parents, Maxence Bonnefoy pour son soutien sans faille au quotidien malgré son année de préparation au CAPES, ma meilleure amie Allison pour son appui ainsi que ma cousine Claire qui a accepté de prendre du temps pour la correction de ce mémoire. Merci à eux pour leur patience, il en a fallu, leur aide et leurs encouragements ! J'adresse des remerciements à mes camarades de MEEF, sans qui ces deux ans auraient été beaucoup plus ternes et difficiles.

Merci aussi à ma tutrice Sylvie Delord, qui a accepté de partager ses travaux pour mon mémoire et plus généralement pour tous ses conseils, et à mes collègues du collège Paul Claudel pour leur empathie et leur sympathie.

J'adresse également une pensée à ma grand-mère Lina qui est décédée cet hiver. Je lui dédie mon mémoire...

Source de la photographie de la page de garde :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Alfred_Dreyfus_\(1859-1935\).jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Alfred_Dreyfus_(1859-1935).jpg)

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION	5
PARTIE 1 : CADRE THEORIQUE	11
I) L'AFFAIRE DREYFUS, OU L'INTERROGATION DE TOUTE UNE SOCIETE	11
A) <i>Rappel des faits</i>	11
1) Le contexte politique et social de la France au moment de l'affaire Dreyfus.	11
2) De la condamnation aux premiers engagements dreyfusards : Dreyfus, coupable idéal....	16
3) De « J'Accuse... ! » à l'acte de réhabilitation de 1906 : Dreyfus, sujet d'une affaire sans précédent.....	24
B) <i>L'engagement : la naissance des intellectuels</i>	31
1) « J'Accuse... ! », naissance de la pensée intellectuelle à l'aube du XXe siècle ?	31
2) L'engagement des savants au côté de Dreyfus ou la recherche de la vérité.....	34
3) Le poids de la presse dans l'affaire Dreyfus.	38
C) <i>La prise de position des personnalités politiques : dreyfusards et antidreyfusards ou la naissance du clivage gauche/droite en France</i>	42
1) Deux visions opposées de la France : la France militaire face à la France des Droits de l'Homme.....	42
2) La naissance du clivage politique en France.....	47
II) UNE HISTORIOGRAPHIE COMPLETE ET ACHEVEE SUR L'AFFAIRE ?.....	51
A) « <i>L'histoire obsessionnelle</i> », une reprise antidreyfusiste de l'histoire de l'Affaire.	51
1) « Histoire obsessionnelle », définition.....	51
2) L'affaire Dreyfus selon les antidreyfusards.	53
B) <i>Les historiens face à l'Affaire</i>	57
1) L'affaire Dreyfus, une histoire immédiate contemporaine de la naissance de l'École méthodique	57
2) Une historiographie tournée vers le dreyfusisme.....	59
3) 1994-2006, une recherche active sur l'Affaire.....	62
C) <i>De nouvelles perspectives historiographiques, : a-t-on tout dit sur l'Affaire ?</i>	65
1) Tour d'horizon des nouvelles perspectives au début du XXI ^e siècle.	65
2) La dimension homosexuelle du dossier secret de 1894 : un renouveau dans les recherches historiques.....	69
3) La place des femmes dans l'affaire Dreyfus.	74
III) LA POSTERITE DE L'EVENEMENT	78
A) <i>De l'oubli à la demande nationale</i>	78
1) Un oubli volontaire.....	78
2) ... Mais une demande sociale très forte.....	79
B) <i>Les centenaires de l'affaire Dreyfus</i>	81
1) Le centenaire de 1994 : un silence politique ?.....	81
2) Le centenaire de 1998 : l'année « J'Accuse... ! » ?.....	81
3) 2006, l'année Dreyfus.....	82
PARTIE 2 : CADRE PRATIQUE	84
I) REGARD SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'AFFAIRE DREYFUS.....	84
A) <i>L'affaire Dreyfus, quelle place dans l'enseignement hier</i> ...	84

1) Une place dans les manuels qui s'est accrue au fil des décennies.	84
2) L'évolution de l'enseignement de l'Affaire.....	86
B) ... <i>Et aujourd'hui ?</i>	89
1) Comparaison de trois manuels (Hatier, Magnard, Hachette).....	89
2) Au lycée : un enseignement tourné vers la presse et l'opinion publique.....	92
C) <i>Le regard sur le Bulletin Officiel et la proposition de mise en œuvre d'Éduscol en classe de Quatrième</i>	93
1) Les instructions du Bulletin Officiel.....	93
2) La proposition de mise en œuvre d'Éduscol	94
II) MISE EN PRATIQUE DEVANT UNE CLASSE DE QUATRIEME	95
A) <i>Placer les élèves au cœur du contexte : jeux de rôles et expression écrite.</i>	95
1) Le jeu de rôle : placer l'élève en plein contexte du procès de 1894.....	95
2) Le récit historique, outil de réflexion sur une période et sur une position : être un journaliste étranger en plein cœur d'une Affaire mondialement connue	97
B) <i>L'affaire Dreyfus, une utilité civique.</i>	99
1) Le programme d'EMC du cycle 4.....	99
2) Faire une passerelle entre l'histoire et l'EMC, l'exemple d'un travail réalisé en classe de Quatrième.	100
CONCLUSION.....	103
BIBLIOGRAPHIE.....	105
SITOGRAFIE.....	110
ANNEXES.....	112
.....	112

INTRODUCTION

« Péguy, qui était dreyfusard, déclara un jour que Dreyfus était devenu l'homme dont le monde avait le plus répété le nom depuis la mort de Napoléon ». Ces propos de l'universitaire américain Michael Burns¹ peuvent paraître aussi surprenants qu'exagérés. Au premier abord, l'affaire Dreyfus, quand on la regarde de loin, semble être une anecdote, un passage de l'histoire de France, brève et terminée. D'autant plus qu'elle précède un siècle de guerres encore jamais vues, d'horreurs qu'on ne pensait pas possibles et de bouleversements sociaux et politiques. Pourtant l'Affaire, avec un A majuscule comme pour signifier son importance, n'a rien d'anecdotique, rien de succinct. Elle marque l'entrée de la société française dans le XX^e siècle et interroge les limites d'une Troisième République que l'on pensait alors stabilisée.

L'affaire Dreyfus commence en 1894 avec un simple bordereau retrouvé dans une corbeille de l'ambassade d'Allemagne à Paris et se termine en 1906 dans la cour de l'École militaire avec la réhabilitation d'un homme accusé à tort, avec pour seule faute d'avoir une origine juive-alsacienne dans une France encore marquée par la défaite de 1870 et profondément encline à l'antisémitisme. Ce qui aurait pu rester une ordinaire histoire de trahison interne à l'armée s'est transformée en une véritable affaire au sens d'une « situation plus ou moins complexe faisant l'objet d'un examen, d'une enquête ou d'une certaine publicité »². Le terme publicité a de l'importance : c'est la presse qui rompt le silence et alerte l'opinion *publique*. Bien que ce ne soit pas la première fois que les journaux relaient des scandales – faut-il ne pas oublier le scandale de Panama deux ans auparavant – il s'agit pourtant d'un tournant pour la société de l'époque. L'affaire Dreyfus va enliser la France dans un conflit de valeurs d'une ampleur qu'elle n'avait jamais connue. La presse va participer à la scission du pays en deux camps opposés : les dreyfusards d'une part, convaincus de l'innocence du capitaine Alfred Dreyfus, qui défendent la justice universelle des Droits de l'Homme ; et les antidreyfusards d'autre part, souvent nationalistes, accusant Dreyfus et prêts à tout pour défendre l'armée française. La caricature de Caran d'Ache³ illustre très bien ce partage de l'opinion publique et les discussions souvent houleuses qui en découlent.

¹ BURNS Michael, *Histoire d'une famille française, les Dreyfus, l'émancipation, l'Affaire, Vichy*, Paris, Fayard, 1994.

² Définition du mot « affaire » dans le Larousse : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/affaire/1388>

³ Voir Annexe 1. Caran d'Ache, « Un dîner en famille », *Le Figaro*, 13 février 1898.

Mais plus inédit encore que ce rôle désormais renouvelé – voire péjoratif – donné à la presse, c'est la naissance d'un groupe d'érudits pendant l'Affaire : les intellectuels. Ils doivent beaucoup à cet épisode de l'histoire politico-sociale de la France, et la réciproque fonctionne également. Sans leur intervention, Alfred Dreyfus n'aurait sans doute pas connu autant de soutiens. La plupart des historiens s'accordent à placer leur naissance au début de l'année 1898, au moment où les pétitions signées par des écrivains, des scientifiques, des universitaires ou encore des étudiants s'imposent sur la scène publique pour prendre la défense du capitaine. Et au-delà de l'homme, la défense des valeurs héritées de la Révolution française. Cependant, une date persiste comme moment-clé de la naissance des intellectuels, notamment dans les manuels scolaires. Il s'agit du 13 janvier 1898, jour de la parution de la célèbre lettre ouverte d'Émile Zola « J'Accuse... ! » dans le journal *L'Aurore*, détenu par Georges Clémenceau. Ce document est aujourd'hui devenu une référence, tant dans l'histoire de l'Affaire que dans son enseignement. Il choque à l'époque pour son impertinence et pour ses propos accusant explicitement les hautes sphères des pouvoirs civil et militaire, dont le président de la République Félix Faure – à qui la lettre est adressée. « J'Accuse... ! » entraîne d'ailleurs son auteur dans un long procès pour diffamation. Certains dreyfusards vont même jusqu'à se tenir à l'écart de Zola. Et c'est peut-être cela qui donne son ampleur à cette lettre ouverte encore aujourd'hui. La prose de l'écrivain est efficace. Il attaque et il accuse publiquement des hauts personnages de l'État, quitte à en payer le prix. Il défend celui qu'on a déjà condamné trois ans plus tôt...

L'enchaînement qui va conduire jusqu'à la condamnation et la déportation d'Alfred Dreyfus peut sembler aujourd'hui absurde. Comment condamner un homme sans preuves ? Comment comprendre que ce sont ses origines qui l'ont entraîné dans ce processus infernal puis dans cette solitude sans fin, dans un bagne en Guyane ? Il faut alors comprendre la distinction entre la justice militaire et la justice civile. Aujourd'hui, les juges militaires n'existent plus depuis la loi du 29 décembre 1966. Les affaires militaires sont traitées en dernier recours par la Cour de Cassation⁴. Or, en 1894, la séparation existe bel et bien. Les tribunaux de l'armée s'emploient à juger notamment les crimes de haute-trahison comme l'espionnage. Mais surtout, ils essayent de maintenir le prestige de leur rang, de leur position dans la société. Quitte à envoyer intentionnellement un innocent au bagne. Les preuves contre Dreyfus en 1894 sont très minces et peu convaincantes. Le dossier apporté aux juges militaires lors du procès du 19

⁴<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000024970955&cidTexte=LEGITEX000006071360&dateTexte=20180409&fastPos=1&fastReqId=2103039295&oldAction=rechCodeArticle>
Article L1 du Code de la Justice militaire qui énonce que les militaires sont jugés par la Cour de cassation.

décembre est illégal. Qu'importe. Dreyfus est le coupable idéal. En 1899, lors du second procès de Rennes, alors qu'Esterhazy – le véritable traître – a été acquitté volontairement par la justice militaire, Dreyfus est une nouvelle fois condamné sans raison valable. Bien qu'il soit, quelque temps après, gracié par le nouveau Président de la République Émile Loubet, il faut attendre 1906 pour que la justice civile prenne les devants et acquitte enfin Alfred Dreyfus. La Cour de cassation casse et annule le procès de Rennes et demande la pleine et entière réhabilitation du capitaine. C'est une première dans l'histoire de la justice. Cent ans plus tard, Jacques Chirac rend hommage à cet acte novateur et le président de la Cour de cassation publie un ouvrage à propos du rôle de la justice dans l'Affaire⁵.

L'affaire Dreyfus est donc un tournant sur plusieurs points, je viens de le dire : la justice, les intellectuels, l'opinion publique et la presse... Ce qui a fait dire à Éric Cahm qu'il n'y a « pas de fin en vue pour la recherche sur l'Affaire ». Même avant la réhabilitation du capitaine, des ouvrages paraissent déjà. L'un des plus importants – encore à l'heure actuelle – est celui de Joseph Reinach⁶ paru en 1901. L'Affaire fait l'objet d'une véritable histoire immédiate dans les années où apparaît la première école historique française, l'École méthodique. D'ailleurs, parmi ses fondateurs, on retrouve des dreyfusards tels que Gabriel Monod.

112 ans après la réhabilitation, les recherches sont toujours actives. Depuis quelques années, plusieurs historiens se penchent sur la place des femmes dans l'Affaire. Marginalisées voire oubliées dans certains ouvrages, elles ont pourtant participé à la défense du capitaine, notamment avec le journal féministe *La Fronde*. Quelques études sont tournées également vers la « femme de », Lucie Dreyfus, et ces travaux ont cherché à démontrer son courage et sa détermination à faire innocenter son mari. Un autre renouveau historiographique concerne justement son époux, Alfred Dreyfus. Pendant plusieurs décennies, les études se sont concentrées uniquement sur l'Affaire, sur ses causes et ses conséquences, et très peu se sont intéressées au personnage central. Il existe alors un paradoxe entre l'événement – l'Affaire – mondialement connu et étudié sous plusieurs angles, et l'homme – Dreyfus – quasiment, voire totalement absent de l'historiographie. Pourquoi ? Les raisons sont multiples, mais la principale tend à donner une image du capitaine, au mieux incapable et lâche et au pire indigne, voire douteux. Il représente l'anti-héros opposé aux héros de la vérité comme Zola ou Jean Jaurès. Il est celui qui n'a jamais cherché à prouver son innocence et qui est, qui plus est, doté d'une personnalité antipathique et arrogante. Je me rappelle très bien avoir entendu cela en classe

⁵ CANIVET Guy (dir.), *De la justice dans l'affaire Dreyfus*, Paris, Fayard, 2006.

⁶ REINACH Joseph, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, Paris, La Revue Blanche, 1901.

lorsque j'étais moi-même en quatrième. Dreyfus a longtemps été perçu comme un homme passif, qui a laissé faire les choses sans se défendre. Il a fallu attendre 2006 et l'ouvrage référence de Vincent Duclert, *Alfred Dreyfus, l'honneur d'un patriote*, pour réhabiliter définitivement le capitaine dans l'histoire et lui donner la place qui lui était due, ainsi que le discours de Jacques Chirac du 12 juillet 2006 lui rendant les hommages qu'il n'avait jamais reçus. Plus discrètement, un autre renouveau historiographique est apparu et apporte certaines réponses au problème lié au dossier secret du procès de 1894, condamnant injustement Dreyfus. Il s'agit d'un article, publié en 2008, qui lie l'homosexualité et l'antisémitisme présents dans l'Affaire⁷. Les auteurs expliquent que deux attachés militaires allemand et italien Maximilien Von Schwartzkoppen (dans le bureau duquel a été retrouvé le bordereau) et Alessandro Panizzardi entretenaient une relation amoureuse lors de l'événement et que certaines pièces contenues dans le dossier secret étaient tirées de leur correspondance, dont certaines ont été fondamentales dans la condamnation du capitaine Dreyfus. L'article a donc cherché à comprendre pourquoi ces pièces ont été placées dans le dossier, pourquoi cela a été très rarement traité dans l'historiographie et comment ils ont réussi à lier antisémitisme et homosexualité. Ces recherches dont j'ai parlé ont été beaucoup plus intenses depuis le premier centenaire de l'Affaire, en 1994. Elles ont entraîné avec elles un renouveau dans l'enseignement de cet épisode de l'histoire française.

Pourquoi étudier l'affaire Dreyfus en Quatrième ? Question pouvant sembler évidente, mais pourtant très importante. Au collège, elle est étudiée en tant que fragilité de la III^{ème} République. Elle est traitée comme une crise et ce n'est qu'au lycée réellement que l'on parle de la presse et de l'opinion publique. En Quatrième, le programme s'intéresse à la division de la France entre dreyfusards et antidreyfusards, au problème de l'antisémitisme et au nationalisme qui gagne alors en popularité.

Pour ma part, je devais avoir des Quatrièmes. Malheureusement, il y a eu une erreur et je me suis retrouvée avec ce sujet sans pouvoir le traiter avec des élèves. J'en ai parlé autour de moi, auprès de mes collègues. La majorité traite l'Affaire en une heure, plutôt rapidement au vu de la longueur du programme de ce niveau. J'ai essayé d'imaginer deux types de séances que j'aurais aimé travailler avec une classe. J'aurais souhaité également traiter le sujet en

⁷ GERVAIS Pierre, HURET Romain, PERETZ Pauline., « Une relecture du "dossier secret" : homosexualité et antisémitisme dans l'Affaire Dreyfus », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 55-1, janvier 2008, p. 125-160.

parallèle avec l'EMC (Enseignement Moral et Civique), sur le thème de la justice et de la citoyenneté. En effet, l'affaire Dreyfus est un épisode de l'histoire particulièrement intéressant pour faire comprendre qui est français aujourd'hui, quelle est la place de la justice en France ou bien encore l'évolution du système politique. Il s'agirait de faire comprendre à des élèves que l'Affaire est un élément central dans la politique française puisqu'elle va mettre en place un véritable clivage gauche/droite – malgré son image de « crise républicaine » qui, au final, n'a pas failli à la III^{ème} République.

C'est d'ailleurs en partie pour cette raison que j'ai choisi de travailler sur l'affaire Dreyfus. Je suis passionnée par l'histoire contemporaine française et plus particulièrement par l'histoire politique et sociale. Ce sujet était donc une aubaine pour moi, car il m'a plongée dans une période de doutes et d'interrogations de toute une société ancrée dans la Belle Époque. Je suis très intéressée également par l'histoire de la presse, qui, pour moi, est essentielle et sans laquelle il n'y aurait pas de démocratie aujourd'hui. C'est pourquoi j'aurais voulu étudier l'Affaire avec des élèves, pour pouvoir leur parler de ce que je préfère et de montrer l'importance de la pluralité des médias, ainsi que celle des partis politiques. Entre 1894 et 1906, plusieurs partis ou mouvements se fondent, comme le Parti Radical en 1901 ou la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière) en 1905. Des partis, qui, encore aujourd'hui, connaissent une certaine résonance dans l'actualité, bien que le clivage tel qu'il a été connu au XX^{ème} siècle ait été chamboulé ces dernières années. L'Affaire reste très actuelle. Les faits qui se sont passés à l'époque ont un écho aujourd'hui, notamment avec la question du nationalisme (surtout sur les dernières élections en Europe) et le problème de l'antisémitisme, qui, malgré l'Histoire, est loin d'avoir disparu de certaines mentalités françaises. Le meurtre de Mireille Knoll en mars dernier en est la preuve. En travaillant sur l'Affaire, j'ai pu faire le lien et remarquer que les sociétés ne se remettent pas toujours en question et ne réfléchissent pas de façon évidente sur leur passé, bien que le devoir de mémoire soit devenu très présent (notamment la mémoire de la Shoah) et dont l'importance n'est plus à démontrer.

C'est en réfléchissant sur l'Affaire, en faisant le lien entre le passé et le présent que je me suis posé la question de l'intérêt d'enseigner cette dernière à des élèves de 4^{ème}. Comment l'enseignait-on avant ? Et comment l'enseigne-t-on maintenant ? Il sera intéressant de voir l'évolution de la recherche historiographique et la place que celle-ci tient désormais dans l'étude de l'affaire Dreyfus au collège, mais aussi rapidement au lycée.

Je commencerai cette étude par une première partie consacrée à la théorie. Je m'intéresserai en premier lieu à un rappel des faits. J'en profiterai pour étudier la notion d'engagement et pour comparer les deux camps formés lors de cette Affaire : les dreyfusards et les antidreyfusards et le clivage politique qui s'est ensuivi. Puis, viendra l'historiographie et les questions qui gravitent autour de la recherche : a-t-on vraiment tout dit sur l'affaire Dreyfus ? Ne reste-t-il pas des détails, des points à creuser sur cet événement, pourtant connu et reconnu, étudié et réétudié ? Il paraît ici nécessaire de traiter l'histoire antidreyfusarde, ce que Vincent Duclert appelle « l'histoire obsessionnelle ». Cela est d'autant plus important que la plupart des historiens étaient, ou sont, dreyfusards. Par ailleurs, la recherche actuelle semble s'être arrêtée sur des éléments très peu étudiés comme – paradoxalement – le personnage d'Alfred Dreyfus ou bien encore le genre. Enfin, j'étudierai la postérité de l'événement, plus particulièrement sur deux points : l'oubli politique dont l'Affaire a fait preuve, et ce malgré une forte demande publique puis je m'attarderai sur les centenaires de 1994, 1998 et 2006 et la façon dont ils ont été organisés et perçus.

Dans une seconde partie, je traiterai de la didactique. Je me pencherai d'abord sur l'enseignement général de l'Affaire, son évolution et les demandes du ministère pour l'étudier en classe aujourd'hui. Puis, je parlerai de la mise en pratique – imaginée – devant une classe de Quatrième. La mémoire possède une place importante dans les programmes scolaires, et l'affaire Dreyfus n'y échappe pas. De plus, cet événement permet aux enseignants de créer des séances de classe originales dont je détaillerai le déroulement. Enfin, l'Affaire possède une situation loin d'être inédite en histoire : il est tout à fait possible de la relier à l'EMC, notamment avec la question de la justice en France, élément à traiter dans le cycle 4.

Partie 1 : Cadre théorique

I) L'affaire Dreyfus, ou l'interrogation de toute une société

A) Rappel des faits

1) Le contexte politique et social de la France au moment de l'affaire Dreyfus

Depuis la proclamation de la III^{ème} République en 1870, la France, en 1894, a connu trois crises majeures : le boulangisme en 1889, le scandale de Panama en 1892 et les attentats anarchistes - qui ont notamment coûté la vie au président de la République Sadi Carnot en 1894 - réprimés par les « lois scélérates ». C'est avec l'élection à la présidence de Jean Casimir-Perier, républicain modéré, que l'État souhaite retrouver le calme. Ce qui est pourtant loin d'être le cas.

Depuis 1889, le gouvernement appartient aux opportunistes, appelés également « républicains de gouvernement », devenus conservateurs pour obtenir la majorité. Pour ce faire, ils réalisent une politique d'apaisement et de conciliation avec les catholiques, soutenue par le pape Léon XIII qui va même envoyer des instructions pour favoriser le ralliement. Mais le reste du personnel politique français est dubitatif. Les radicaux sont même plutôt hostiles et abordent déjà l'idée de séparer « les Églises » et l'État. En février 1892, ils renversent le gouvernement en sollicitant une discussion autour d'un projet de loi sur les associations impliquant la définition d'un statut des Congrégations. Cependant, le nouveau président du Conseil, Émile Loubet, promet de « maintenir avec fermeté le Concordat »⁸.

Le scandale de Panama rajoute des problématiques sur le fonctionnement de la République. Depuis son dévoilement, le régime parlementaire est dénoncé dans l'opinion comme étant un régime corrompu et corruptible. Le député devient suspect aux yeux de la population. Le gouvernement souhaite alors renouveler son personnel lors des élections de 1893, sans pour autant remettre en cause sa politique. Il fait appel aux catholiques ralliés. Mais dans le même temps, les socialistes se rapprochent des radicaux. Les résultats des élections permettent aux catholiques ralliés d'obtenir trente sièges. Quant aux monarchistes, ils s'effondrent face aux 311 voix gagnées par les opportunistes. La politique du ralliement a fonctionné : les catholiques ont préféré se tourner vers les républicains modérés (autre nom des opportunistes), notamment pour contrer la gauche socialiste et radicale. Il s'agit là d'une nouveauté dans l'histoire politique

⁸ MIQUEL Pierre, *L'affaire Dreyfus*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2016, p. 8.

française. Le ralliement a formé une véritable opposition de droite au Parlement, intégrée au régime⁹. Quant aux socialistes, ils connaissent un véritable progrès lors de ces élections. Ce qui effraie les députés du centre gauche, les poussant ainsi à jouer la sécurité en se ralliant aux opportunistes. La prospérité économique et la non-inquiétude vis-à-vis de l'instabilité ministérielle justifient ce choix. Une République des élites, des notables semble s'être alors installée.

Une « aristocratie républicaine » - pour reprendre les propos de Georges Sorel – qui met à l'écart toute une partie de la société, les ouvriers. Le mouvement est divisé sur ses objectifs mais bien certain sur un point : il est mis en marge du régime républicain. L'élite républicaine ne le comprend pas, et il suffit de prendre l'exemple du ministre des Travaux Publics, Jonnart, pour le voir. Ce dernier refuse le droit syndical aux employés des chemins de fer de l'État, alors même que les syndicats sont autorisés depuis 1884 ! En réalité, le gouvernement est inquiet de la montée du mouvement socialiste, dont il associe les violences à celles des anarchistes. Mouvement d'ailleurs qui commence à s'organiser : quatre partis socialistes sont mis en place, ainsi qu'un autre mouvement socialiste parlementaire d'une trentaine de députés réunis autour de Jean Jaurès et d'Alexandre Millerand et appelés « socialistes indépendants ». Le socialisme français est donc très divisé. On retrouve aussi bien le courant marxiste dirigé par Jules Guesde nommé le POF (Parti Ouvrier Français) qui se heurte à la tradition républicaine, que la FTSF (Fédération des Travailleurs Socialistes de France) souhaitant une conquête progressive du pouvoir communal et refusant de rejoindre la II^{ème} Internationale. Face à eux, les « socialistes indépendants » qui ont pour objectif de réunifier le socialisme. Cependant, ce dernier est encore minoritaire face à un gouvernement libéral qui fait preuve d'un réel aveuglement social, ne lui permettant pas de voir que le libéralisme est remis peu à peu en question par le développement du mouvement ouvrier.

Par ailleurs, le personnel politique républicain est dans le viseur d'attentats anarchistes entre 1892 et 1894. En décembre 1893, Auguste Vaillant lance une bombe dans l'hémicycle du palais Bourbon. Le 24 juin 1894, le Président de la République Sadi Carnot est tué par Caserio à Lyon pour ne pas avoir accordé la grâce présidentielle aux anarchistes Vaillant et Ravachol. Cet incident intervient pourtant six mois après le vote d'une loi énonçant que toute provocation au vol, au meurtre ou à un incendie est punie d'une peine de prison. Ce sont les « lois scélérates » dénoncées par la gauche, qui les voient comme un moyen d'attaquer les socialistes confondus avec les anarchistes¹⁰.

⁹ MIQUEL Pierre, *idem*, p. 9.

¹⁰ DEMIER Francis, *La France du XIX^e siècle*, Paris, Ed. du Seuil, 2000, p. 362.

Toutes ces contradictions et problématiques peuvent expliquer pourquoi le personnel politique s'est retrouvé embarrassé devant l'éclatement de l'affaire Dreyfus. Les républicains refusent de s'occuper du problème au moment où ils viennent de trouver un équilibre avec les catholiques ainsi qu'un calme après les attentats anarchistes, et les socialistes dénoncent une affaire purement bourgeoise sans aucun intérêt pour le monde ouvrier. Personne ne souhaitait voir un tel scandale éclater.

Personne, sauf peut-être une nouvelle droite, populaire, qui émerge d'une crise idéologique des orléanistes, légitimistes et bonapartistes. Une nouvelle droite qui trouve ses racines dans la défaite de 1870, et qui, au départ, est marquée par son ancrage à gauche lors de la crise boulangiste, afin de pouvoir trouver une assise populaire absente à droite. L'échec du boulangisme va entraîner une mutation de cette droite nationaliste dans les années 1890. Le nationalisme va remettre en cause la société elle-même, trop laïcisée et scientiste. Dès lors, en parallèle d'un certain optimisme républicain, confiant dans le progrès et dans la science, une autre France bascule dans le pessimisme et dans l'inquiétude. C'est l'idée de « décadence » qui émerge et que l'on retrouve chez Hippolyte Taine, Maurice Barrès ou bien encore Édouard Drumont. Et cette « décadence » est due à la République, à la démocratie, aux périls anarchiste et socialiste et enfin au « péril juif »¹¹.

Le nationalisme connaît un certain succès, notamment grâce à l'organisation et au charisme de ses chefs. Des ligues sont créées. En 1882, la Ligue des patriotes de Paul Déroulède voit le jour et devient très vite le fer de lance de cette nouvelle droite antidémocratique. Celle-ci possède deux chefs de file de grande stature : d'un côté Maurice Barrès, nationaliste, xénophobe et antisémite qui ne rejette pas la Révolution et qui voit la République comme le cadre du relèvement à venir de la France. De l'autre côté, on retrouve Charles Maurras, qui théorise l'idée de « l'anti-France protestante, juive métèque ». Il partage avec Barrès la xénophobie, l'antisémitisme, le sentiment de décadence et la haine de la démocratie. Plus original, il souhaite restaurer la monarchie et en propose une décentralisée, catholique et conservatrice¹².

La France dans les années 1890 est également baignée d'un esprit revancharde, suite à la traumatisante guerre franco-prusse de 1870. Personne n'a oublié la perte de l'Alsace-Moselle. Pour des raisons géopolitiques et ainsi encercler l'ennemi allemand, l'État entame un

¹¹ DEMIER Francis, *idem*, p. 374.

¹² DEMIER Francis, *idem*, p. 376-377.

rapprochement diplomatique avec la Russie¹³ (c'est cette alliance, et celle avec le Royaume-Uni en 1906, qui vont entrainer la France dans la Première Guerre mondiale). Mais surtout, il s'enthousiasme de son empire colonial presque achevé. L'expédition de Madagascar en 1894 est un franc succès et le sud de la Tunisie en cours de pacification. L'objectif de la France : être prête à dévoiler son empire lors de l'exposition universelle de 1900. Néanmoins, ce n'est ni la politique ni l'expansion du territoire qui font la force de la France dans les années 1890, mais bel et bien l'armée. Comme le dit l'historien Maurice Agulhon, « l'institution militaire devient ainsi une très grande affaire nationale »¹⁴.

Qu'est-ce que l'armée française à la fin du XIX^e siècle ? Elle est représentée en majorité par les royalistes et l'aristocratie, en héritage des régimes précédents. L'armée méprise la politique et fait le « culte du drapeau » en s'autogouvernant et s'autorecrutant. À cette époque, la France célèbre son armée, qui s'est grandement relevée depuis 1870, mais, à l'inverse, l'armée ne porte que très peu d'intérêt à la nation.

Elle va cependant connaître de profondes transformations – contre son gré – via la démocratisation et la modernisation. Cela passe par la multiplication des missions comme la diplomatie, la stratégie et l'armement. Il va y avoir notamment le développement d'un service de contre-espionnage, chargé de la protection de l'armée et de la France, la Section de statistiques. Cette section est placée sous la responsabilité du sous-chef de l'État-major, le colonel Gonse, et sous la direction du lieutenant-colonel Jean Sandherr depuis 1891. Elle a pour tâche d'espionner l'ambassade d'Allemagne, rue de Lille, à Paris. Or, avant l'affaire Dreyfus, il existe déjà plusieurs scandales d'espionnage. En août 1890, l'archiviste Boutonnet est jugé coupable d'avoir livré à l'Allemagne des documents sur l'artillerie. Plus tard, l'attaché militaire allemand Maximilien Von Schwartzkoppen est surveillé par la Section des statistiques. Cette dernière va intercepter sa correspondance grâce à une femme de ménage qui récupère ses papiers et les remet à un officier de la Section. En effet depuis le début de 1894, le service de contre-espionnage français enquête sur le trafic des « plans directeurs » pour les défenses de Nice et de la Meuse mené par un agent que Schwartzkoppen et l'attaché militaire italien Panizzardi appellent « Dubois ». C'est la lettre « ce canaille de D », récupérée par la Section de statistiques¹⁵.

¹³ DUCLERT Vincent, *L'affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, 2012, p. 5.

¹⁴ DUCLERT Vincent, *idem*.

¹⁵ GERVAIS Pierre *et al.*, « Une relecture du "dossier secret" : homosexualité et antisémitisme dans l'Affaire Dreyfus », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 2008/1 (n° 55-1), p. 149.

Quelque temps avant l'affaire Dreyfus, c'est donc toute une partie de l'armée française qui est focalisée sur des scandales d'espionnage et de contre-espionnage¹⁶.

Dans cette armée, il existe par ailleurs une forte composante antisémite. Ce qui n'est que la représentation de toute la société de l'époque¹⁷.

À la fin du XIX^e siècle, l'antisémitisme progresse au même titre que le cléricanisme qui va, de fait, exploiter le sentiment de repli de beaucoup d'officiers sans fortune pour la plupart et gênés dans leur ascension professionnelle par la montée de la voie moderniste. Cette même voie qui permet la promotion d'officiers juifs ne fait qu'accroître la haine. Ces tensions sont d'ailleurs avivées par des campagnes de presse déclenchées contre ces « juifs dans l'armée ». Parmi elles, toute une série d'articles de *La Libre Parole* de Drumont publiés à partir de mai 1892. Ou bien encore les célèbres caricatures antisémites du soldat Chapuzot réalisées par Jean Drault, collaborateur de nul autre que... Drumont !

Paradoxalement, pour les juifs français, l'armée est perçue comme la voie de l'excellence républicaine ainsi qu'un moyen de servir la République. Dans les années 1890, la proportion d'officiers juifs augmente fortement grâce aux grandes écoles qui sont un tremplin idéal pour leur intégration dans la nation.

L'antisémitisme dans l'armée n'est autre que la révélation des peurs de l'institution militaire, et, également, la représentation des pensées haineuses dans la société française républicaine. Le fait peut-être le plus marquant est le succès populaire de *La France juive* d'Édouard Drumont dès sa publication en 1886. C'est un véritable best-seller de 1200 pages, dans lequel les lecteurs peuvent trouver une diabolisation de la présence juive en France. Présence juive qui s'élève à cette époque à 70 000 personnes. L'ouvrage de Drumont traite de l'antisémitisme antique, du racisme, de l'antijudaïsme chrétien et de l'antisémitisme économique. L'autre œuvre d'Édouard Drumont est son journal *La Libre Parole* dont l'audience se renforce notamment dans le monde catholique en puisant dans les racines antijudaïques¹⁸.

La France de la fin du XIX^e siècle est un État en recherche de stabilité politique après une période de scandales. Elle s'appuie sur son armée, revigorée après la cruelle défaite de 1870, sur la voie de la modernisation. Voie qui permet à quelques officiers juifs de rendre service à une République qu'ils admirent. Cependant, à l'aube du XX^e siècle, la société est

¹⁶ DUCLERT Vincent, *op. cit.* p. 5-7

¹⁷ Voir DRUMONT Edouard, *La France juive*, Paris, Flammarion, 1886.

¹⁸ DUCLERT Vincent, *op. cit.*, p. 7-8

ancrée dans l'antisémitisme. L'armée comme la population se sentent envahies d'une haine contre le Juif, retransmise à l'écrit dans des journaux ou des ouvrages tels que *La France juive*. C'est dans ce contexte qu'apparaît un nouveau scandale d'espionnage, avec un homme, Alfred Dreyfus, le coupable idéal.

2) De la condamnation aux premiers engagements dreyfusards : Dreyfus, coupable idéal

Le 29 octobre 1894, *La Libre Parole* signale l'arrestation d'un officier français pour espionnage et exige de connaître les raisons du « silence absolu » de l'armée. Deux jours plus tard, le journal *L'Éclair* confirme la nouvelle, renseigné par Forzinetti, le commandant de la prison militaire dans laquelle serait retenu le prisonnier. Les titres s'accroissent mais le ministère de la Guerre n'infirme ni ne confirme la rumeur. Le 1^{er} novembre, *La Libre Parole* publie « Haute trahison. Arrestation de l'officier juif A. Dreyfus ». Devant l'écho de ce titre, le gouvernement décide de rendre officielle la nouvelle de l'arrestation du capitaine d'artillerie Alfred Dreyfus et d'ouvrir une instruction judiciaire décidée au sein du Conseil de cabinet à l'unanimité. L'instruction reste très secrète. Elle est confiée au commandant d'Ormescheville, nommé juge militaire par le gouverneur de Paris, le général Saussier. Ce silence renforce la pression de la presse. De plus, le 15 novembre, deux officiers allemands sont arrêtés pour espionnage. Ce qui ne fait qu'accroître les tensions déjà existantes¹⁹.

Le commandant d'Ormescheville remet son acte d'accusation le 3 décembre 1894. S'il n'obtient aucune preuve tangible de la culpabilité de Dreyfus, il l'accuse d'être l'auteur du bordereau retrouvé dans la poubelle de l'attaché militaire allemand Von Schwartzkoppen et transmis, avec d'autres papiers déchirés, à la Section de statistiques par une femme de ménage, madame Bastian. C'est le commandant Henry qui les réceptionne et remet de l'ordre dans les morceaux. Il découvre alors un texte en français²⁰.

Sans nouvelles m'indiquant que vous désirez me voir, je vous adresse cependant, Monsieur, quelques renseignements intéressants.

- 1° Une note sur le frein hydraulique du 120 et la manière dont s'est conduite cette pièce ;
- 2° Une note sur les troupes de couverture (quelques modifications seront apportées par le nouveau plan) ;
- 3° Une note sur une modification aux formations de l'artillerie ;
- 4° Une note relative à Madagascar ;

¹⁹ DUCLERT Vincent, *idem*, p. 9

²⁰ CANIVET Guy (dir.), *De la justice dans l'affaire Dreyfus*, Paris, Fayard, 2006, p. 64

5° Le Projet de manuel de tir de l'artillerie de campagne (14 mars 1894).

Ce dernier document est extrêmement difficile à se procurer et je ne puis l'avoir à ma disposition que très peu de jours. Le ministère de la Guerre en a envoyé un nombre fixe dans les corps, et ces corps en sont responsables. Chaque officier détenteur doit remettre le sien après les manœuvres. Si donc vous voulez y prendre ce qui vous intéresse et le tenir à ma disposition après, je le prendrai. À moins que vous ne vouliez que je le fasse copier in extenso et ne vous en adresse une copie.

Je vais partir en manœuvres.²¹

Dès lors, le général Mercier, ministre de la Guerre, mène une enquête orientée en direction des officiers des bureaux centraux de l'état-major. Il prend en effet le sens administratif du mot « note ». De plus, la variété des documents énoncés renforce l'hypothèse d'un officier d'artillerie récemment breveté et stagiaire. C'est l'hypothèse qui est émise par le lieutenant-colonel d'Aboville. De fait, le colonel Fabre rassemble plusieurs rapports concernant les stagiaires et retient l'un de ceux dont il est l'auteur. Il se rappelle un rapport négatif fait sur un officier « très intelligent et très bien doué, mais prétentieux ». Fabre et d'Aboville demandent une expertise graphologique. Les résultats sont à la hauteur de leurs attentes : il y a bien une similitude entre l'écriture du bordereau et celle du capitaine Dreyfus. Ce dernier passe très vite de suspect à coupable.

D'après Vincent Duclert²², les vérifications sont opérées selon trois logiques : la logique de l'incompétence d'abord. Les officiers de la Section de Statistiques font peu preuve d'intelligence critique ; jamais un artilleur ne dit qu'une pièce « se conduit » mais bien qu'elle se « comporte ». Par ailleurs, les documents retrouvés ont très peu d'intérêt, même Schwartzkoppen les trouve creux. La logique du vide, ensuite. Beaucoup d'erreurs ont lieu et vont être reconnues plus tard, en 1906, par la Cour de cassation. La logique de l'antisémitisme enfin. Il y a la nécessité d'un coupable identifié. Lorsque le nom de « Dreyfus » est prononcé, le nom du coupable l'est aussi dans l'urgence et empli d'un véritable sentiment raciste. D'autant plus qu'au même moment, des renseignements de l'agent double Cuers signalent un comportement étrange d'un « chef de bataillon décoré ». Ce n'est pas pris au sérieux.

Le 9 octobre, le commandant du Paty de Clam remet un premier rapport au chef de l'état-major, le général de Boisdeffre. Dès cet instant, l'influence du ministre de la Guerre, Mercier, va être décisive sur les événements. Il persuade de Boisdeffre d'arrêter Dreyfus, et n'en informe pas les autres ministres. Il n'avertit le président du Conseil que le lendemain. Le 11 octobre, le

²¹ CANIVET Guy, *idem*, p. 7

²² DUCLERT Vincent, *op. cit.*, p. 18.

ministre des Affaires étrangères, Hanotaux, se trouve dans une impasse : il n'est pas possible de reconnaître que l'ambassade a été cambriolée par la Section. Il est donc impossible de prouver la trahison ! Mercier, tout en ne révélant pas le nom de Dreyfus, réussit à imposer ses idées à Dupuy, le président du Conseil, en exigeant en retour de nouvelles preuves. Hanotaux s'incline et donne le feu vert pour arrêter Dreyfus. Le 12 octobre, un expert en écritures de la Banque de France, Alfred Gobert, remarque dans un premier temps le peu de similitudes entre les deux écritures et penche vers une innocence de Dreyfus. Cependant, il est blâmé par le chef du laboratoire d'anthropologie de la préfecture de police Alphonse Bertillon et doit donc conclure à la ressemblance des deux écritures.

Le 15 octobre, Alfred Dreyfus est convoqué pour une inspection. Du Paty de Clam prétend alors avoir une main bandée pour lui demander d'écrire à sa place une lettre avec des mots du bordereau. C'est la « dictée »²³. Le capitaine a froid aux mains et tremble un peu. Les officiers y voient alors un aveu en plus de sa culpabilité. Pendant quelques minutes, Dreyfus est laissé seul dans la pièce avec un revolver mais ne se suicide pas. Il est donc mis au secret à la prison du Cherche-Midi. La Section de Statistiques perquisitionne son domicile sans rien dire à sa femme Lucie et saisit une lettre de son frère, la « lettre du buvard ». Du Paty interroge l'accusé mais sans succès. Il examine tous les mobiles possibles mais n'en trouve aucun. Il fouille les rapports fournis par la préfecture, sur les femmes et les jeux mais rien ne le charge. Bertillon imagine alors avec la « lettre du buvard » sa théorie du décalque du bordereau : Dreyfus, se sachant surveillé aurait utilisé un « gabarit » composé de son écriture et de celle de son frère. Cette théorie permet d'attribuer le bordereau au capitaine alors même que les deux écritures sont différentes. Cependant, le côté pseudo-scientifique séduit l'état-major.

Le 29 octobre 1894, *La Libre Parole* apprend qu'il y a eu une arrestation pour haute-trahison et la presse s'emballe. C'est le début d'une affaire nationale.

Le 19 décembre 1894, le procès s'ouvre devant le Conseil de guerre. Le verdict obsède l'opinion. Dreyfus est accusé d'« intelligences avec une puissance étrangère ». L'accusation est peu claire, le mobile peu sérieux. Sous la demande à l'unanimité des juges, le procès est à huis-clos. L'avocat du capitaine, Edgard Demange, est empêché de parler. Après quatre jours de débats à l'écart du monde, le verdict tombe le 22 décembre 1894. Alfred Dreyfus est reconnu coupable « d'avoir, en 1894, à Paris, livré à une puissance étrangère ou à ses agents, un certain nombre de documents secrets ou confidentiels intéressant la défense nationale [...] »²⁴. Le

²³ Ce passage est bien illustré dans le téléfilm d'Yves Boisset consacré à l'Affaire et réalisé en 1994.

²⁴ DUCLERT Vincent, *op. cit.*, p. 12.

Conseil de guerre le condamne à l'unanimité à la peine de la déportation dans une enceinte fortifiée, ainsi qu'à la dégradation militaire.

La nouvelle provoque une satisfaction générale. À ce moment-là, il n'y a encore aucune résistance dreyfusarde. Les juifs évitent de prendre parti dans l'appréhension d'encourager l'antisémitisme voire, par pure conviction de la culpabilité de Dreyfus. Le 25 décembre, Georges Clémenceau déclare même que « Dreyfus n'est rien qu'une âme immonde, un cœur abject » dans *La Justice*²⁵. Cependant, l'issue du procès est accueillie avec étonnement par ceux l'ayant suivi et ayant constaté la fragilité des preuves. Le verdict à l'unanimité balaie alors les hésitations, et l'image de l'armée sort grandie des « secrets terribles » qu'elle doit subir.

Le 31 décembre, Dreyfus demande un recours devant le Conseil de révision. En guise de réponse, il obtient que « la procédure est régulière et [que] la peine a bien été appliquée ». Il est donc définitivement condamné. Le 5 janvier 1895 a lieu la cérémonie de dégradation du capitaine dans la cour de l'École militaire. La foule disposée derrière les grilles lance des insultes antisémites. La lecture de la sentence est faite par le général Darras, et l'adjudant de la Garde républicaine arrache les galons et brise le sabre du condamné²⁶. Puis, Dreyfus défile devant les 4000 hommes de troupes et crie son innocence plusieurs fois. Cette affirmation de son innocence lui est d'ailleurs reprochée. Elle est vue comme une preuve en plus de la « trahison de sa race »²⁷. Pourtant, Dreyfus ne comprend pas les raisons de sa condamnation, et il a la certitude qu'en clamant son innocence, l'institution militaire va réparer cette « erreur judiciaire ». Rapidement, une légende est lancée. Celle des « aveux », qui est très vite reprise dans la presse. Le gouvernement publie un démenti le 6 janvier, mais il est déjà trop tard. Jusqu'en 1906 cette légende va s'opposer à ceux qui doutent de la culpabilité du capitaine.

Dans la nuit du 17 janvier 1895, Alfred Dreyfus est conduit gare d'Orsay, enchaîné au fond d'un wagon. Il arrive dans la nuit sur l'île de Ré et rejoint le bagne de St-Martin dans lequel il subit les humiliations traditionnelles. Il parvient à correspondre et à voir un peu sa femme. Le 21 février 1895, il est déporté en Guyane et caché sur l'une des trois îles du Salut, en face de Cayenne. Il s'agit de l'île du Diable, qui avait servi à isoler les lépreux du bagne. Dreyfus n'est pas épargné. Pourtant, il écrit à Félix Faure (qui a succédé à Casimir-Perier le 17 janvier) pour crier son innocence. Il n'obtient aucune réponse du président, bien que ce dernier sache qu'il

²⁵ DUCLERT Vincent, *idem.*, p. 12.

²⁶ Voir Annexe 2. Cette scène a été illustrée notamment en une du *Petit Journal* le 13 janvier 1895. Elle fait partie des représentations de l'Affaire les plus connues.

²⁷ DUCLERT Vincent, *op. cit.*, p. 13.

est innocent. Le 6 septembre 1895, le capitaine dégradé est même mis aux fers. Désormais, une « double boucle » lui enveloppe les pieds, tel un criminel.

Dreyfus au bagne, la France peut retrouver sa stabilité. Mais la révélation d'une trahison à l'état-major ainsi que la condamnation d'un officier juif vont représenter au contraire un véritable tournant idéologique et politique pour le pays. Une partie des Français est désormais persuadée qu'il existe bien un « péril juif » et la faiblesse des gouvernements républicains devant ce « péril » est relayée par la presse nationaliste et antisémite. La condamnation de Dreyfus est la preuve même de l'idée du « risque juif ». Cette presse se félicite d'avoir démasqué un traître et en profite pour rappeler le danger que représente l'intégration. Un racisme dérivé du nationalisme et de l'antisémitisme se met en place. Il est représenté par Jules Soury, défenseur de la France catholique qui convertit le nationalisme au racisme le plus radical. L'antisémitisme s'implante dans la Chambre des députés. En mai 1895, Théodore Denis, député des Landes, propose de « faire refluer les juifs vers le centre de la France ; la trahison y est moins dangereuse »²⁸. Le président de la Chambre Henri Brisson, pourtant franc-maçon, ne réagit pas. Autre conséquence de la condamnation de Dreyfus, le Président de la République Jean Casimir-Perier démissionne. Il se sent marginalisé et n'accepte pas d'être mis à l'écart par Hanotaux, alors ministre des Affaires étrangères, lors de démarches avec l'ambassadeur d'Allemagne. Le 17 janvier 1895, son remplaçant Félix Faure – modéré – est élu par le Congrès réuni à Versailles.

Dreyfus semble alors isolé, sans réels soutiens. Pourtant, les « dreyfusards de la veille »²⁹ sont déjà actifs. Mathieu Dreyfus, le frère du capitaine, est appelé par sa belle-sœur, Lucie Dreyfus, dès l'arrestation de son mari. Il se bat jusqu'à la réhabilitation et met toute sa fortune pour payer des hommes de loi autour de lui. Il constitue un véritable réseau d'influence, dans l'unique but de combattre l'injustice faite à son frère. En effet, Mathieu Dreyfus sait qu'un « dossier secret » a été utilisé contre le capitaine, d'après ce que lui a rapporté le docteur Gibert, ami de Félix Faure. Ce dernier va alors demander au thérapeute un démenti puis va l'isoler. *Isolement*. C'est le terme exact d'ailleurs pour définir la situation des premiers dreyfusards comme Salomon Reinach ou bien Lucien Lévy-Bruhl qui propose à Lucie Dreyfus de faire un appel solennel aux magistrats. Néanmoins, les renseignements concrets manquent encore cruellement en 1895, et les laissent en marge.

²⁸ DUCLERT Vincent, *idem.*, p. 15.

²⁹ DUCLERT Vincent, *idem.*, p. 17.

Pourtant, Mathieu Dreyfus entend parler de Bernard Lazare grâce au directeur de la prison de la Santé, qui a été ému par le malheur du capitaine. Très vite, les deux hommes entrent en contact et enquêtent sur le « dossier secret » dont le frère du condamné a eu vent de la part d'un ami de Demange. Bernard Lazare s'engage donc totalement pour la cause de Dreyfus.

Un an après, l'Affaire semble déjà loin et oubliée. Les sceptiques quant à la culpabilité du capitaine s'épuisent. Lazare décide de relancer l'intérêt et se tourne auprès des socialistes Jaurès ou Millerand, en vain. Au même moment, Émile Zola écrit « Pour les Juifs ». Il est attaqué par Drumont, et Lazare réplique. L'Affaire commence à ressurgir dans les discussions. Dès lors, Bernard Lazare en profite pour se rapprocher d'un « dreyfusard de la veille » Joseph Reinach. Rapidement, à la rentrée 1896, un petit groupe de dreyfusards se forme et relance l'affaire Dreyfus en lançant une fausse nouvelle de l'évasion du condamné. Un journal britannique, le *Daily Chronicle* publie l'information le 3 septembre 1896. C'est à ce moment qu'André Lebon, le ministre des Colonies, impose au capitaine la « double boucle ». Pourtant, la fausse nouvelle passe inaperçue, et seul *Le Figaro* réagit. *La Libre Parole* et *L'Intransigeant* récupèrent le sujet et accusent la « juiverie » de faire une cagnotte pour faire évader Dreyfus. L'Affaire est relancée.

Un an auparavant, le lieutenant-colonel Georges Picquart est nommé à la tête de la Section de Statistiques et remplace Sandherr. Antisémite, il est le plus jeune officier parvenant à ce grade. Le fonctionnement du service des renseignements continue son cours jusqu'au mois de mars 1896. La « voie ordinaire » fait alors parvenir une lettre déchirée en plusieurs morceaux. Picquart la réceptionne :

« Monsieur le commandant Esterhazy, 27, rue de la Bienfaisance
 « Monsieur,
 « J'attends avant tout une explication plus détaillée [que] celle que vous m'avez donnée [*sic*] l'autre jour sur la question en suspens. En conséquence, je vous prie de me la donner par écrit pour pouvoir juger ou non si je peux continuer mes relations avec la maison R. ou on.
 C.t. »³⁰

Picquart veut à tout prix éviter l'impasse juridique du bordereau et souhaite prouver que ce que l'on appelle « le petit bleu » a été saisi à la poste. Ce document est intéressant car il tend à montrer un lien entre l'attaché militaire Schwartzkoppen et un autre officier français. Picquart recoupe cela avec d'autres informations. Le 5 août 1896, il informe le chef de l'état-major puis le général Billot alors ministre de la Guerre du gouvernement Méline.

³⁰ DUCLERT Vincent, *idem*, p. 26.

À force d'enquêter, Picquart retrouve une correspondance entre Esterhazy et des officiers allemands. Il fait le lien entre « le petit bleu » et cela. Aucun doute n'est possible : la trahison d'Esterhazy est sérieuse. Dreyfus est innocent, ce n'est pas lui qui a écrit le bordereau. Picquart s'adresse alors à Bertillon et Du Paty de Clam. Ils vérifient et certifient que les deux écritures appartiennent bien à la même personne, même s'ils pensent encore à Dreyfus. Picquart consulte les accusations contre le capitaine et réussit à récupérer le « dossier secret » conservé par le commandant Henry. Il s'aperçoit très vite de la nullité du dossier, au sens juridique du terme, et se retrouve devant un choix à faire. Une vérité beaucoup plus solide est mise en place et il ne peut pas l'étouffer. Mais, Picquart voue sa vie à l'armée, et il sait pertinemment que cette révélation pourrait l'en exclure. Le lieutenant-colonel opte pour un compromis, il rédige la « note secrète du 1^{er} septembre 1896 » dans laquelle il donne des conseils à ses chefs et notamment celui de s'engager dans la voie de la révision du procès du capitaine, et dans le même temps, de punir Esterhazy.

L'état-major donne satisfaction à Picquart mais ne remet pas en cause la culpabilité de Dreyfus. De plus, la connaissance de l'Affaire de la part du chef de la Section le dérange. L'attitude de ce dernier pourrait même passer pour de la complicité avec les dreyfusards. Bertillon profite d'une fausse information concernant une manipulation de documents pour déclarer avoir découvert le plan de « l'homme de paille ». Cette thèse rassure l'état-major, qui peut donc intégrer l'innocence d'Esterhazy dans la culpabilité de Dreyfus. Par ailleurs, Boisdeffre apprend que Picquart a évoqué au cours d'une discussion le « dossier secret ». C'en est trop, il se rend chez Billot et ils décident tous deux d'étouffer l'enquête et d'isoler le chef de la Section. Cela est d'autant plus important que l'Affaire a été relancée dans la presse. L'état-major cherche à calmer le jeu mais le contraire se passe. Il en dévoile un peu trop, notamment à propos du bordereau – dont il donne un texte inexact – et la pièce « ce canaille de D. ». Il évoque des preuves soi-disant accablantes mais qui n'existent pas. Une mine pour les dreyfusards.

Picquart est accusé d'être l'auteur des fuites. Il est reçu le 15 septembre 1896 par le général Gonse. Malgré sa défense et son obstination à prouver la vérité, Gonse lui demande de se taire. C'est alors que le chef de la Section lui rétorque une phrase devenue célèbre : « Je ne sais pas ce que je ferai, mais en tout cas, je n'emporterai pas ce secret dans la tombe ! ». Cet affrontement fixe les positions idéologiques des futurs camps dreyfusards/antidreyfusards³¹.

³¹ DUCLERT Vincent, *idem*, p. 27 à 29.

L'élimination de Picquart est alors décidée. Pour calmer l'inquiétude des chefs, le commandant Henry imagine le rôle éloquent d'une pièce écrasante. Elle est placée au premier plan du « dossier secret » et permettrait d'occulter les faux secondaires risquant d'être découverts et ainsi, de protéger la culpabilité de Dreyfus. Henry réalise donc un faux les 31 octobre et 1^{er} novembre 1896. Il utilise une lettre de Panizzardi à Schwartzkoppen datant de juin 1896 et recueillie par « voie ordinaire ». Il en conserve l'en-tête et la signature et y intercale un texte de sa main :

« J'ai lu qu'un député va interpeller sur Dreyfus. Si on demande à Rome nouvelles explications, je dirai que jamais j'avais des relations avec ce juif. C'est entendu. Si on vous demande, dites comme ça, car il ne faut pas qu'on sache jamais personne ce qui est arrivé avec lui. »

Le 2 novembre, les faux sont présentés au ministère à Gonse puis à Boisdeffre. Ils sont ensuite transmis à Billot en les mélangeant à de vrais documents reçus par la « voie ordinaire ». Une copie des faux est créée, et cette même copie est certifiée conforme par Gonse et la Section.

Très vite, Picquart est mis à l'écart et, malgré la ténacité des premiers dreyfusards – notamment d'Auguste Scheurer-Kestner – le Président du Conseil Méline rétorque au Palais Bourbon qu'il « n'y a pas d'affaire Dreyfus ».

Le 12 novembre 1897, Bernard Lazare publie *Une erreur judiciaire. L'affaire Dreyfus*. L'opinion publique ne s'en soucie pas, tout comme le gouvernement. L'auteur s'inscrit dans une perspective de réfutation méthodique du procès de 1894. Ses retrouvailles avec Gabriel Monod ont contribué à réaliser cet ouvrage. L'historien lui a demandé de réussir à comparer les écritures. En effet, il a obtenu la conviction que le bordereau ne peut avoir été écrit par Dreyfus. De fait, Monod engage Bernard Lazare à prendre des experts indépendants et étrangers et à publier le résultat des expertises. Le résultat est sans appel : les expertises sont toutes négatives. Immédiatement, Lazare se rend chez son ami Gabriel Hanotaux, le ministre des Affaires étrangères. Mais ce dernier le rejette.

Gabriel Monod est, de son côté, scandalisé par le sort de Scheurer-Kestner qui a vu sa carrière politique voler en éclats à cause de son engagement dreyfusard. L'historien décide donc de s'exprimer publiquement. Il publie une lettre ouverte au *Temps* et au *Journal des débats* dans laquelle il explique comment son parcours intellectuel l'a conduit à suspecter le jugement de 1894. Selon lui, l'idée selon laquelle « la révision du procès serait une insulte à l'armée » est intolérable. À son tour, Lucien Herr (normalien, socialiste et bibliothécaire de l'ENS) est rapidement convaincu de l'innocence de Dreyfus. Il organise un réseau avec les élèves de

l'École normale, dont Charles Péguy, et des anciens membres comme Léon Blum, Jean Jaurès ou encore Gustave Bloch.

Le 7 novembre 1897, le courtier Castro reconnaît sur les fac-similés publiés par Lazare l'écriture d'un ancien client appelé Esterhazy. Mathieu Dreyfus l'apprend, se rend chez Scheurer-Kestner qui le lui confirme. Après moult réunions – notamment avec Zola – émerge l'idée de révéler la vérité progressivement « par des récits donnés en petites tranches, au jour le jour »³².

3) De « J'Accuse... ! » à l'acte de réhabilitation de 1906 : Dreyfus, sujet d'une affaire sans précédent

Le 13 décembre 1897, Émile Zola publie *Lettre à la jeunesse*. Le 4 janvier 1898, il réitère avec sa *Lettre à la France*. Il montre qu'il est toujours capable d'intervenir. Mais c'est surtout face à l'acquittement d'Esterhazy peu de temps avant et à la suite de son étude des documents de Scheurer-Kestner et de Lazare qu'il va achever sa *Lettre au Président de la République*. Elle est portée le 12 janvier à *L'Aurore*, journal dirigé par Clémenceau. Ce dernier lit la lettre ouverte et suggère l'idée à Zola de lui donner comme titre « J'Accuse... ! ». Sur huit colonnes, Zola donne les raisons de la condamnation de Dreyfus et démontre la logique mise en place par l'acquittement d'Esterhazy. Il fait appel à l'autorité de l'État et à sa conscience de l'Histoire. L'écrivain termine par une série d'accusations contre l'état-major, les Conseils de guerre, les experts et la presse. Il sait qu'en faisant cela, ils ne peuvent rester sans réponse. Le 13 janvier, *L'Aurore* se vend à plus de 200 000 exemplaires en quelques heures, alors que son tirage moyen est d'environ 30 000. Les « dreyfusards de la veille » sont perturbés. Mathieu Dreyfus soutient Zola mais les intellectuels des pétitions réalisées quelques jours plus tôt sont un peu réticents face à l'analyse de « J'Accuse... ! ». Pour autant, ils reconnaissent le courage de l'écrivain et promettent de le soutenir en cas de procès.

Procès qui n'est d'ailleurs pas le premier choix du gouvernement. Ce dernier souhaite d'abord éviter les poursuites. Mais il est rapidement dépassé à la Chambre. Cavaignac et Albert de Mun (chef des catholiques ralliés) ordonnent des poursuites. L'état-major y est favorable. Le 18 janvier, une plainte est décidée en Conseil des ministres. Elle porte volontairement uniquement sur trois passages de l'article de Zola dans le but de limiter les débats sur l'accusation portée contre le second Conseil de guerre pour avoir acquitté « par ordre » Esterhazy. Le gouvernement pense alors avoir un moyen d'étouffer le procès. Pour limiter les

³² DUCLERT Vincent, *idem*, p. 35 à 37.

risques, Billot refuse de parler des « aveux » de Dreyfus. Malgré cela, Cavaignac le lui redemande à la Chambre le 22 janvier, lors d'une séance où Jean Jaurès prend parti et révèle son dreyfusisme. En ce qui concerne Picquart, le conseil d'enquête le place en réforme « pour faute grave dans le service ». Sa détention est confirmée.

Les dreyfusards sont solidaires pour le procès, notamment l'équipe de *L'Aurore*. Zola est défendu par Labori. Une équipe de juristes, dont Léon Blum, prépare les dossiers remis au parquet et aide Mathieu Dreyfus à réunir les 200 témoins prévus. Zola écrit personnellement à Louis Havet, professeur au Collège de France, afin d'obtenir l'assistance de philologues et d'historiens.

Le procès s'ouvre le 7 février 1898 au Palais de justice de Paris. *L'Aurore* et *Le Siècle* publient tous les débats grâce aux sténographes présents. Néanmoins, de leur côté, les nationalistes deviennent les maîtres de la rue, et des bagarres éclatent tous les jours. Cette violence montre la vigueur et l'agressivité des débats. Dans la cour d'assises, l'accusation est solide et rondement menée par l'avocat général Van Cassel et par les témoins militaires en uniforme, ce qui rajoute du prestige.

Néanmoins, le procès Zola n'est autre qu'un procès Dreyfus³³. Le système d'accusation concernant le capitaine est abîmé, les expertises sont fragilisées et Bertillon tombe dans le risible. Cela est dû à la célébrité des avocats et à la qualité des témoins dreyfusards, ce qui pousse les officiers à remettre en débat la culpabilité de Dreyfus et à révéler – parfois malgré eux – des incohérences. Le 16 février, des informations de sources policières parlent d'un possible acquittement. Le lendemain, le général de Pellieux demande à être réinterrogé. Il condamne « la révision par une voie détournée » et révèle le « faux Henry », « la preuve absolue de la culpabilité de Dreyfus, absolue !, et cette preuve, je l'ai vue ! »³⁴. Cet aveu écrase tous les débats. Le 23 février, le verdict est rendu par un jury effrayé. Il condamne Zola à la peine maximale. Son avocat se pourvoit en cassation pour vices de forme. Le lendemain à la Chambre, Méline promet de réprimer les dreyfusards.

En juin 1898, après les élections législatives, la Chambre reste antidreyfusarde en majorité. Le 14, les députés renversent le cabinet Méline et sollicitent une majorité exclusivement républicaine – et antidreyfusarde de surcroît. Quinze jours plus tard, le président de la Chambre Henri Brisson réussit à constituer un ministère de coalition, plutôt à gauche, mais tout de même favorable aux nationalistes : Cavaignac est nommé ministre de la Guerre.

³³ DUCLERT Vincent, *idem.*, p. 44.

³⁴ DUCLERT Vincent, *idem.*, p. 45.

Ce dernier opte pour une attitude offensive. Il parvient à détruire une requête en annulation de l'arrêt de 1894 en présentant le « dossier secret ». Erreur stratégique : il lit le « faux Henry » lors d'un discours. Néanmoins, cela le couronne de succès. Le 13 juillet, Picquart est arrêté alors qu'il est visé par une plainte déposée la veille pour communication illégale de documents au député Leblois. À l'unanimité, toute la Chambre honore la politique de Cavaignac.

Cependant, les réactions dreyfusardes ne se font pas attendre. Dans une lettre à *La Petite République*, Jean Jaurès constate que les aveux de Dreyfus sont fabriqués et que le document de 1896 est le « faux le plus grossier, le plus criant, venu à point pour sauver Esterhazy ». Le 9 juillet, Picquart envoie, depuis la prison, un courrier destiné au président du Conseil dans lequel il dit que « les deux pièces qui portaient la date de 1894 ne sauraient s'appliquer à Dreyfus et que celle qui portait la date de 1896 avait tous les caractères d'un faux »³⁵. Par ailleurs, le 13 août au soir, l'officier d'ordonnance de Cavaignac, le capitaine Cuignet, étudie les pièces du « dossier secret » et découvre que la lettre de Panizzardi est un faux, jusqu'alors protégé grâce à une photographie certifiée conforme qui le remplaçait. Le ministre de la Guerre est averti mais il considère le faux comme postérieur à la condamnation de Dreyfus. Pour lui, la lutte contre les révisionnistes reste une priorité absolue et ne prévient pas le gouvernement. Malgré tout, pendant le conseil d'enquête, les liens entre Esterhazy et l'état-major sortent de terre. Ce qui contraint Cavaignac à interroger Henry en présence de Gonse et de Boisdeffre, le 30 août 1898. Le commandant Henry avoue avoir commis ce faux « dans l'intérêt de [son] pays »³⁶. Il est envoyé aussitôt à la forteresse du Mont-Valérien, dans laquelle il se suicide. Cavaignac refuse de reconnaître son geste comme une preuve, Dreyfus reste coupable et les faux ne changent rien. Cependant, il démissionne le 3 septembre.

La question de la révision du procès tarde à être posée au Conseil des ministres, et n'arrive que le 26 septembre. Par six voix contre quatre, il autorise le garde des Sceaux – pourtant contre – à saisir la Cour de cassation et transmettre la demande en révision prononcée par Lucie Dreyfus. Le choix du gouvernement est confirmé plus tard par l'arrêt de la chambre criminelle, ce qui déclenche les foudres des nationalistes.

Le 8 novembre 1898, la chambre criminelle commence son enquête. Elle entend ses premiers témoins, Mercier, Billot, Cavaignac ou son successeur Chanoine, qui choisissent de se ranger derrière la raison d'État. Ils ne révèlent rien et bloquent les conseillers face à un obstacle. S'ensuit une campagne de presse violente contre la chambre criminelle, « l'ancre de judas » pour *La Libre Parole*. Le 8 décembre, une souscription en faveur de la veuve du

³⁵ DUCLERT Vincent, *idem.*, p. 48.

³⁶ DUCLERT Vincent, *idem.*, p. 49.

commandant Henry, organisée par *La Libre Parole*, commence. C'est le « Monument Henry », purement antisémite. Le 31 décembre, en réponse à la Ligue des droits de l'homme, la Ligue de la patrie française est fondée.

Malgré les attaques nationalistes et antidreyfusardes – qui ne craignent pas une guerre civile tellement la violence est marquante – les magistrats ne se laissent pas faire. Ils réagissent de deux façons ; ils écartent Picquart du Conseil de guerre et le travail d'enquête est intensifié. Le dossier secret est analysé à la fin du mois de décembre. Le 9 janvier 1899, Maurice Paléologue est entendu à la chambre criminelle en tant que témoin ayant assisté aux manœuvres de la Section dès 1894. Esterhazy, qui s'est réfugié à Rotterdam, accepte de venir témoigner sous la condition d'obtenir un sauf-conduit. Il révèle ses relations avec Sandherr mais ne dit rien à propos du bordereau.

L'Affaire touche la vie politique dans toutes ses fonctions : du vote de la loi à l'exercice du pouvoir ministériel. Elle remet en question entièrement le régime. Le 28 janvier 1899, le gouvernement dépose un projet de loi de dessaisissement de la Cour de cassation. La procédure est accélérée car la chambre criminelle est en train d'achever son enquête. Il ne faut pas qu'elle puisse tirer des conclusions seules. Le texte est voté par les députés nationalistes (avec l'aide des progressistes et des radicaux) le 10 février. Le 15, le projet arrive au Sénat. Au même moment, le Président de la République Félix Faure décède dans ses appartements, ce qui vaut des titres de presse ironiques et rompant un léger temps avec l'Affaire. Clémenceau, plutôt ravi de voir un antidreyfusard en moins – et n'appréciant guère Faure – aurait dit alors « il voulait être César, il ne fut que Pompée »³⁷.

Émile Loubet, opportuniste et président du Sénat, décide de se présenter comme le candidat de la légalité. Malgré le fait que les nationalistes exploitent le scandale de Panama contre lui – il était président du Conseil à l'époque – il est élu devant le Congrès au premier avec 483 voix. Cavaignac et Méline subissent un échec, mais les nationalistes restent les maîtres de la rue. Loubet est bousculé devant la gare Saint-Lazare. Place des Pyramides, Déroulède promet « de bouter hors de la France, comme Jeanne d'Arc avait fait des Anglais, une Constitution étrangère »³⁸. Le 23 février, pendant les funérailles de Félix Faure, Déroulède, Barrès et plusieurs représentants des ligues nationalistes ainsi que plusieurs centaines de militants attendent place de la Nation le général de Pellieux et sa brigade. Celui-ci ne vient jamais. Il ne

³⁷ Toutefois, le fait que Clémenceau ait un jour prononcé ces paroles n'a jamais été avéré. Il s'agissait ici de montrer les tensions existantes entre lui et Félix Faure.

³⁸ DUCLERT Vincent, *op. cit.*, p. 53.

veut pas aider les putschistes et a demandé à se faire remplacer par le général Roger. Ce dernier refuse de « sauver la France et la République ». Déroulède est ensuite arrêté.

Le gouvernement souhaite avant toute chose faire passer la loi de dessaisissement au Sénat. Il doit surpasser la résistance. En effet, la loi viole le principe de non-rétroactivité des lois, limite l'indépendance du pouvoir judiciaire et apparaît comme un encouragement aux nationalistes. Le 28 février 1899, Waldeck-Rousseau prend position au Sénat en dénonçant la « conspiration morale » au sein du gouvernement et dans la rue avec les liges d'extrême-droite³⁹. Des perquisitions sont opérées le 1^{er} mars aux sièges de la Ligue des droits de l'homme et de la Ligue de la patrie française.

De son côté, la chambre criminelle ne se laisse pas déconsidérer sans réaction. Le 3 mars 1899, elle écarte Picquart de toute juridiction militaire puis communique son enquête à la Cour de cassation le 27 mars. Cette dernière ordonne « une enquête supplémentaire ». Le 17 avril, le capitaine Freysrtaetter (l'un des juges du Conseil de guerre) demande à être entendu. Paléologue comparait plusieurs fois au sujet du télégramme de Panizzardi. Dix jours plus tard, la chambre criminelle le fait se confronter face au commandant Cuignet. Le télégramme est à nouveau déchiffré et le délégué du ministre de la Guerre doit reconnaître qu'une fausse traduction a été utilisée. Au fur et à mesure, l'enquête de la chambre criminelle devient essentielle, et le gouvernement se détermine aussi dans cette voie. Le 5 mai, Freycinet – le nouveau ministre de la Guerre – est sollicité à la Chambre à propos de la suspension de Georges Duruy, le fils de Victor Duruy (professeur à l'école Polytechnique et auteur d'articles dans *Le Figaro* pour appeler l' « armée » à la « Justice »). Le ministre démissionne et est remplacé par Camille Krantz. Aussitôt nommé, celui-ci sanctionne le commandant Cuignet pour ses communications à la presse. Les députés nationalistes soutiennent Freycinet et interpellent le gouvernement le 8 mai. En vain. La Chambre vote l'ordre du jour par 444 voix contre 67.

Quant à Déroulède, il est acquitté le 31 mai 1899 par la Cour d'assises de la Seine. Le 2 juin, Clémenceau aborde la possibilité d'une perspective de « guerre civile » dans *L'Aurore*⁴⁰. Le lendemain, les nationalistes reçoivent le commandant Marchand, le « héros de Fachoda »⁴¹.

³⁹ DUCLERT Vincent, *idem*, p. 54.

⁴⁰ DUCLERT Vincent, *idem*, p. 55.

⁴¹ En 1898, la France et le Royaume-Uni ont évité une guerre alors qu'ils se partageaient l'Afrique dans un objectif de colonisation. La France avançait d'ouest en est alors que les Britanniques allaient du nord au sud. Grâce à des négociations, les deux États sont parvenus à empêcher un affrontement.

Le 29 mai 1899, une audience solennelle s'ouvre à la Cour de cassation. La conclusion du rapport du président Ballot-Beaupré amène à décider de la révision et d'un renvoi devant un nouveau Conseil de guerre. Le 3 juin 1899 est proclamé l'arrêt de révision qui casse le jugement du Conseil de guerre de 1894 et renvoie Dreyfus devant celui-ci à Rennes. Les magistrats des trois chambres réunies dénoncent alors le procès de 1894. Pour la première fois, la « chose jugée » passe du côté des dreyfusards. Ils célèbrent leur victoire via la Ligue des droits de l'homme qui remercie publiquement les « champions de Dreyfus ». De plus, Zola rentre d'exil et publie un article dans *L'Aurore*, « Justice ». Cela tend à accroître la haine des antidreyfusards.

Un personnage tend à être l'homme de la situation, et il s'agit de Waldeck-Rousseau. L'achèvement de l'affaire Dreyfus est un élément de sa politique de Défense républicaine, bien qu'il ne soit pas son objectif. Les sanctions et les mutations exigées de ses ministres montrent sa volonté et la nécessité de contrôler l'État républicain. Le parquet est repris en main, le procureur général et le procureur sont remplacés. L'armée doit désormais faire preuve de neutralité dans les déplacements des généraux. Cependant, aucun des militaires directement mêlés à l'Affaire n'est touché. Mercier n'est pas inquiété.

Le réel objectif de Waldeck-Rousseau est d'attaquer et de contrer le nationalisme. Lépine est rappelé à la tête de la préfecture de police dans le but de réaliser une enquête. Les rapports de ses agents sont alarmistes : ils évoquent une prise de pouvoir prochaine. Ces documents font effet au Conseil des ministres et entraînent l'arrestation de 37 personnalités nationalistes (dont Déroulède, André Buffet, etc.). Cependant, le sénateur Bérenger – alors président de l'instruction – fait savoir au gouvernement l'inefficacité des charges. De fait, Waldeck-Rousseau fait parvenir un rapport écrit par le commissaire Hennion et le présente comme ayant motivé les poursuites. Il le fait remonter au 4 août sauf qu'il date de fin septembre, et ce, pour deux raisons : il a peur qu'en cas d'acquiescement de Dreyfus ait lieu un déchainement de violences nationalistes. Il y aurait alors besoin d'une répression qui pourrait secouer l'ordre social. Waldeck-Rousseau souhaite éviter ce risque à tout prix, et cela explique pourquoi il voit l'affaire Dreyfus comme un de ses éléments de Défense républicaine.

D'ailleurs quelques mois plus tôt, en juin, Alfred Dreyfus quitte l'île du Diable. Le 30, il arrive à Port-Haliguen, vers Quiberon, puis est transporté de nuit à Rennes. Le 7 août 1899 s'ouvre son second procès. Le Conseil de guerre est présidé par le colonel Jouaust et ne comprend que des artilleurs polytechniciens. Le public est attendu, et de rares huis-clos sont prévus. Les dreyfusards possèdent plusieurs stratégies mais ils préparent mal le procès,

contrairement aux nationalistes plus efficaces. Quant au Conseil de guerre, il n'hésite pas à choisir entre sa fonction judiciaire et son appartenance militaire.

Face à la dérive judiciaire du procès s'ajoute la dérive politique du gouvernement. En voulant être objectif, il maintient sa confiance à des hommes comme Paléologue pour qui Dreyfus doit être condamné. De plus, alors qu'une nouvelle fausse traduction du télégramme de Panizzardi est rajoutée dans le dossier secret – en huis-clos – Waldeck-Rousseau qui en est averti ne sanctionne rien. La lutte contre les nationalistes n'est pas poussée jusqu'à obtenir des garanties de justice pour Dreyfus. L'attentat qui a lieu contre Labori est à peine pris au sérieux. Cette dérive désespère les dreyfusards et leur défense commence à s'ébranler. Labori et Demange s'affrontent même en pleine audience alors qu'ils sont du même côté ! Un marché de dupes se met en place : les dreyfusards acceptent le jeu de la conciliation. Ils s'en tiennent à l'acquiescement de Dreyfus et ne portent pas l'accusation sur l'état-major.

Le 8 septembre 1899, pourtant, le commissaire du gouvernement Carrière déclare que Dreyfus est coupable. L'armée, par la voix du présent et « au nom du peuple français » reconnaît le capitaine Dreyfus coupable en lui accordant des circonstances atténuantes. Il est condamné à dix ans de prison et à une nouvelle dégradation. Barrès célèbre alors en Mercier et Roger les « magnifiques exemples de claire raison française »⁴². Trois jours plus tard, Joseph Reinach avertit Waldeck-Rousseau et lui demande une « grâce immédiate ». Mais le recours en révision déposé préalablement par Dreyfus empêche cette mesure ; la grâce présidentielle doit être initiée par le condamné. Le soir, Mathieu Dreyfus court au ministère du Commerce aux côtés de Millerand et Reinach qui le supplient de demander à son frère ce sacrifice. Il réussit à le persuader de retirer son recours. Le 19 septembre 1899, Émile Loubet signe le décret de grâce au Conseil des ministres. Dreyfus est libre.

Pourtant, l'opinion publique se tourne déjà vers d'autres faits, dont les péripéties du procès de Déroulède et l'Exposition universelle de 1900. Le pays semble déjà avoir oublié l'Affaire, et le 22 mai 1900, Waldeck-Rousseau déclare à la Chambre qu'« il n'y a plus d'affaire Dreyfus ». Il faut attendre ensuite le 12 juillet 1906 pour que la Cour de cassation réhabilite le capitaine Dreyfus après le vote à la Chambre de 31 voix contre 18⁴³. Ce même vote qui autorise

⁴² DUCLERT Vincent, *op. cit.*, p. 60.

⁴³ WINOCK Michel, *La fièvre hexagonale, Les grandes crises politiques 1871-1968*, Paris, Ed. du Seuil, 1986, p. 181

le 13 le capitaine ainsi que Picquart à réintégrer l'armée. Le 22 juillet 1906, la boucle est bouclée. Alfred Dreyfus reçoit la Légion d'honneur dans l'École militaire.

B) L'engagement : la naissance des intellectuels

1) « J'Accuse... ! », naissance de la pensée intellectuelle à l'aube du XXe siècle ?

L'affaire Dreyfus a permis l'émergence d'une nouvelle catégorie de penseurs en France, les intellectuels. D'une manière générale, « J'Accuse » d'Émile Zola est perçue comme étant leur acte de naissance, tant l'impact de cette lettre ouverte a été puissant sur la société. Néanmoins, des pétitions réalisées peu de temps avant montrent que l'engagement intellectuel a débuté plus tôt. Pascal Ory et Jean-François Sirinelli cherchent donc à définir ce terme en prenant en compte sa situation dans l'espace (culture française) et dans le temps (affaire Dreyfus)⁴⁴.

Ils donnent deux acceptions extrêmes de l'intellectuel. La première est large, sociale et professionnelle et renvoie à la forme de la pétition de *L'Aurore*. Autrement dit, l'intellectuel appartient à une profession. Quant à la seconde, elle se veut plus restreinte, idéologique et critique, renvoyant ainsi aux commentaires accompagnant ladite pétition. L'intellectuel appartient alors à une vocation. Les auteurs vont en proposer une troisième définition, plus intermédiaire : « Homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie »⁴⁵. Il s'agit d'un statut possédant une volonté individuelle et tourné vers un usage collectif. De plus, il y a l'apparition d'une « société intellectuelle » élaborant ses propres outils, ses propres réseaux mais qui n'est pas un tout organique. En effet la détermination individuelle de chacun des membres exclut toute homogénéité. Un tel ne va pas s'engager pour la même raison qu'un autre.

Chronologiquement, les deux auteurs proposent trois temps pouvant expliquer l'évolution des intellectuels. La première période s'étend au moment où l'Affaire n'est qu'une affaire d'espionnage. La presse seule s'est emparée de la mise en jugement de Dreyfus dans ses titres. *La Libre Parole*, dès le 29 octobre 1894, contraint l'État-major de mener l'entreprise jusqu'au procès. La deuxième période pointe le début marqué par l'accusation portée par Mathieu Dreyfus contre Esterhazy dans les colonnes du *Figaro* le 15 novembre 1897. Dès lors, les principaux organes de presse se voient obligés de prendre parti ou de justifier leur mise en

⁴⁴ ORY Pascal, SIRINELLI Jean-François, *Les intellectuels en France. De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Temps Perrin, 2004, p. 5.

⁴⁵ Ory Pascal, SIRINELLI Jean-François, *idem*, p. 10.

retrait. Enfin, la troisième période voit la livraison au public le 7 juillet 1898 des pièces accusant Dreyfus par le nouveau ministre de la Guerre Godefroy Cavaignac. C'est le transfert du débat sur la place publique ; le parlementaire et le citoyen sont désormais « faits juges »⁴⁶.

Joseph Reinach explique quant à lui le terme « intellectuel » dans son *Histoire de l'affaire Dreyfus* en 1903 :

« Comme les premiers pétitionnaires pour la révision étaient des hommes de lettres et des hommes de science, on les désigna du nom d'*intellectuels*. Le mot traînait, depuis quelque temps, dans de petites revues littéraires ; de jeunes contempteurs de la politique se l'appliquaient pour marquer leur supériorité sur le reste des humains. Il fut repris, on ne sait par qui, avec une nuance marquée de dédain, celui du Sabre pour la Raison. Mais les hommes qu'on désignait ainsi acceptèrent l'étiquette avec joie... »⁴⁷

La première fois que le terme « intellectuel » est utilisé a lieu le 23 janvier 1898, lorsque les pétitionnaires de 1898 sont regroupés sous ce dernier par Georges Clémenceau, qui décide de se rallier définitivement à l'hypothèse de l'innocence de Dreyfus. Il dit alors : « N'est-ce pas un signe, tous ces *intellectuels* venus de tous les coins de l'horizon, qui se groupent sur une idée ? ». Le terme est réellement mis en italique, montrant ainsi sa rareté. Ce n'est cependant pas à ce moment précis que la notion est popularisée. Il faut attendre une semaine pour qu'il soit repris par l'écrivain le plus admiré de la jeune génération (il a à peine 35 ans), et certainement le plus discuté, Maurice Barrès. Le 1^{er} février 1898 dans *Le Journal*, il écrit une chronique sur « La protestation des intellectuels ! » : « En résumé, les juifs et les protestants mis à part, la liste dite des intellectuels est faite d'une majorité de nigauds et puis d'étrangers – et enfin de quelques bons Français ». La formule est lancée dans un processus classique en histoire culturelle où le terme, supposé péjoratif, est repris avec fierté par les intéressés⁴⁸. Ferdinand Brunetière y voit un beau sujet pour lui. Dans une brochure publiée en 1898 (*après le procès*), il explique ainsi son irritation : « Ils ne font que déraisonner avec autorité sur des choses de leur incompétence ».⁴⁹

Les intellectuels combattent principalement en faveur de la révision du procès et possèdent deux motivations principales. Chez la plupart, l'impératif moral est doublé de compassion. Ce sont les moralistes dont le travail pour la cohésion sociale au nom des valeurs de justice et de vérité s'oppose à celui des antidreyfusards faisant la même chose mais défendant eux les bases

⁴⁶ ORY Pascal, SIRINELLI Jean-François, *idem*, p. 13-14.

⁴⁷ WINOCK Michel, *op. cit.*, p. 158.

⁴⁸ ORY Pascal, SIRINELLI Jean-François, *op.cit.*, p. 6.

⁴⁹ WINOCK Michel, *op. cit.*, p. 159.

de la société dans ses institutions. C'est l'armée contre l'individu. Les autres refusent tout élan du cœur, il n'y a que de la pensée logique. Ce sont les rationalistes⁵⁰. Néanmoins parmi les intellectuels, malgré cette division, on retrouve des écrivains, des universitaires, des philosophes, des historiens, des sociologues, etc.

Cependant, le premier intellectuel révisionniste n'est pas un universitaire. Il s'agit de Bernard Lazare, un écrivain marginal et auteur d'un livre sur l'antisémitisme. Mathieu Dreyfus l'a recruté pour aider à prouver l'innocence de son frère. Il réalise une première brochure révélant l'erreur judiciaire publiée à Bruxelles en novembre 1896, dans l'indifférence générale. Il récidive donc en 1897 avec plus d'arguments, ce qui lui vaut plus de succès et plus d'attention.

Lucien Herr est un autre exemple d'intellectuel, et peut-être le plus significatif. Agrégé de philosophie et bibliothécaire de l'École normale, c'est lui qui réunit les signatures de la première pétition. En travaillant à la bibliothèque de la rue d'Ulm, il tient là un poste stratégique de premier ordre étant donné que ce lieu est fréquenté par les élèves et les anciens élèves. C'est ainsi qu'il fait la rencontre de Charles Péguy, autre intellectuel dreyfusard qui fait preuve d'un militantisme inlassable pour la défense du capitaine.

Si nous venons de voir que les premiers intellectuels apparaissent avec des pétitions publiées dans des revues, l'impact de « J'Accuse... ! » de Zola n'est pas à mettre de côté. S'il ne donne pas naissance à la pensée intellectuelle, il y participe néanmoins et marque les esprits de l'époque, voire les choque. Il crée des clivages parmi les dreyfusards, dès la publication de sa lettre ouverte dont le titre est, en réalité, « Lettre au Président de la République Félix Faure ». De grosses erreurs sont écrites dans ce texte. Le rôle de Du Paty de Clam est majoré, et celui de Henry à peine mentionné ! Quant à Gonse et Mercier, ils sont ménagés. Cela tend à montrer que, malgré leur engagement, les intellectuels sont loin d'avoir saisi toute la responsabilité de l'état-major, et encore moins celle de la Section de statistiques. Cependant, pour la première fois, l'ensemble des données sur l'affaire Dreyfus est réuni dans un même texte et permet une argumentation ambitieuse.

D'ailleurs, l'exactitude des faits n'est pas le but premier d'Émile Zola. Il cherche en priorité à opposer l'acquiescement d'Esterhazy et la condamnation fabriquée de Dreyfus. Cela donne une composante révolutionnaire à « J'Accuse... ! », très spécifique à l'écrivain – d'ailleurs tout aussi discuté que Maurice Barrès. La seconde composante de cette lettre ouverte

⁵⁰ WINOCK Michel, *idem*, p. 159.

est l'utilisation de l'institution judiciaire civile pour donner à Dreyfus le procès auquel il n'a pas eu droit devant les juridictions militaires⁵¹.

Les intellectuels apparaissent et prennent position dans l'engagement en faveur de Dreyfus. Une question subsiste alors : et chez les antidreyfusards ? Le terme n'aurait pas eu leur approbation.

Certains comme Charles Maurras sont formés à l'école positiviste et mettent en avant les droits de la raison. Ils agissent en son nom, tout en méprisant leurs adversaires tombés dans la sentimentalité. D'autres comme Maurice Barrès se retrouvent plus dans l'instinct, la tradition et la continuité liant les vivants aux morts et opposant les racinés aux déracinés. Néanmoins ils ont en commun le refus de l'universalité et ne prennent pas en compte l'humanité, vue comme une chose abstraite.

Maurice Barrès écrit dans *Mes cahiers* : « Il faut surveiller l'Université. Elle contribue à détruire les principes français, à nous décérébrer ; sous prétexte de nous faire citoyen de l'humanité elle nous déracine de notre sol, de notre idéal aussi ». ⁵² Pour les écrivains nationalistes, l'Affaire est révélatrice de décadence mais elle est aussi une chance de redressement. Ils dénoncent dans l'intellectuel et dans le Juif les deux faces complémentaires d'une modernité abominée ainsi que les figures complices de la turbulence déstabilisant la France. Chez les antidreyfusards, il y a donc un anti-intellectualisme lié à un antisémitisme.

2) L'engagement des savants au côté de Dreyfus ou la recherche de la vérité

Nous avons vu que les intellectuels se composaient essentiellement d'écrivains comme Bernard Lazare et Émile Zola, d'universitaires comme Lucien Herr voire d'hommes politiques lettrés tels que Léon Blum – qui a notamment été critique littéraire dans la *Revue Blanche*.

Cependant, la condamnation du capitaine Dreyfus et sa dégradation ont conduit également des savants français – des « hommes de science » reconnus professionnellement et socialement⁵³ – à s'engager en faveur du droit et de la vérité bafoués. Leur engagement passe alors d'individuel et privé à public et collectif suite à la démission des forces politiques républicaines et pour faire face à la dérive nationaliste du Parlement ainsi que la soumission du

⁵¹ DUCLERT Vincent, *L'affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, 2012, p. 42-43.

⁵² WINOCK Michel, *op. cit.*, p. 161.

⁵³ DUCLERT Vincent, « L'engagement scientifique et l'intellectuel démocratique. Le sens de l'affaire Dreyfus », dans *Politix*, vol. 12, n°48, 4^{ème} trimestre 1999, p. 71.

gouvernement à la raison d'État imposée par l'état-major. Il s'agit d'un autre modèle d'intellectuel dont l'importance se veut certaine dans l'Affaire.

Néanmoins, il existe plusieurs difficultés pour les identifier. Celles-ci s'expliquent par des problèmes réguliers chez certains historiens des intellectuels qui tiennent dans l'obstination d'un double transfert dominant : de « J'Accuse... ! » vers les intellectuels contemporains d'une part. De ces intellectuels contemporains, ils transitent d'autres parts vers les intellectuels dreyfusards dont les engagements sont relus fréquemment en fonction des attentes contemporaines. Cela entraîne une histoire des intellectuels principalement portée vers la répétition d'un récit plutôt que vers une véritable analyse des origines dreyfusardes de l'engagement⁵⁴. Pourtant, enrichir ce discours sur les intellectuels contemporains et élargir la connaissance du moment de l'Affaire impliqueraient de reconnaître la part de l'engagement scientifique depuis la condamnation de Dreyfus. L'étude des savants dreyfusards comme étant la première figure de l'intellectuel critique réalisée par Vincent Duclert⁵⁵ permet de comprendre que les travaux sur l'engagement des intellectuels au XX^{ème} siècle ne sont que partiels s'il n'y a pas d'approche sur les conditions du moment dreyfusard et que cela renvoie aux habituelles certitudes si l'on n'insère pas le modèle des savants dreyfusards dans le mouvement démocratique contemporain.

Vincent Duclert, dans son analyse, souhaite dégager le sens des engagements dreyfusards qui reposent sur le mouvement de la raison scientifique ainsi que sur l'existence d'une société de savants.

Le 1^{er} novembre 1897, le journal nationaliste *L'Éclair* prend violemment à partie à la fois Auguste Scheurer-Kestner, qui tente d'obtenir de ses amis du gouvernement une révision négociée du procès, et Gabriel Monod, accusé par Alphonse Humbert de tirer « les fils de l'affaire Dreyfus ». Monod est obligé de parler, prend le journal au mot et décide de s'exposer publiquement. Il adresse alors une lettre ouverte aux journaux qui paraît le 8 novembre 1897 dans *Le Temps* et *Le journal des débats*. C'est ce besoin personnel de conscience ainsi que le refus de lâcheté qui guident ce premier engagement de savant. Sa lettre montre le rôle de la conscience confrontée au travail du doute et révèle les apports de la méthode dite « historique » dans la résolution de cette crise individuelle. En effet, Gabriel Monod s'est lancé dans une vaste enquête pour éclairer ses doutes et vérifier par lui-même les informations transmises par des

⁵⁴ DUCLERT Vincent, *idem*, p. 73.

⁵⁵ Il s'agit de l'article précisé un peu plus haut : « L'engagement scientifique et l'intellectuel démocratique. Le sens de l'affaire Dreyfus ». C'est de cet article dont j'ai parlé principalement dans cette sous-partie.

hommes bien informés. Il réalise une expertise du bordereau qu'il confronte avec des spécimens de l'écriture de Dreyfus et avoue : « J'ai cru pouvoir conclure de cette double enquête sur le bordereau et sur la personne de Dreyfus que tout concourait à me convaincre qu'il était victime d'une déplorable erreur. Je suis arrivé à cette conviction seul, sans avoir subi l'influence d'aucun de ceux qui se sont occupés de cette affaire »⁵⁶.

Bien qu'il n'entrevoie pas lui-même son engagement en tant que tel, Gabriel Monod, en rédigeant sa lettre est présenté ici comme ayant exécuté la première intervention publique d'un savant, d'un professeur à l'École normale et à l'École des hautes études.

Le 10 janvier 1898, le journal dreyfusard *Le Siècle* publie une lettre du directeur de l'Institut Pasteur Émile Duclaux, répondant ainsi à la demande d'Auguste Scheurer-Kestner. Ce dernier est très engagé dans la défense de Dreyfus et après avoir essuyé deux défaites auprès du Parlement et de l'opinion publique, il fait porter un message à Duclaux. L'occasion se présente avec la parution dans *Le Siècle* du rapport d'accusation de 1894. Dès lors, Émile Duclaux apparaît sur la scène publique et permet de mobiliser un monde scientifique préoccupé par cette affaire. Il joue sur le pouvoir du savant :

« Vous voulez bien me demander ce que je pense, comme savant, de l'acte d'accusation porté contre le capitaine Dreyfus tel qu'il a paru hier dans les journaux. Je pense tout simplement que si, dans les questions scientifiques que nous avons à résoudre, nous dirigeons notre instruction comme elle semble l'avoir été dans cette affaire, ce serait bien par hasard que nous arriverions à la vérité. Nous avons des règles tout autres, qui nous viennent de Bacon et de Descartes : garder notre sang-froid, ne pas nous mettre dans une cave pour y voir plus clair, croire que les probabilités ne comptent pas, et que cent incertitudes ne valent pas une seule certitude. Puis, quand nous avons cherché et cru trouver la preuve décisive, quand nous avons même réussi à la faire accepter, nous nous sommes résignés à l'avance à la voir infirmer dans un procès de révision auquel nous présidons nous-mêmes. Nous voilà bien loin de l'affaire Dreyfus ; et, vraiment, c'est à se demander si l'État ne perd pas son argent dans ses établissements d'instruction, car l'esprit public y est bien peu scientifique. Bien cordialement à vous ».⁵⁷

Cette prise de position provoque un écho retentissant dans les milieux scientifiques et dans l'opinion publique. L'intervention du directeur de l'Institut Pasteur – vu comme le disciple dudit Pasteur – arrache l'Affaire au simple cadre du « respect de la chose jugée » dans lequel voulait la maintenir le gouvernement Méline. Elle devient alors une histoire de la plus haute importance.

⁵⁶ DUCLERT Vincent, *idem*, p. 74.

⁵⁷ DUCLERT Vincent, *idem*, p. 75.

C'est la première fois que le statut de savant est explicitement revendiqué, et ce, selon une exigence dreyfusarde. Ce qui entraîne une double conséquence. Premièrement, cela permet de redéfinir le terme de « savant », et secondement, on voit alors l'émergence d'une relation entre l'activité scientifique et l'engagement civique. Vincent Duclert, à propos de Duclaux, parle d'individualisme critique et d'universalisme démocratique⁵⁸ puisque sa lettre débouche sur un ensemble de textes et d'actes constituant l'un des engagements les plus puissants et les plus durables de l'affaire Dreyfus. Par ailleurs, cet engagement anticipe sur les postures, rôles, figures de savants qui vont intervenir ensuite en tant qu'experts sur les documents manuscrits ou graphiques.

D'une façon générale, la communauté scientifique souhaite peser sur l'Affaire, via les listes et les pétitions. Au nombre de deux, elles regroupent 1 482 noms dont mille universitaires, chercheurs, normaliens, agrégés, étudiants, artistes, publicistes... Les savants dominent leur processus de fabrication. Ces pétitions de 1898 montrent de façon claire l'intervention des savants dans l'Affaire. Cependant, la dimension scientifique est au final peu reconnue en raison de l'impact de « J'Accuse... ! » paru la veille de la première « protestation ».

Les savants acceptent leur rôle de dreyfusards. Il correspond à leur idée du progrès et de la démocratie et donc au rang qu'ils sont décidés à tenir à la veille du XX^{ème} siècle. De plus, ils approuvent l'idée qu'ils puissent apporter des preuves dans la démonstration de l'innocence de Dreyfus. La défense du droit et de la vérité dans l'Affaire passe par l'affirmation du savoir scientifique.

Toutefois, une controverse se met en place en 1898 lorsque Ferdinand Brunetière publie une critique – argumentée – de la participation des savants au procès Zola. Il vise les « intellectuels » révélés par l'Affaire et dénonce la prétention des savants à la compétence ainsi que leur utilisation abusive de la méthode scientifique. Il rejette la capacité des disciplines scientifiques à pouvoir dire autre chose que leur objet propre. Pour lui, il y a une limite pour la science. Plusieurs savants entourent Duclaux et répondent alors à Brunetière en lui rappelant que le « raisonnement fait avec la crainte salutaire de se tromper, et la ferme volonté d'en éviter l'occasion » n'est autre que la méthode générale qu'il est possible d'appliquer à tout objet scientifique et qui développe le sens critique.

⁵⁸ DUCLERT Vincent, *idem*, p. 75.

De plus, les antidreyfusards ne bénéficient pas du même soutien de la science. Les quelques savants qui s'engagent dans la Ligue de la patrie française sont en réalité incapables d'exister en tant que tels dans une organisation nationaliste dérivant vers l'extrémisme et l'antisémitisme. Le rapide déclin de la Ligue après les élections législatives de 1902 montre d'ailleurs l'échec d'une croyance qui ferait de la science la garante d'un ordre social et politique conservateur.

Les antidreyfusards tentent de démontrer que la position scientifique invoquée par les dreyfusards est illégitime et fautive. Mais des réponses significatives vont prouver le contraire.

L'engagement scientifique devient central et collectif au tournant du XX^{ème} siècle par la rencontre entre le progrès et l'idée républicaine plaçant les savants au cœur de la République et surtout par les particularités propres de l'Affaire qui ont remis en cause aussi bien la raison scientifique que la citoyenneté républicaine.

3) Le poids de la presse dans l'affaire Dreyfus

100 000. C'est le nombre d'articles publiés sur l'affaire Dreyfus entre l'arrestation du capitaine en 1894 et sa réhabilitation en 1906⁵⁹. Non seulement l'Affaire a bouleversé le monde scientifique et lettré dans la nouveauté de l'engagement – et donc par la création des intellectuels – mais elle a aussi chambardé la presse et l'opinion publique, tant dans son importance dans les journaux que dans les débats qu'elle a suscités.

D'autant plus qu'elle est devenue multiple et libre depuis 1881. Son appétit est vorace, elle cherche du sensationnel, des polémiques et des révélations parfois surprenantes mais pas toujours vérifiées. La presse fait la rumeur, entraîne des convictions voire menace les hommes en place. Elle est aussi le support d'un genre littéraire populaire, le roman-feuilleton. Et le scénario de l'Affaire ressemble à ces fictions, entre rencontres imprévues, découvertes inopinées, bourreaux victimes de leur machination, récits secrets, complots...

La presse devient donc l'un des acteurs majeurs de l'affaire Dreyfus. Elle la diffuse dans l'opinion avec ses rebondissements et péripéties. C'est aussi elle qui y met un terme. Paul Soleihac écrit même dans *Le Grand levier ou de la presse et de son influence politique et sociale*

⁵⁹ EVENO Patrick, *Histoire de la presse française*, Paris, Flammarion, 2012, p. 131.

à notre époque⁶⁰, en 1906, que toute l'histoire de l'Affaire est liée à l'histoire de la presse, et que toute l'histoire de la presse contemporaine l'est avec celle de l'affaire Dreyfus.

Son rôle est important dès le départ, notamment avec *La Libre Parole* de Drumont qui révèle une trahison à l'état-major. Elle libère également les passions, notamment au moment du procès Zola. Une véritable bataille livrée par les journaux se met alors en place. *Le Figaro*, dreyfusard, perd son lectorat et le tirage tombe à 12 000, quant à *La Libre Parole*, elle atteint 100 000 exemplaires vendus⁶¹. La presse va dépasser ses simples fonctions traditionnelles d'information. Elle devient un nouveau pouvoir, tout en étant l'instrument d'autres pouvoirs. Les journaux sont en effet financés par des personnalités ou par des groupes financiers et le conflit des intérêts en jeu permet le pluralisme et la diversité des éditoriaux.

De plus, la presse est utilisée par les dreyfusards. L'exemple type est celui de Mathieu Dreyfus en 1896. Désespérant de faire rouvrir le dossier de son frère, il cherche à attirer l'attention publique sur lui en lançant un « canard » en Angleterre. Le 2 septembre 1896, le *South Wales Argus* de Newport – rémunéré par Mathieu Dreyfus – annonce l'évasion de Dreyfus de l'île du Diable. Aussitôt, la fausse information est reprise le 3 septembre par le *Daily Chronicle* puis diffusée par la presse française. L'effet est réussi, Dreyfus revient dans l'opinion publique. Le

10 septembre 1896, *L'Éclair* peut revenir sur les conditions du procès. Le 14 un article anonyme, dont la tonalité est très antidreyfusarde, fait référence à une pièce du dossier dont il n'avait jamais été question jusque-là : la lettre « canaille de D... » utilisée à charge contre le capitaine. Cette révélation d'une pièce secrète est un point acquis à la cause révisionniste. L'article permet également à Joseph Reinach de demander une enquête auprès du garde des Sceaux. Et à Lucie Dreyfus de présenter une pétition au président de la Chambre des députés.

Dans la presse, deux camps se dessinent, particulièrement après la publication de « J'Accuse... ! » en janvier 1898. On trouve d'une part les soutiens d'Émile Zola et du principe de la révision. Cinq journaux, *L'Aurore*, *La Petite République* – dans laquelle Jean Jaurès partage sa conviction –, *les Droits de l'Homme* – pur produit de l'Affaire – *Le Radical* et *Le Rappel* se disent dreyfusistes dans la presse. Dans un moindre tirage, le journal féministe *La Fronde*, créé en 1897, se veut l'un des combattants les plus efficaces de Dreyfus. D'autres parts, la presse antidreyfusarde connaît un réel succès avec une forte audience. *L'Intransigeant* de Rochefort, organe de la revanche boulangiste et rallié au nationalisme, fait preuve d'une

⁶⁰ Auteur cité dans KALIFA Dominique, « Le Journal », dans DUCLERT Vincent, SIMON-NAHUM Perrine (dir.), *Les événements fondateurs. L'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 91.

⁶¹ EVENO Patrick, *idem*, p. 134.

véritable fureur contre les protestants et les juifs. *La Croix* s'étend elle sur une surface plus large. En 1895 le journal est démultiplié en six quotidiens, en sept *Croix* bihebdomadaires et 73 *Croix* hebdomadaires. La violence des charges antisémites s'inspire du complot juif acharné à perdre la chrétienté et à miner la France par tous les moyens. Ainsi, la « trahison » de Dreyfus est une preuve supplémentaire du « péril juif ». *Le Petit Journal* d'Ernest Judet pousse jusqu'à 1,5 million de tirages. Son succès est dû à sa couverture en couleurs et à son imagerie. Enfin *La Libre Parole* pousse l'antisémitisme à son paroxysme dans la presse en prenant notamment la défense des ouvriers exploités par le capital juif⁶².

Toutefois, des journaux restent en dehors de ce manichéisme, bien que certains évoluent vers la révision après une période d'antidreyfusisme, ou l'inverse. *Le Figaro* par exemple est d'abord dreyfusard, puis antidreyfusard avant de redevenir dreyfusard, dans la peur de perdre ses lecteurs. *L'Autorité*, détenu par le bonapartiste Paul de Cassagnac, lui, va être l'un des premiers à s'apitoyer sur le sort de Dreyfus en découvrant les anomalies du procès. Cependant, pour les grands quotidiens populaires, le principal enseignement de l'Affaire est bien celui qu'il faille refuser tout engagement trop tranché au profit de la recherche de l'« opinion moyenne »⁶³. Les meilleures ventes à cette période sont d'ailleurs celles des lignes éditoriales consensuelles et gouvernementales. *Le Petit Journal*, alors principal quotidien à grands tirages avant l'Affaire, connaît un long déclin dont il ne va pas se remettre et dont les causes sont à chercher autour de sa ligne antidreyfusarde maintenue même après le procès de Rennes. *Le Petit Parisien*, quant à lui, est de base antidreyfusard mais entame en 1899 une progressive mutation vers le dreyfusisme modéré. Ce qui va lui assurer une domination de plus de 30 ans sur la presse populaire nationale.

Néanmoins, il faut bien comprendre que l'Affaire n'est pas fondatrice des « coups » médiatiques et des « campagnes de presse »⁶⁴. En 1892, *La Libre Parole* réalise une campagne contre « les Juifs dans l'armée ». La même année, le scandale de Panama éclate et fait la une de tous les journaux. Bien plus tôt, dans les années 1880, Boulanger fait également parler de lui dans les médias. L'une des campagnes de presse les plus lues est celle contre la police des mœurs et les arrestations arbitraires de prostituées menées par Yves Guyot dès 1876 jusqu'en

⁶² WINOCK Michel, *op. cit.*, p. 152-153.

⁶³ KALIFA Dominique, « Le Journal », dans DUCLERT Vincent, SIMON-NAHUM Perrine (dir.), *Les événements fondateurs. L'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 96.

⁶⁴ KALIFA Dominique, *idem*, p. 93.

1884 dans *Les Droits de l'Homme*, *La France* et *La Lanterne*. Le retentissement est considérable et la campagne ébranle la police parisienne ainsi que le ministère de l'Intérieur.

Faire des campagnes dans la presse pour dénoncer ce qui est perçu comme un scandale n'est donc pas nouveau en 1894.

La presse pendant l'affaire Dreyfus réalise de grands coups médiatiques. Il faut se rappeler l'importance capitale de la publication par *L'Éclair* du 15 septembre 1896 du texte, inexact, du bordereau et du mouvement s'ensuivant avec la publication dans *Le Matin* du 10 novembre de ce « document exceptionnel » qu'est le fac-similé du bordereau. L'affaire Dreyfus est alors véritablement portée devant l'opinion publique à cette date. Beaucoup d'autres coups de ce genre ont lieu, avec par exemple la révélation de la « pièce secrète, la vérité sur le traître » le 12 décembre 1897 par *L'Intransigeant*⁶⁵.

Bien que ces pratiques soient dynamisées par l'Affaire, leur développement reste antérieur. L'affaire Troppmann en 1869 – dont l'accusé a tué huit membres d'une famille – le montre parfaitement : des journaux sérieux tels que *Le Figaro* sont allés rechercher par eux-mêmes des informations ou des documents au-delà des informations officielles. Il y a le déploiement des logiques de l'investigation journalistique : « enquêtes personnelles », concurrence entre reporters, filatures, interrogatoires, etc. Il s'agit d'une esquisse du régime du reportage et de l'enquête médiatique contemporaine ainsi que de l'autonomie professionnelle des journaux. Ce ne sont pas des effets de l'affaire Dreyfus. Cette dernière ne fait qu'amplifier la portée de la dynamique.

Dynamique qui fait entrer les grands quotidiens dans l'ère des campagnes de presse. En 1903, le Tour de France est lancé, et avec lui tout un engouement et une ferveur nationale autour des exploits sportifs. D'autres sujets sont mis en avant comme la lutte contre l'absinthe, contre la prostitution et même contre des problèmes très actuels tels que les chauffards sur la route ou la vie chère !

L'après affaire Dreyfus est violent pour la presse. Elle doit faire face à un discours critique et à des attaques brutales contre elle. Les journaux sont accusés d'incarner la démission de la pensée critique, « la grande corruptrice des consciences modernes » selon l'homme politique Henry Bérenger. Ces violences ne sont pas nouvelles mais connaissent une certaine aggravation avec l'Affaire. La presse est accusée d'inconséquence, d'absence de principe et de

⁶⁵ KALIFA Dominique, *idem*, p. 94.

déontologie, de corruption et de culture du tirage. Henry Avenel dans *L'Annuaire de la presse* écrit en 1901 que « la presse devient une industrie qui, subissant la loi fatale de l'offre et de la demande, est tenue de se plier aux exigences de la clientèle »⁶⁶. Une autre critique revient inlassablement, celle de l'incompétence des journalistes, vus comme des « troupes d'amuseurs publics » menés par des « impresarios sans scrupules » selon Henry Bérenger.

La critique des médias devient une actualité qu'elle ne va plus quitter et qui nourrit encore en 2018 la thématique du « déficit démocratique » dont les médias sont jugés responsables.

L'affaire Dreyfus est donc un tournant dans l'évolution des médias français et dans leur rapport à l'opinion publique et à la politique. C'est la presse qui lui donne un retentissement médiatique. Mais l'Affaire rebat, elle, les cartes de son lectorat. Les journaux comme *Le Temps* ou *Le Petit Parisien* vont s'installer et devenir des piliers jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, tandis que la presse antidreyfusarde va connaître un profond déclin dont elle ne va pas se remettre.

C) La prise de position des personnalités politiques : dreyfusards et antidreyfusards ou la naissance du clivage gauche/droite en France

1) Deux visions opposées de la France : la France militaire face à la France des Droits de l'Homme

L'affaire Dreyfus divise la France en deux camps : d'un côté, ceux que l'on appelle les dreyfusards, convaincus de l'innocence du capitaine, dont les valeurs de justice et d'humanité priment sur l'honneur militaire. De l'autre, les antidreyfusards, prêts à tout pour défendre l'armée – celle qui a tant souffert en 1870 – quitte à envoyer un innocent en prison, qui plus est s'il est juif.

Les défenseurs de Dreyfus se regroupent communément dans le camp appelé « dreyfusard ». Cependant, s'arrêter à ce terme, c'est oublier les détails et les différentes idées qui se regroupent dans ce camp. Vincent Duclert propose de définir les trois notions gravitant autour de la défense du capitaine : les dreyfusards, les dreyfusistes et les dreyfusiens⁶⁷.

⁶⁶ KALIFA Dominique, *idem*, p. 100.

⁶⁷ DUCLERT Vincent, *op. cit.*, p. 79.

Les dreyfusards, d'abord. Il s'agit du groupe de défenseurs de Dreyfus qui s'est occupé entre 1896 et 1899 de reconstituer publiquement les circonstances du procès de 1894. Leur principale visée est de démontrer l'innocence du capitaine. Les dreyfusistes, ensuite. Ils prennent l'Affaire comme un fait explicateur de la société, comme un événement de référence. Ils souhaitent construire une autre politique dans une cité rêvée et mettent en place une réflexion autour du combat dreyfusard. Les dreyfusistes recrutent indépendamment des origines sociales ou politiques pour se donner une unité puissante. Les dreyfusiens, enfin. Ils apparaissent en décembre 1898 lors de la période la plus intense des batailles entre dreyfusards contre antidreyfusards, et dreyfusistes contre nationalistes. Ils surviennent lorsque le régime parlementaire et la promotion des élites républicaines sont menacés. Les dreyfusiens ne sont pas dreyfusards ni dreyfusistes. Ils recherchent dans la défense de Dreyfus l'occasion de se débarrasser de l'Affaire pour revenir à la normalité, de lutter contre le double danger clérical et nationaliste et enfin de renforcer les structures sociales et politiques défailtantes en laïcisant la société et en transformant le personnel politique.

Le meilleur exemple de politique dreyfusienne est celui du gouvernement Waldeck-Rousseau. Il prend appui sur une force conservatrice puissante révélée au public dans l'« Appel à l'Union » de 1899. Face au danger nationaliste, *Le Temps* publie un texte demandant aux Français de travailler à la « conciliation et à l'apaisement ». Les dreyfusiens hésitent. Ils ont peur d'un déchirement du corps social voire d'une chute du régime républicain. L'« Appel à l'Union » rend possible un engagement minimal pour des « dreyfusards en for intérieur », selon Ernest Lavisse, incapables socialement de franchir le pas d'une adhésion à la Ligue des droits de l'homme ou qui refusent tout contact avec les socialistes. Les signataires de l'« Appel » sont de grands dreyfusards œuvrant en privé pour Dreyfus comme Ludovic Halévy (librettiste célèbre), Gaston Paris ou encore le mathématicien Émile Borel. Les dreyfusards ont par ailleurs bien perçu les dreyfusiens et bien que cet appel soit resté sans suite, il y a eu une véritable convergence dreyfusienne alliée des dreyfusards dans la résistance au nationalisme et à l'antisémitisme.

Les premiers dreyfusards ne sont d'ailleurs pas dreyfusistes. Mathieu Dreyfus se bat uniquement pour la réhabilitation de son frère. Quant à Georges Clémenceau, bien qu'il mette en place une grosse défense pour Dreyfus, son dreyfusisme reste douteux. Il se limite à la rénovation d'une voie radicale, laïque, autoritaire et nationale. Picquart devient dreyfusard le jour où il tient tête à Gonse en septembre 1896 et surtout lors du procès Zola. Sa présence fait d'ailleurs beaucoup pour élargir la cause de Dreyfus. Il donne aux dreyfusards un « héros »,

celui que Dreyfus n'a pas été. Le colonel parvient à mobiliser dans la France conservatrice, catholique et nationale. Lorsqu'il est menacé par le Conseil de guerre en 1898, une pétition de soutien reçoit 60 000 signatures et de grands meetings sont organisés en sa faveur.

Le procès de Rennes permet de créer un grand moment d'unité dreyfusarde et d'espérance dreyfusiste malgré de multiples dissimilitudes. Tous les dreyfusards se retrouvent à Rennes pendant cinq semaines. Ils prennent leur repas à l'auberge des « Trois Marches », s'endorment chez les membres de la Ligue... Mais l'établissement du lien entre la cause dreyfusarde et le dreyfusisme se forge lors du procès Zola. La mobilisation intellectuelle de janvier 1898 précipite par ailleurs le dreyfusisme dans sa forme sociale (les 40 listes) et dans sa forme intellectuelle. Émile Duclaux publie *Avant le procès*, qui devient le premier manifeste dreyfusiste⁶⁸.

Du côté des antidreyfusards, il y a une réelle volonté d'apparaître comme une source de vérité sur la culpabilité de Dreyfus et d'être perçus comme un ordre politique légitime. Entre 1894 et 1898 ils réussissent à figer l'Affaire dans un système idéologique empêchant toute révision du procès de 1894, et ce, que Dreyfus soit coupable ou non. Le mouvement parvient également à créer une forte adhésion populaire autour de dogmes simples tels que l'armée, la nation et l'autorité. Il fait preuve d'une réelle force politique et d'une puissance sur l'opinion capables de cacher sa faiblesse numérique, son éclatement politique et ses contradictions. Les antidreyfusards portent l'accusation sur les dreyfusards étant donné que ceux-ci défendent en Dreyfus la citoyenneté républicaine ainsi qu'une ouverture sur la société et un mouvement intellectuel intolérable.

Toutefois, résumer la nation antidreyfusarde par « La France aux Français » est abusif puisque cela assimile l'extrême droite antisémite et de nombreux antidreyfusards modérés, républicains, sincères et soucieux de l'ordre dans la société. Cette expression indique un culte de la nation que certaines personnes perçoivent incompatibles avec des étrangers. Autrement dit, il s'agit alors d'un nationalisme qui entraîne un antisémitisme poussé⁶⁹.

L'idéologie antidreyfusarde existe par ailleurs bien avant l'Affaire⁷⁰. Le 4 juillet 1892, Maurice Barrès théorise le nationalisme dans *Le Figaro*. Alors que le culte de la patrie est

⁶⁸ DUCLERT Vincent, *idem*, p. 83.

⁶⁹ DUCLERT Vincent, *idem*, p. 91.

⁷⁰ JOLY BERTRAND, « Les antidreyfusards avant Dreyfus », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1992, p. 42-65.

encore très ancré à gauche, il commence peu à peu à devenir un thème de la droite qui associe revanche et révision de la Constitution. Le boulangisme et le scandale de Panama vont renforcer un certain républicanisme antiparlementaire ainsi que le rêve de la « France entière » de Paul Déroulède.

Lors de l'arrestation de Dreyfus, puis sa déportation, a lieu le premier moment de rencontre entre ces courants variés unis par leur rejet du capitaine. La presse d'opinion va d'ailleurs avoir un rôle fondamental dans ce rapprochement. En 1896, l'apparition des premiers dreyfusards relance la rencontre entre ces extrêmes.

Le nationalisme voit d'ailleurs dans l'Affaire un événement à la taille de son ambition. Deux grandes figures, Paul Déroulède et Maurice Barrès, prennent très vite les choses en main. Le second apporte aux antidreyfusards un nom, une doctrine ainsi qu'une plume. Plume qu'il met au service de l'antisémitisme pour mieux le récupérer. Déroulède et Barrès touchent des milieux très différents ; le premier plutôt populaire et révolutionnaire, l'autre plutôt élitiste et conservateur. Mais cela se fait toujours au profit du nationalisme. Déroulède possède en plus une réelle volonté d'exploiter les faiblesses du régime parlementaire dans l'Affaire pour changer, par la force, de République.

Les grands bastions de la France antidreyfusarde sont l'armée, le clergé et l'aristocratie, néanmoins ces derniers sont loin de s'identifier totalement au sentiment antidreyfusard. Il faut ainsi bien comprendre qu'il ne faut pas placer des étiquettes sur les institutions. L'armée est n'est pas entièrement antidreyfusarde. Il existe par exemple des officiers « modernistes » pour l'armée, mais aussi des catholiques dreyfusards qui s'opposent à la vision d'une Église antisémite et nationaliste donnée par *Le Pèlerin* et par *La Croix*. De son côté, l'aristocratie est bien généralement antidreyfusarde mais elle ne s'engage pour autant que par le biais de l'armée ou du royalisme.

On retrouve à cette époque de grandes figures, qu'il s'agisse du camp dreyfusard ou de celui antidreyfusard.

Du côté des défenseurs de Dreyfus, nous pouvons prendre l'exemple de Jean Jaurès, étudié par Vincent Duclert⁷¹. En décembre 1894, lors du procès de Dreyfus, Jaurès commence par s'indigner à la Chambre de tant d'égards pour un officier « félon ». Il déclare que d'autres conseils de guerre se sont attaqués à de simples soldats coupables de manquements à la

⁷¹ DUCLERT Vincent, « La justice avant tout ». Dans : *L'Histoire*, n°397, mars 2014, p.34-41.

discipline. Il faut attendre début janvier 1898 pour qu'il soit touché par les dires d'un dreyfusard très engagé, Lucien Herr. Néanmoins, un problème subsiste : il doit vaincre les idées reçues du camp socialiste, dans lequel Dreyfus est perçu encore comme un « bourgeois » n'appelant aucune solidarité humaine. C'est pour cela que Jaurès décide de retarder son engagement pour ne pas ruiner ses efforts en faveur de l'unité des socialistes. Le 19 janvier 1898, il choisit encore la position majoritaire, c'est-à-dire une stricte neutralité dans un conflit interne à la bourgeoisie capitaliste ne touchant pas les prolétaires. Pour les socialistes, la justice n'est qu'un concept de classe et le socialisme doit s'en tenir à la lutte finale. De ce fait, l'homme politique va invoquer l'universalité de certains droits humains intangibles, donc ceux légués par les Lumières et la Révolution française.

Finalement, ce n'est qu'après « J'Accuse... ! » que Jean Jaurès bascule dans le combat du côté des dreyfusards, et y prend part de façon très engagée. Dès le 24 janvier 1898 il proclame à la tribune de la Chambre l'unité indéfectible du socialisme et de la responsabilité universelle pour la justice : « J'ose dire même que toutes les fois qu'il y a eu dans le monde des victimes de l'arbitraire, le Parti socialiste a protesté. »⁷² L'été 1898, il publie les *Preuves*⁷³. Dans son argumentation Jaurès explique aux prolétaires qu'il est possible, sans contredire les principes et « sans manquer à la lutte des classes » de défendre Dreyfus. Si ce dernier est innocent mais condamné (ce qu'il veut prouver) alors ce n'est plus un officier ni un bourgeois, mais tout simplement un homme dépouillé de tout caractère de classe à cause du malheur. Il n'est plus que l'humanité à son plus haut niveau de misère et de désespoir que l'on puisse imaginer.

D'une façon générale, Jaurès accorde beaucoup d'importance au sort du capitaine. Il rédige la déclaration par laquelle Dreyfus annonce sa volonté de « poursuivre la réparation de l'effroyable erreur judiciaire » dont il est encore victime. Dans *La Petite République* du 22 septembre 1899, il écrit : « je veux que la France entière sache, par un jugement définitif, que je suis innocent ».

Du côté antidreyfusard, plusieurs hommes se font les porte-paroles du mouvement : Paul Déroulède, Charles Maurras... Et Maurice Barrès⁷⁴ !

Maurice Barrès est le fondateur de la Ligue de la patrie française, constituée d'hommes de lettres, d'académiciens, de membres de l'Institut de France, de têtes connues comme Renoir ou Degas. Bien que la ligue soit dissoute en 1904, son influence reste importante. Maurice

⁷² DUCLERT Vincent, *op. cit.* p. 36.

⁷³ JAURES Jean, *Les preuves : affaire Dreyfus (29 septembre 1898)*, Paris, Hachette, Éd. 1898.

⁷⁴ D'après l'article de Brigitte DEMEURE, « L'affaire Dreyfus : la patrie française contre les droits de l'homme ». Dans : *Topique*, n° 136, mars 2016, p. 63-78.

Barrès devient alors le maître le plus écouté de la jeunesse de droite et le chef spirituel des nationalistes. D'origine lorraine, il est marqué très tôt par la guerre franco-prusse. L'historien Zeev Sternhell repère chez lui les germes du nationalisme dès 1888. La pensée de Barrès, plutôt de base ouverte et accueillante, bascule vers un nationalisme antisémite et fermé. Il s'oppose à la République parlementaire puis devient membre de la ligue antisémite de Jules Guérin en 1897. Il considère par ailleurs *La France juive* de Drumont comme un guide spirituel – ainsi que Charles Maurras. Durant l'Affaire, il critique les intellectuels qu'il méprise.

Maurice Barrès est dans une autre mesure hostile au protestantisme. Selon lui, cette branche chrétienne est « [étrangère] à la nation et [elle] est l'ennemi[e] de sa vieille tradition catholique : [elle] est l'allié[e] des juifs et des intellectuels apatrides, et constitue, dans les provinces perdues, le terrain naturel du germanisme ». ⁷⁵ De fait, il croit en la nécessité d'une alliance entre nationalistes, catholiques et positivistes (Barrès s'inspire du positivisme d'Auguste Comte).

Les personnalités s'engagent dans les deux camps. Parmi les dreyfusards, on retrouve notamment Émile Zola, Anatole France, Charles Péguy, Jean Jaurès, André Gide, le monde universitaire sauf la médecine et le droit. De l'autre côté, des personnalités comme Maurice Barrès, Charles Maurras, Léon Daudet et la plupart des membres de l'Académie française font entendre leur voix.

Les ligues provoquent des manifestations dans les rues : la ligue des patriotes et la ligue de la patrie française s'opposent à la ligue des droits de l'homme.

Enfin les antidreyfusards mettent en avant l'honneur de l'armée – et le faux Henry est considéré comme un faux patriotique – tandis que les dreyfusards, eux, défendent les droits de l'individu face à la raison d'État.

2) La naissance du clivage politique en France

Cette opposition d'idéologies va entraîner des répercussions sur la politique française. Ainsi, un véritable clivage gauche/droite s'opère sur l'échiquier politique.

La majorité parlementaire « progressiste » forgée aux élections de 1893 éclate dans l'Affaire. En 1899, une véritable réforme des forces politiques autour de la gauche républicaine se met en place ainsi qu'une mise en œuvre en 1900 d'une politique dreyfusienne. L'objectif

⁷⁵ Propos établis par Zeev STERNHELL dans *Maurice Barrès et le nationalisme français* et empruntés par Brigitte DEMEURE dans son article cité dans la note précédente.

est de républicaniser la France et de lutter contre le nationalisme autoritaire relevé par l'Affaire. Cette dernière a libéré et transformé les forces nationalistes, qui ont dominé les débats parlementaires et qui se sont rapprochées de la droite conservatrice, catholique et monarchiste pour mener une politique de répression contre les dreyfusards, considérés comme une menace pour l'ordre social. Ceux-ci connaissent alors les brutalités policières ainsi que les révocations administratives. Les expériences des dreyfusards sont riches de ces violences que connaissent également les ouvriers en grève de Fourmies. Ceci entraîne une ouverture sociale des élites définissant le dreyfusisme.

En avril 1896, la droite antirépublicaine intègre la majorité parlementaire du gouvernement Méline, alors que de leur côté les radicaux se divisent entre leur appartenance à gauche et leurs tendances nationalistes. Mais les gouvernements progressistes des années 1896-1898 sont dans l'incapacité de maîtriser le développement de l'Affaire, laissant le champ libre à une opposition extra-parlementaire de droite.

Au vu de leurs multiples divisions, les radicaux échouent au gouvernement avec le ministère Brisson (juin-octobre 1898). Ils sont alors résignés à soutenir Waldeck-Rousseau et à accepter l'entrée des socialistes au gouvernement.

Socialistes qui connaissent une véritable mutation avec l'Affaire, mais restent divisés. Millerand – peu représentatif du mouvement ouvrier – devient dreyfusard avec la découverte du « faux Henry ». Quant aux guesdistes, ils entrent dans le camp de la défense après « J'Accuse... ! » mais votent l'affichage du discours de Cavaignac. Et enfin, Jaurès s'engage avec retard en janvier 1898, isolé parmi les socialistes indépendants.

Dans les luttes dreyfusardes, des rencontres se font entre anarchistes (Bernard Lazare), grands bourgeois (Emile Duclaux, Louis Havet) et figures protestantes (Francis de Pressensé), ce qui amène à l'introduction des socialistes dans la cité. Il existe néanmoins des positions de rupture telles que les guesdistes. Quant aux allemanistes du parti ouvrier socialiste révolutionnaire dirigé par Jean Allemane, ils se mobilisent très tôt au bénéfice de la double composante ouvrière et intellectuelle. À la pointe du combat socialiste dans l'Affaire, Lucien Herr et Charles Andler séduisent de nombreux intellectuels et portent Jaurès vers un engagement dreyfusard exceptionnel ainsi que vers son destin de rassembleur socialiste.

Le socialisme français se découvre dans la République un avenir possible grâce à l'Affaire, et sans perdre de sa capacité militante. Ainsi en 1902 naissent deux partis reproduisant les choix réalisés dans l'affaire Dreyfus : le parti socialiste de France, de tradition guesdiste et vaillantiste, et le parti socialiste français, jaurésiste. Enfin, grâce à Jean Jaurès, ces deux partis

vont se fondre et s'unir pour créer en 1905 la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO)⁷⁶.

Au gouvernement, une politique dreyfusienne de gauche – peut-être est-ce un pléonasm – se met en place. Waldeck-Rousseau arrive au pouvoir non pour réhabiliter mais pour mettre fin à la crise nationaliste qui menace la stabilité politique, le corps social et l'unité nationale. Il attaque indirectement les antidreyfusards en luttant contre le nationalisme, et ce, en renforçant l'État. Des fonctionnaires ayant révélé leur incompétence subissent alors des mutations ou des mises à la retraite, comme Cuignet ou du Paty de Clam. Le président du Conseil renforce également ses liens avec la Chambre pour contrer l'antiparlementarisme.

Mais surtout, l'Affaire a libéré les inquiétudes des républicains envers une « invasion cléricale » dénoncée en 1898 par Scheurer-Kestner ou Brisson. Ils craignent que l'Église ne prenne le contrôle de l'administration. Waldeck-Rousseau est inquiet aussi lorsqu'il observe les liens entre les congrégations religieuses et les antidreyfusards dogmatiques. Pour lui, la religion doit se limiter à la sphère du privé, il demande donc au Parlement de l'autoriser à exercer des poursuites contre les assomptionnistes. Le 2 juillet 1901 est promulguée la loi sur les associations. Elle complète la loi sur les syndicats (« loi Waldeck-Rousseau » de 1884) et tente de réduire l'influence sociale de l'Église en excluant les congrégations non autorisées du droit commun. Elle offre également la possibilité et un avenir à un mouvement que l'Affaire avait révélé : un besoin de réunion, de recherche d'association, etc.

Le 3 juin 1902, Waldeck-Rousseau se retire après avoir fait gagner le Bloc des gauches, et Émile Combes lui succède. Ce dernier poursuit le renforcement de l'État républicain et la politique anticléricale avec la fameuse loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. Il permet également une ouverture républicaine par l'école et la démocratisation de l'armée. Combes met en place des conditions plus que favorables pour la réhabilitation du capitaine.

L'affaire Dreyfus refonde et réinvente l'extrême droite française. Elle donne naissance à l'Action française, suite à la décision d'Henri Vaugois et de Maurice Pujo de créer un comité électoral nationaliste en prévision des élections de 1898. Charles Maurras se rapproche de ce Comité d'Action française et le dote d'une revue en juillet 1899. En 1900 il publie *l'Enquête*

⁷⁶ DUCLERT Vincent, *L'affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, 2012, p. 66.

sur la monarchie et affirme la nécessité de faire table rase de la Révolution et d'obtenir par tous les moyens un retour de l'ordre royal. Ainsi, la mission de l'Action française et de forger un climat intellectuel favorable à cette grande cause. La jeunesse nationaliste est alors détournée de la Ligue des patriotes et enchaîne des actions. En 1908, Dreyfus est victime d'une tentative d'assassinat lors du transfert des cendres de Zola au Panthéon, les statues de Bernard Lazare et d'Auguste Scheurer-Kestner sont mutilées. Mercier devient, après Henry, le héros de ce mouvement mélangeant l'ultranationalisme et le culte de l'Ancien-Régime.

L'Action française représente une première forme d'extrême-droite. Elle est une synthèse réussie entre les courants nationaliste, antisémite, et autoritaire qui formaient auparavant le camp antidreyfusard. Elle propose par ailleurs une alternative monarchiste tout à fait nouvelle. Toutefois, l'Action française nourrit aussi une seconde forme d'extrême droite. Elle se définit non pas dans un rapport au passé mais selon un « mimétisme de la raison » d'après Pierre Vidal-Naquet dans *Les Juifs, la mémoire et le présent*, paru en 1901. De plus, elle réalise une véritable apologie du mensonge que l'on retrouve dans les expertises de Bertillon, dans les théories de Mercier et dans sa négation de l'histoire⁷⁷.

D'une façon plus générale, le nationalisme garde une large base populaire. Les vieux républicains, souvent admirateurs de Rochefort ou lecteurs de Drumont vont passer de gauche à droite par passion nationaliste et antisémite. Lors des élections de 1900, le conseil municipal de Paris est acquis au nationalisme après avoir représenté la ville républicaine par excellence.

Ce nouveau nationalisme entraîne une nouvelle organisation en ligues qui se décrit par des manifestations de rues et des techniques d'agitation. L'affaire Dreyfus fait entrer la société française dans l'« ère des masses »⁷⁸, interdisant à la politique d'être confisquée par les acteurs professionnels et devant tenir compte d'une opinion publique de plus en plus imposante. Il faut donc être à son écoute de même qu'il est tentant de la manipuler. Un nouveau jeu politique est démontré par l'Affaire, celui des manifestations violentes, des rues disputées entre factions, de la concurrence des réunions publiques, des débordements de la presse...

Le nationalisme antidreyfusard montre également l'ampleur de l'antisémitisme dans toutes les classes sociales du pays, qu'il s'agisse de l'anticapitalisme primaire, de l'antijudaïsme catholique ou bien encore du racisme de la nouvelle « science ».

En ce qui concerne la droite, elle était jusqu'alors composée d'élus opposés au régime ou de ralliés suspects. Vient de ce fait la constitution d'un centre droit, républicain par ses origines.

⁷⁷ DUCLERT Vincent, *idem*, p. 97-98.

⁷⁸ WINOCK Michel, *op. cit.*, p. 189.

La « légitimité républicaine »⁷⁹ dans l'avenir n'est donc plus forcément monopolisée par la gauche. Il y a une étape importante dans ce processus de translation vers la droite, et elle survient lorsque Méline et ses soutiens sont les premiers à changer de bord politique en 1903, structurant le parti de la Fédération républicaine. Cela après que des modérés acquis à la Défense républicaine puis au Bloc des gauches, tels que Barthou, Poincaré, Caillaux ont fondé l'Alliance républicaine démocratique. Pour eux, la politique doit être « anticléricale mais non antireligieuse »⁸⁰.

Le conservatisme républicain se retrouve scindé par l'Affaire davantage sur la question de la laïcité que sur la question sociale. L'anticléricisme reste toujours le critère incontournable de la gauche et c'est grâce à lui qu'elle peut faire « bloc ».

L'affaire Dreyfus engendre un véritable clivage entre la gauche et la droite et bascule le nationalisme d'un bord à l'autre. Les dreyfusards proviennent – ou rejoignent – le socialisme et une gauche dreyfusienne mise en place par Waldeck-Rousseau s'installe au pouvoir avec le Bloc des gauches. Quant aux antidreyfusards, ils poursuivent leurs actions nationalistes et antisémites dans les rues, notamment avec les ligues. Par ailleurs, les idées républicaines ne sont plus propres à la gauche et gagnent les mentalités de la droite. Ainsi se dessine le paysage politique français du XX^{ème} siècle.

Ces études sur le clivage politique, sur les intellectuels et sur les deux camps ont été réalisées et travaillées dans l'historiographie maintes fois. Pour autant, cette dernière est-elle complète ? Est-elle achevée ? Ne reste-t-il pas des zones d'ombres, des sujets mis en marge dans cette histoire de l'Affaire ? *Quid* d'Alfred Dreyfus, principal concerné mais pourtant si éloigné des débats ? *Quid* des femmes et de leur rôle dans une période où elles semblaient totalement exclues ?

II) Une historiographie complète et achevée sur l'Affaire ?

A) « L'histoire obsessionnelle », une reprise antidreyfusiste de l'histoire de l'Affaire

1) « Histoire obsessionnelle », définition

De multiples travaux existent donc aujourd'hui sur l'affaire Dreyfus, basés sur des recherches de plusieurs années, alimentés par des sources provenant de correspondance, de

⁷⁹ WINOCK Michel, *idem.*, p. 185.

⁸⁰ WINOCK Michel, *idem.*, p. 186.

journaux, de lettres... Les preuves actuelles ne peuvent qu'affirmer la pleine et entière innocence du capitaine. Pourtant, tout un pan de l'historiographie de l'Affaire reste dubitatif et continue de publier des ouvrages remettant en cause jusqu'à la réhabilitation d'Alfred Dreyfus de 1906.

Vincent Duclert parle d' « histoire obsessionnelle »⁸¹. Il s'agit d'une littérature coupée du réel et enfermée dans des polémiques. L' « histoire obsessionnelle » encourage notamment le révisionnisme – puis négationnisme – qui reste malgré tout un courant tenace mais bien marginal avec une audience réduite. Elle le nourrit grâce à des auteurs proches des thèses de l'Action française.

Cette histoire joue sur la pratique du soupçon, qui caractérise constamment les ouvrages se complaisant dans le culte du « grand secret » jamais dévoilé. Toutefois, cela autorise les hypothèses gratuites et les révélations sans preuves. Un exemple peut être pris ici avec Henri Giscard d'Estaing et son livre *d'Esterhazy à Dreyfus*⁸² publié en 1960. Il incarne parfaitement ce type douteux d'histoire généralement lié à une droite conservatrice qui a toujours écarté l'innocence de Dreyfus et la culpabilité de l'état-major.

Cette littérature révèle un courant d'opinion dans lequel se mêlent indifféremment la croyance que l'Affaire « a fait du mal à la France », la conviction que le mystère demeure dans l'espionnage ainsi que l'idée que les historiens professionnels sont incompetents en raison de leur méconnaissance des domaines techniques, renseignements et artillerie confondus. En 1962, Henri Guillemin fait paraître *L'énigme Esterhazy*⁸³ où il écrit que le bordereau laisse encore une énigme dans l'Affaire. Quant à la voie techniciste, elle repose sur une vieille tradition datant des tromperies d'Alphonse Bertillon. Michel de Lombares publie alors deux ouvrages, *L'affaire Dreyfus. La clef du mystère*⁸⁴ et en 1985 *L'affaire Dreyfus*⁸⁵. Dans ce dernier, il constate que l'Affaire fait encore parler d'elle. De fait, il estime que son « histoire devait être bien douteuse puisqu'elle était encore controversée ». Les historiens n'auraient pas vu – ou pas voulu voir – les anomalies du bordereau et celles-ci auraient troublé le récit bien connu de l'affaire Dreyfus.

⁸¹ DUCLERT Vincent, « Histoire, historiographie et historiens de l'affaire Dreyfus (1894-1997) », dans LEYMARIE Michel (dir.), *La postérité de l'affaire Dreyfus*, Arras, Presses universitaires du Septentrion, 1998, p. 160.

⁸² GISCARD D'ESTAING Henri, *D'Esterhazy à Dreyfus*, Paris, Plon, 1960.

⁸³ GUILLEMIN Henri, *L'énigme Esterhazy*, Paris, Gallimard, 1962.

⁸⁴ DE LOMBARES Michel, *L'affaire Dreyfus. La clef du mystère*, Paris, Robert Laffont « les ombres de l'histoire », 1972.

⁸⁵ DE LOMBARES Michel, *L'affaire Dreyfus*, Paris, Charles Lavauzelle, 1985.

Selon l'auteur, l'état-major connaissait l'innocence du capitaine mais celui-ci a été condamné pour protéger le généralissime Saussier. Ce dernier aurait alors engagé Esterhazy comme agent double. Finalement, les services de renseignements allemands seraient les véritables responsables de la fabrication du bordereau.

Les méthodes employées par Michel de Lombarès possèdent ici de grosses faiblesses : il ne sort pas du domaine ultraspécialisé des services de renseignement et de l'artillerie. De plus, ses hypothèses n'ont jamais été validées par des preuves et il le reconnaît ! Cela montre bien qu'il existe encore un fantasme autour de l'Affaire. D'autres écrits prétendent révéler la « vérité » sur l'Affaire face à celle des historiens. Une thèse se développe notamment sur un plan français d'intoxication de l'état-major allemand dans lequel Dreyfus aurait été un agent en service commandé dans le but de protéger les secrets de l'artillerie française. Néanmoins, cela s'oppose à la fois aux démonstrations des historiens et au témoignage de Dreyfus.

Les auteurs de l'« histoire obsessionnelle » sont souvent des amateurs qui ont négligé les sources ou propagé une idéologie malsaine cherchant tout simplement à réhabiliter les antidreyfusards, dans la lignée des écrits de la droite nationaliste des années 1900.

2) L'affaire Dreyfus selon les antidreyfusards

Les antidreyfusards ont eux-mêmes écrit plusieurs ouvrages sur l'Affaire, dans cette lignée de l'« histoire obsessionnelle ».

Dès 1909, deux anciens officiers militants de l'Action française, Frédéric Delebecque et Georges Larpent, empruntent le pseudonyme d'Henri Dutrait-Crozon et publient le *Précis de l'affaire Dreyfus*, dans lequel est écrit un texte antisémite volant les méthodes de l'histoire scientifique pour inventer des mensonges nécessaires à leur démonstration. Cet ouvrage est réédité en 1924, en 1938 et en 1987. Plus tard, après l'affaire Dreyfus, Robert Faurisson prend le relais, et le révisionnisme passe au négationnisme : du « traître juif » au « mensonge d'Auschwitz »⁸⁶.

Toutefois, le révisionnisme antidreyfusard est un courant qui a commencé avant l'Affaire. Dès 1866, le programme de « révision historique » est annoncé avec la fondation de la *Revue des questions historiques* dans les milieux catholiques et légitimistes. L'objectif ici est

⁸⁶ HARTOG François, « 1906-1006. L'histoire au miroir de l'Affaire », dans DUCLERT Vincent, SIMON-NAHUM Perrine (dir.), *Les événements fondateurs. L'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 44.

de lutter contre les « falsifications négatives » de l'histoire de France⁸⁷. Dans les années 1980, Pierre Vidal-Naquet remonte le canal pour faire face à ce courant et contrer les « assassins de la mémoire »⁸⁸.

Le révisionnisme antidreyfusard profite souvent d'un vide historiographique pour sortir de l'ombre. Il y parvient particulièrement après la Première Guerre mondiale, lorsque le pays a besoin de se reconstruire. De fait, la recherche est rendue plus difficile. C'est pourquoi le révisionnisme occupe très rapidement le champ libre déserté par cette dernière, et profite du même coup de l'essor de l'Action française. La frénésie des mémoires dreyfusarde, socialiste et républicaine n'est alors pas suffisante pour construire une histoire capable de s'imposer face à ces dérives. En 1924, le *Précis de l'affaire Dreyfus* est réédité une première fois. L'année suivante l'ancien général Roget publie *Ce que tout Français doit en connaître*, préfacé par le commandant Cuignet. En 1933, Charles Maurras fait paraître *Au signe de Flore. La fondation de l'Action française 1898-1900*, dans lequel il attaque l'innocence de Dreyfus, l'histoire critique et la démocratie politique.

Mis à part le révisionnisme, les antidreyfusards réagissent de différentes manières après l'affaire Dreyfus.

La plupart reste silencieux. Ce sont généralement les antidreyfusards modérés, les catholiques ralliés représentés sous le parti de l'Action libérale ou bien encore les derniers ligueurs restés fidèles à Déroulède. Ils souhaitent tourner la page très vite et profiter de la loi d'amnistie de 1900. Ils accueillent quasiment sans aucun commentaire l'arrêt de 1906. Le 7 juillet 1906, dans *Le Drapeau*, Galli – qui a remplacé Déroulède à la tête de la Ligue des patriotes – écrit qu'il a avoué à son entourage ses doutes autour de la culpabilité de Dreyfus. Quant au projet de loi de réintégration du capitaine dans l'armée, il est approuvé à 473 voix contre 42, et les antidreyfusards les plus coriaces s'abstiennent. Il y a une volonté réelle de passer à autre chose. Lorsque l'Action française propose aux antidreyfusards de continuer le combat et d'offrir une médaille à Mercier, Déroulède va même jusqu'à refuser catégoriquement. Toutefois, ce silence ne veut pas dire rétractation ! La majorité des antidreyfusards n'ont jamais reconnu publiquement qu'ils s'étaient trompés, sauf exception comme Barrès, qui l'avoue vaguement en novembre 1913 devant la Ligue des patriotes ou bien Ernest Judet en 1930. Sous Vichy, lorsque les bibliothèques publiques retirent certains ouvrages dreyfusards,

⁸⁷ HARTOG François, *idem*, p. 44.

⁸⁸ VIDAL-NAQUET Pierre, *Les Assassins de la mémoire*, Paris, La Découverte, 1987.

c'est plus par volonté d'oubli que de réparation. Aujourd'hui, l'immense majorité des nationalistes se désintéresse totalement de la question et préfère se focaliser sur Jeanne d'Arc.

D'autres antidreyfusards protestent encore après l'Affaire. Pour eux, Dreyfus est un traître deux fois condamné et la réhabilitation est un déni de justice. Il s'agit ici de la pensée de l'Action française. En effet, cette dernière tire son origine et sa légitimité de l'Affaire et ne parvient pas à en sortir. Les premières attaques ont lieu dès le début du XX^{ème} siècle, en 1908 par exemple avec la tentative d'attentat de Louis Grégori contre Dreyfus, ou bien encore avec l'ouvrage *Précis de l'affaire Dreyfus*, dans lequel on retrouve un discours très maurassien et diffamatoire, ce qui va pousser le capitaine à poursuivre ses auteurs en correctionnelle⁸⁹. Plus tard, la Première Guerre mondiale prouve qu'il existe bien un péril allemand et que cela justifie la vigilance des bons Français face à l'espionnage de la fin du XIX^{ème} siècle. Des ouvrages antidreyfusards paraissent alors dans l'entre-deux-guerres, ceux déjà cités de Jean Roget et la réédition du Dutrait-Crozon en 1924, puis en 1938. Léon Daudet – antidreyfusard de la première heure – publie *Au temps de Judas*⁹⁰ en 1920 dans lequel il raconte ses souvenirs de l'Affaire. Quant à l'Action française, elle a besoin d'un ennemi ténébreux pour vivre donc elle provoque des violences à outrance. Mais l'équipe fondatrice est toujours là en 1938 et semble rester bloquée dans le passé. Les jeunes ne comprennent plus ce langage et demandent à mener les combats de leur temps. Un déséquilibre se crée et l'efface du jeu politique, lui faisant perdre la majeure partie de son influence. Par ailleurs en 1945, ses cadres sont renouvelés et laissent la place à des hommes qui se moquent de l'Affaire.

Enfin, entre le silence et le maintien de la protestation, d'autres antidreyfusards trouvent inutile d'insister sur la culpabilité de Dreyfus, tout ne reniant pas leur choix de croire qu'il l'était. C'est l'antidreyfusisme modéré qui consistait à défendre l'armée, à lutter contre l'abjecte campagne antimilitariste des sans-patrie. La fin justifiait les moyens. Dans cette vision, on retrouve l'idée que les deux camps ont eu raison l'un et l'autre – ce que les dreyfusards ne pensent pas. Ces antidreyfusards sont prêts à défendre l'innocence de Dreyfus, mais en justifiant le comportement de l'état-major. Selon eux, il y aurait eu une mauvaise intrigue autour du canon de 75, un secret majeur dont la préservation aurait représenté une priorité absolue pour le haut-commandement et qui aurait légitimé le sacrifice provisoire d'un innocent. Dans cette idée, personne n'était coupable et l'envoi de Dreyfus au bagne n'était qu'un malentendu cocasse.

⁸⁹JOLY Bertrand., « Le nationalisme », dans DUCLERT Vincent, SIMON-NAHUM Perrine (dir.), *Les événements fondateurs. L'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 58.

⁹⁰ DAUDET Léon, *Au temps de Judas*, Paris, éditions Bernard Grasset, 1920.

Esterhazy, puis Henri Mazel en 1934 mettent en avant l'idée que le bordereau n'était qu'une œuvre de Schwartzkoppen pour tromper tout le monde. Encore aujourd'hui des thèmes grotesques paraissent et relèvent souvent du fruit d'amateurs qui ne font pas de l'antidreyfusisme mais qui cherchent à discréditer la campagne dreyfusarde.

Pour comprendre tout cela, certains historiens du politique se sont penchés sur le nationalisme. L'un des spécialistes est Bertrand Joly, qui a publié en 1981 *L'agitation nationaliste à Paris (1880-1900)*⁹¹. Michel Winock a fait paraître de son côté l'année suivante une étude sur Édouard Drumont et sur l'antisémitisme en France⁹². La xénophobie a été étudiée quant à elle par Allan Mitchell en 1982, dans un article où il explique que c'est la mentalité xénophobe du contre-espionnage français qui a formé les « racines » de l'affaire Dreyfus⁹³. Néanmoins, l'étude des antidreyfusards reste encore inachevée et laisse ainsi la part belle à la littérature militante qui se nourrit des ambiguïtés de la recherche et de son orientation vers l'histoire sainte. Les études politiques sont tournées pour autant en faveur des vainqueurs. Victor Nguyen a publié deux travaux, particulièrement l'un sur Charles Maurras⁹⁴ puis une thèse d'État inachevée et publiée grâce à Pierre Chaunu en 1991 sur les origines de l'Action française⁹⁵. La diversité antidreyfusarde a été étudiée par Bertrand Joly, véritable connaisseur des milieux de droite. Il fait paraître un article sur le rôle du parti royaliste dans l'Affaire⁹⁶ en 1983, et un autre sur les antidreyfusards avant Dreyfus en 1992⁹⁷.

Très récemment, un ouvrage sur les textes de Charles Maurras a été publié aux éditions Robert Laffont⁹⁸, préfacé par Jean-Christophe Buisson. Il fait écho à une polémique apparue en janvier dernier sur l'inscription de l'ancien directeur de *l'Action française* dans le *Livre des commémorations 2018* à l'occasion des 150 ans de sa naissance. Finalement, son nom a été retiré et l'ouvrage a pris fin. Cette controverse démontre de façon plus ou moins implicite que l'Affaire marque toujours les esprits au XXI^{ème} siècle.

⁹¹ JOLY Bertrand, *L'agitation nationaliste à Paris (1898-1900) et les élections municipales de 1900*, thèse de l'École des Chartres, 1981.

⁹² WINOCK Michel, *Edouard Drumont et Cie. Antisémitisme et fascisme en France*, Seuil, « XXe siècle », 1982.

⁹³ MITCHELL Allan, « La mentalité xénophobe : le contre-espionnage en France et les racines de l'affaire Dreyfus », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1982, p. 489-499.

⁹⁴ NGUYEN Victor, « Charles Maurras (1868-1952) et l'Affaire : une crise de l'identité française ? » dans *Les écrivains et l'affaire Dreyfus*, Paris, PUF, 1983.

⁹⁵ *Id.*, *Aux origines de l'Action française. Intelligence et politique à l'aube du XXe siècle*, Paris, Fayard, 1991.

⁹⁶ JOLY Bertrand, « Le parti royaliste et l'affaire Dreyfus », *Revue historique*, 1983, p. 311-364.

⁹⁷ *Id.*, « Les antidreyfusards avant Dreyfus », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1992, p. 198-211.

⁹⁸ *L'Avenir de l'intelligence et autres textes*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2018.

L'héritage de l'Affaire pour le nationalisme est celui du culte de la défaite, et de la joie dans le combat d'arrière-garde. Ce qui a pour conséquence l'apparition d'une paranoïa qui lui donne une incarnation et une justification : la vie est un complot permanent, un ultime combat contre les forces obscures telles que les juifs, les protestants, les francs-maçons, les communistes, les agents du fisc et plus récemment les musulmans. Cette vision provient de la théorie des quatre états confédérés de Charles Maurras ainsi que du thème de « l'anti-France », maintenu jusqu'au poujadisme. L'héritage de l'Affaire a permis aux nationalistes de garde une rhétorique très puissante pour occuper le terrain médiatique. Cette puissance qui a d'ailleurs fonctionné pendant un demi-siècle.

Enfin, il faut retenir que les grands antidreyfusards tels que Cavaignac, Bertillon ou encore Maurras sont morts convaincus de la culpabilité de Dreyfus. Par ailleurs, encore à l'heure actuelle l'Action française ne renie rien de ses pensées et agissements, bien que cela ne s'incorpore pas dans la mémoire obsessionnelle comme c'était le cas pour son ancien directeur.

B) Les historiens face à l'Affaire

1) L'affaire Dreyfus, une histoire immédiate contemporaine de la naissance de l'École méthodique

Au-delà de l'intérêt des antidreyfusards pour l'Affaire même bien après son terme, les historiens eux-mêmes ont beaucoup étudié cette crise, et ce, dès le départ et bien avant qu'elle ne soit finie.

Le rôle des historiens est très important voire fondamental dans l'Affaire. Ils sont entrés sur la scène publique comme des savants pour faire le constat devant l'acte d'accusation porté contre Dreyfus que « l'esprit public est bien peu scientifique »⁹⁹. Ils interviennent en tant que philologues et spécialistes des textes, de déchiffrement et de la critique puis s'opposent aux experts de la justice militaire dans ce domaine. L'engagement des historiens leur permet de pratiquer ouvertement leur savoir et d'avoir le sentiment d'appartenir à une communauté intellectuelle. Ils se dotent alors d'une conscience de citoyenneté. Cela apporte de profondes conséquences pour l'histoire, qui s'ouvre ainsi à la période contemporaine. Les historiens vont reconnaître des travaux de non-spécialistes à la condition que ceux-ci respectent les règles de la critique historique. Entre 1898 et 1904, Gabriel Monod, Georges Duruy ou bien encore Albert

⁹⁹ DUCLERT Vincent, *op. cit.*, p. 75.

Reville, ainsi que des philosophes tels que Jean Jaurès avec *Les Preuves*¹⁰⁰ ou Alphonse Darlu et des sociologues comme Émile Durkheim vont écrire sur l’Affaire. L’homme politique Joseph Reinach va de son côté publier une monumentale *Histoire de l’affaire Dreyfus* saluée par les historiens. Parue en sept tomes, elle devient une source et un récit essentiel pour la connaissance de l’événement.

L’histoire est donc professionnalisée comme science du passé et les savants sont sortis de leurs cabinets pour appliquer leurs méthodes d’analyse des documents du passé au présent. Par exemple, le bordereau se déchiffre comme une charte. Les historiens vont jusqu’à témoigner en justice au nom de leur expertise et de leur conscience. Plus tard, ces pratiques vont ressurgir, notamment lors des procès Papon, Barbie ou Touvier.

Les historiens s’attribuent une œuvre triple. D’une, l’engagement individuel et la rédaction de petites brochures de combat ainsi que la mise en histoire immédiate de l’Affaire. De deux, ils opposent ces preuves face aux falsifications antidreyfusardes. Et enfin de trois, tout cela permet de dégager des enjeux intellectuels de l’Affaire ainsi qu’une affirmation de la capacité du savoir historique à être présent dans la cité. Madeleine Rebérioux dans son article « Histoire, historiens et dreyfusisme »¹⁰¹ montre que cette exigence critique et que cet investissement historien ont entraîné des mutations intellectuelles de l’histoire révélées par des ouvrages clefs tels que *l’introduction aux sciences historiques* de Langlois et Seignobos – deux dreyfusards.

Ainsi, l’affaire Dreyfus sert de terrain de validation de la méthode historique. Elle montre en effet que la pratique de l’histoire et la vigilance civique demandent la même exigence. Pourtant, au moment où l’« éthos » de l’historien paraît renforcé par le succès des interventions scientifiques dans l’Affaire et grâce à la lutte contre les antidreyfusards – notamment dans l’École des chartes –, une contestation théorique vient bousculer les certitudes historiennes au sein des savants dreyfusards. Il s’agit de celle du jeune normalien François Simiand. Ce dernier s’intègre à la mouvance socialiste de Lucien Herr et à un groupe de sociologues durkheimiens avec lesquels il attaque la « méthode » de l’histoire. Des sociologues durkheimiens qui sont d’ailleurs plus à l’aise dans la phase dreyfusiste de l’Affaire puisqu’ils cherchent à en comprendre les mécanismes sociaux. En revanche, ils ne sont pas trop présents dans la phase dreyfusarde lorsque l’innocence d’un homme seul est en jeu. C’est ce débat entre la sociologie

¹⁰⁰ JAURES Jean, *Les preuves : affaire Dreyfus (29 septembre 1898)*, Paris, Hachette, Éd. 1898.

¹⁰¹ REBERIOUX Madeleine, « Histoire, historiens et dreyfusisme », *Revue historique*, avril-juin 1979.

et histoire qui a fait mûrir le projet des *Annales* de Marc Bloch et de Lucien Febvre, et il a pour genèse l'affaire Dreyfus¹⁰².

La participation d'historiens étrangers rajoute par ailleurs une dimension d'histoire immédiate de l'Affaire. En 1898, Fred. C. Conybeare publie *The Dreyfus Case*¹⁰³ en Angleterre et Otto Mittelstadt, *Die Affaire Dreyfus. Eine Kriminal politische Studie*¹⁰⁴ en Allemagne.

Rapidement, l'Affaire s'inscrit donc dans un combat pour la liberté et l'égalité. L'exigence de la réhabilitation de Dreyfus découle d'un travail d'historien mené sur l'événement. Toutes sortes d'études paraissent à l'aube du XX^{ème} siècle et font de l'Affaire de l'histoire immédiate. Ainsi des guides, comme celui de Bernard Francfort¹⁰⁵, des chronologies, des bibliographies – dont une écrite par Paul Desachy¹⁰⁶ sont publiés. Paraissent aussi des synthèses telle que celle de Pierre Mole (pseudonyme de Gabriel Monod et Gaston Paris) et son *exposé impartial de l'affaire Dreyfus*¹⁰⁷. L'objectif est de comprendre le désastre du procès de Rennes et de découvrir LE fait nouveau permettant une nouvelle révision. L'événement est désormais dégagé d'une partie de sa charge émotionnelle et le terme « impartial » de la synthèse cité ci-dessus le montre bien.

2) Une historiographie tournée vers le dreyfusisme

Au nom de la justice, de la liberté et de l'égalité, les historiens se tournent donc vers le dreyfusisme. Ils cherchent d'abord à prouver l'innocence de Dreyfus grâce à la méthode historique forgée par Langlois et Seignobos, puis démontrent les erreurs du camp adverse. L'ouvrage de Marcel Thomas *L'affaire sans Dreyfus*, publié en 1961¹⁰⁸, en est un exemple concret puisqu'il analyse le rôle du vrai coupable Esterhazy. Mais surtout, il parvient à bloquer les œuvres polémiques, ainsi que les tentatives de nier la réalité et le réveil de l'antisémitisme.

Nous l'avons vu, c'est l'éthique professionnelle de nombreux historiens qui les a poussés à s'engager comme savants et experts dans l'affaire Dreyfus, faisant de leurs travaux des outils de l'histoire immédiate.

¹⁰² DUCLERT Vincent, *op. cit.*, p. 76-77.

¹⁰³ CONYBEARE Fred. C., *The Dreyfus Case*, Londres, G. Allen, 1898.

¹⁰⁴ MITTELSTADT Otto, *Die Affaire Dreyfus. Eine Kriminal politische Studie*, Berlin, J. Guttentag, 1898.

¹⁰⁵ FRANCFORT Bernard, *Guide dans le maquis de l'affaire Dreyfus*, Paris, E. Cornély, 1904.

¹⁰⁶ DESACHY Paul, *Bibliographie de l'affaire Dreyfus*, Paris, E. Cornély, 1905.

¹⁰⁷ MOLE Pierre, *Exposé impartial de l'affaire Dreyfus*, Paris, P.V. Stock, 1899.

¹⁰⁸ THOMAS Marcel, *L'affaire sans Dreyfus*, Paris, Fayard, 1961.

Les historiens empruntent la voie du dreyfusisme pour comprendre la crise et convaincre l'opinion grâce à la raison. Ils se sentent obligés d'un devoir de comprendre le présent, notamment entre 1898 et 1899, et se portent vers des événements extérieurs pouvant se rapprocher de l'Affaire. Tel est le cas par exemple de Gaston Paris qui a étudié un procès sous Philippe IV le Bel¹⁰⁹ ou bien Paul Stapfer avec son ouvrage *Victor Hugo et l'affaire Dreyfus*¹¹⁰.

Après la Seconde Guerre mondiale, Jacques Kayser publie *l'affaire Dreyfus*¹¹¹. Il est le premier depuis longtemps à renouer le fil de l'histoire de l'Affaire. Il écrit un ouvrage de vulgarisation et son livre tend à rapprocher le présent dramatique d'un passé différent pour beaucoup de contemporains. Il le dédicace d'ailleurs à Madeleine Lévy, la petite-fille de Dreyfus disparue à Auschwitz en 1942.

De nouvelles méthodes et ambitions apparaissent, dont celle de l'interrogation des travaux sur l'événement et sa dimension, appuyés sur des sources archivistiques ou sur des documentaires élargis. Par exemple, Maurice Baumont pour son ouvrage¹¹² utilise les archives diplomatiques. Quant à Patrice Boussel, pour *L'affaire Dreyfus et la presse*¹¹³, il recherche les anciens journaux de l'époque. Marcel Thomas¹¹⁴ de son côté va utiliser les archives de la Cour de cassation déposées aux Archives nationales ainsi que la Bibliothèque nationale. Ainsi, son ouvrage va devenir une référence pour l'histoire judiciaire, policière et militante de l'affaire Dreyfus.

Dans les années 1960, l'extension de la communauté des historiens contemporanéistes va être possible grâce à l'ouverture du domaine des archives et aux meilleures possibilités de l'édition. Cette extension permet alors l'émergence d'une histoire intellectuelle, qui organise plusieurs colloques et publie un numéro spécial de la *Revue française de sciences politiques*, « Les intellectuels dans la société française contemporaine », en décembre 1959. Ces travaux vont faire date. L'engagement va se voir inscrire dans un contexte culturel et mental particulier selon la thèse de Claude Digeon, *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*¹¹⁵.

¹⁰⁹ PARIS Gaston, « Un procès criminel sous Philippe le Bel », *Revue du Palais*, 1^{er} août 1898, p. 244-261.

¹¹⁰ STAPFER Paul, *Victor Hugo et l'affaire Dreyfus*, Paris, Paul Ollendorff, 1901.

¹¹¹ KAYSER Jacques, *L'affaire Dreyfus*, Paris, Gallimard, 1946.

¹¹² BAUMONT Maurice, *Aux sources de l'affaire Dreyfus*, Paris, Productions de Paris, 1959.

¹¹³ BOUSSEL Patrice, *L'affaire Dreyfus et la presse*, Paris, Armand Colin « Kiosques », 1960.

¹¹⁴ THOMAS Marcel, *op. cit.*

¹¹⁵ DIGEON Claude, *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, PUF, 1959

De son côté le cadre militaire est également dressé dans les années 1960. Raoul Girardet publie *La Société militaire dans la France contemporaine*¹¹⁶ et Henry Contamine fait paraître *La Revanche, 1871-1914*¹¹⁷ dans laquelle il intègre directement l'affaire Dreyfus.

L'histoire religieuse est étudiée particulièrement avec Jean-Marie Mayeur dans son ouvrage *Un prêtre démocrate. L'abbé Lemire, 1853-1928*¹¹⁸ dans lequel il aborde la relation entre la religion et le politique. Sa thèse tend à montrer l'antidreyfusisme modéré, voire conciliant, des démocrates chrétiens. De son côté Pierre Sorlin étudie le journal *La Croix*¹¹⁹

Toutefois, c'est surtout l'histoire politique qui va travailler sur l'Affaire. Pierre Sorlin publie alors un autre ouvrage consacré à Waldeck-Rousseau¹²⁰ dans lequel il restitue le rôle supérieur de ce dernier dans l'affaire Dreyfus et dans la Défense républicaine. L'historien transforme ainsi le cadre politique. Janine Ponty, elle, travaille sur la presse quotidienne pendant la crise entre 1898 et 1899¹²¹. L'Affaire s'inscrit peu à peu dans la problématique de l'avènement républicain avec, entre autres, un colloque réalisé à Orléans en septembre 1970 ainsi que l'ouvrage que Claude Nicolet, *L'idée républicaine, 1789-1924*¹²². Un autre ouvrage, de Daniel Ligou, paraît à cette période sur le socialisme et y incorpore l'Affaire¹²³.

Entre 1976 et 1982, une série d'articles fondamentaux sont publiés sur l'Affaire, et bien souvent traduits de l'américain. On retrouve l'article de Madeline Reberieux sur l'engagement dreyfusard des historiens et sur la transformation des méthodes historiennes par l'Affaire¹²⁴. Méthodes que l'auteure emploie en écrivant son étude ! Charles-Olivier Carbonell rejoint cet article avec son ouvrage *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français*¹²⁵, dans lequel il aborde l'institutionnalisation professionnelle et scientifique de l'histoire dans les premières années de la République.

¹¹⁶ GIRARDET Raoul, *La Société militaire dans la France contemporaine*, Paris, Plon, 1963.

¹¹⁷ CONTAMINE Henry, *La Revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957.

¹¹⁸ MAYEUR Jean-Marie, *Un prêtre démocrate. L'abbé Lemire, 1853-1928*, Paris, Casterman « Religion et société », 1968.

¹¹⁹ SORLIN Pierre, « *La Croix* », et les juifs 1880-1899. *Contribution à l'histoire de l'antisémitisme contemporain*, Paris, Grasset, 1967.

¹²⁰ *Id.*, *Waldeck-Rousseau*, Paris, Armand Colin, 1966.

¹²¹ PONTY Janine, « La presse quotidienne et l'affaire Dreyfus en 1898-1899 : essai de typologie », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1974, p. 193-220.

¹²² NICOLET Claude, *L'idée républicaine 1789-1924. Essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard « Bibliothèque des histoires », 1982.

¹²³ LIGOU Daniel, *Histoire du socialisme en France (1871-1934)*, Paris, PUF, 1962.

¹²⁴ REBERIOUX Madeleine, *op. cit.*

¹²⁵ CARBONELL C.-O., *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976.

Dans les années 1980 néanmoins, le statut de l’Affaire dans l’histoire contemporaine est encore discuté. Alors que l’immense *Histoire de France* dirigée par Jean Favier¹²⁶ place l’affaire Dreyfus au XX^{ème} siècle et l’exclut de « notre siècle », Serge Berstein et Pierre Milza, quant à eux, l’installent au cœur de la vie politique du début du siècle et la voient comme l’affirmation d’une nouvelle conception de « l’esprit républicain »¹²⁷.

L’Affaire est un exemple républicain dont il n’est pas fini d’en explorer l’histoire. Néanmoins, il faut comprendre pourquoi tant de républicains ont accepté d’être antidreyfusards et saisir comment ils sont sortis de cette crise d’identité. C’est aussi ici faire preuve de dreyfusisme que de réfléchir à cette problématique. Mais ce jugement politique sur l’affaire Dreyfus tend à gommer les nuances car l’histoire de cette crise est faite par les vainqueurs. En effet, les radicaux triomphent avec Waldeck-Rousseau en juin 1899 puis en 1902. C’est la naissance du Parti Radical Socialiste en 1901, et une conséquence directe de l’Affaire. Cependant, ces mêmes radicaux n’étaient pas forcément dreyfusards entre 1896 et 1899. Les liens maintenus entre les dreyfusards et les antidreyfusards ont peu été pris en compte dans l’historiographie, de même que le processus de conversion ou les systèmes d’influence ont été peu étudiés. Par ailleurs, sur la Défense républicaine et sur le sens politique de Waldeck-Rousseau il n’existe pas de travaux nouveaux depuis la thèse de Pierre Sorlin.

L’historiographie reprend les bases du dreyfusisme puisqu’elle cherche sans arrêt à prouver ce qu’elle dit, notamment sur l’Affaire. C’est un héritage direct de cette période et des travaux de Seignobos et Langlois.

Par ailleurs, cette recherche historique se trouve particulièrement active lors des centenaires de l’affaire Dreyfus.

3) 1994-2006, une recherche active sur l’Affaire

La période 1994-2006 est très riche historiographiquement parlant, des expositions aux colloques en passant par les déclarations...

En 1997, le Centre historique des Archives nationales publie un inventaire très détaillé des papiers saisis au domicile de Dreyfus le 15 octobre 1894. L’année suivante, le Musée d’art

¹²⁶ FAVIER Jean (dir.), *Histoire de France : t. 5*, CARON François, *La France des patriotes 1851-1914*, Paris, Fayard ; t. 6 REMOND René et SIRINELLI J.-F., *Notre siècle, 1918-1988*, Paris, Fayard, 1988.

¹²⁷ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire de la France au XXe siècle*, Bruxelles, Complexe, 1995.

et d'histoire du judaïsme reçoit, en dons des petits-enfants du capitaine, des pièces inestimables telles que des manuscrits, des cartes postales, des photographies, des films et plus de 2 200 lettres signées de noms célèbres ou inconnus adressées à Alfred et Lucie. Enfin, en 2003, Pierre Bergé – alors président de l'institution qui gère la maison d'Émile Zola à Médan – lance un grand projet « Maison de Zola/Musée Dreyfus ». Il souhaite créer dans l'enceinte du domaine un musée entièrement consacré à l'Affaire.

Par ailleurs, plusieurs textes très importants écrits par des acteurs majeurs de l'Affaire sont publiés. Éric Cahm fait paraître en 2001 les *Œuvres de Jean Jaurès*¹²⁸. Il reprend les Preuves de l'homme politique. Dans cet ouvrage, on retrouve des centaines d'articles restés enfouis dans les journaux et dans les revues. L'auteur révèle notamment comment Jaurès a réussi à mobiliser les socialistes et l'avant-garde de la classe ouvrière en faveur d'un homme longtemps considéré comme un adversaire bourgeois, riche, militaire et juif. Une autre réédition très importante a lieu en 2006, celle de l'œuvre de Joseph Reinach, *Histoire de l'Affaire Dreyfus*, préfacée pour l'occasion par l'historien Pierre Vidal-Naquet. En 1998, un témoignage sérieux¹²⁹ est révélé. Il s'agit de celui de Paulucci di Calboli, ancien secrétaire à l'ambassade d'Italie. Il apporte un bon nombre d'informations fiables sur l'attitude des chancelleries à l'époque. Dreyfus averti mais tenu à la réserve d'un diplomate de carrière, Calboli a d'ailleurs renseigné Zola et Jaurès.

La recherche dreyfusienne connaît par ailleurs un regain de vitalité depuis 1994. L'historiographie est abondante grâce au dynamisme permanent des recherches, aussi bien en France qu'à l'étranger. Les acquis fondamentaux sont établis dès 1994 par les travaux de Marcel Thomas, Madeleine Rebérioux, Maurice Agulhon, Jean-Denis Bredin, Jean-Marie Mayeur, Pierre Vidal-Naquet, Michaël Marrus, Christophe Charle, Michaël Burns, Jean-Jacques Becker, Michel Winock ou encore Zeev Sternhell. Les études novatrices et précises réalisées grâce aux ressources offertes d'autres disciplines s'accroissent. Ainsi, la sociologie, l'anthropologie, le droit mais aussi l'histoire des mentalités permettent à la recherche de se procurer de nouveaux concepts destinés à mieux approfondir les enjeux intellectuels, éthiques, religieux, juridiques, politiques, diplomatiques et culturels. Vincent Duclert propose même « d'insérer enfin l'histoire de l'Affaire dans une histoire contemporaine renouvelée en considérant la recherche sur cet événement comme l'un des axes de ce renouvellement »¹³⁰.

¹²⁸ CAHM Éric, *Œuvres de Jean Jaurès*, Paris, Fayard, 2001.

¹²⁹ CALBOLI Paulucci, *Journal de l'année 1898. Au cœur de l'Affaire Dreyfus*, Paris, Stock, 1998.

¹³⁰ DROUIN Michel, « 1994-2006. Réflexions sur douze années de recherche dreyfusienne », dans DROUIN Michel, HELARD André, ORIOL Philippe, PROVOST Gérard (dir.), *L'Affaire Dreyfus. Nouveaux regards, nouveaux problèmes*, Rennes, PUR, 2007, p. 38.

Parmi les questions explorées, l'armée prend de l'ampleur, notamment avec l'évolution du changement d'optique des instances militaires vis-à-vis du cas Dreyfus dès 1995. Les questions sont longtemps restées taboues puis sont devenues libres d'investigation. La recherche souligne ainsi la modernité de Dreyfus dans une armée où l'esprit de caste régnait encore fortement. En 2004, le général André Bach publie un ouvrage sur ce thème¹³¹.

Par ailleurs, les colloques se multiplient en 1994. À Rennes sur l'opinion publique¹³², un autre sur les représentations de l'Affaire dans la presse¹³³, et un troisième sur les intellectuels¹³⁴. Plus largement, de nombreux champs de recherches s'ouvrent en prouvant dès lors le ressentiment universel de l'Affaire. Les réactions étrangères forment un éventail très vaste, allant de l'Allemagne au Japon, et en passant par l'Italie, la Grande-Bretagne, la Roumanie et le Mexique ou l'Argentine. Néanmoins, il reste beaucoup à faire dans les communautés juives de Pologne sous domination russe, parlant le yiddish, et en Russie. Ces réactions montrent l'impact singulier de l'Affaire sur la planète. L'exemple même est celui du procès de Rennes suivi jour après jour partout dans le monde à l'époque.

Sur la question de l'antisémitisme, les analyses sont minutieusement répertoriées depuis 1994 dans la revue d'histoire des Juifs de France, *Archives Juives*, sous le contrôle de M. Lévy. Il y a une rupture des affrontements binaires entre les extrêmes : les dreyfusards contre les antidreyfusards tous antisémites. En effet, Éric Cahm montre que l'antidreyfusisme des milieux modérés n'est souvent pas antisémite. Il change ainsi l'idée que les dreyfusards avaient eu le monopole des valeurs républicaines. Les recherches rééquilibrent l'image d'une France perçue comme massivement antisémite, et ce, grâce à plusieurs points comme la meilleure intégration de l'histoire de l'Affaire à l'histoire contemporaine ou bien l'approfondissement de l'étude de l'opinion publique. Néanmoins, elles ne retirent rien aux liens avec la période postérieure jusqu'à l'Occupation, Vichy et la « Solution finale ». L'Affaire n'est pas la répétition générale avant la Shoah et l'éclairage par Auschwitz est un non-sens. Toutefois, le génocide – durant lequel est morte la petite-fille de Dreyfus – se trouve mieux appréhendé par la connaissance de cette dernière.

¹³¹ BACH André, *L'Armée de Dreyfus*, Paris, Tallandier, 2004.

¹³² DENIS Michel, LAGREE Michel, VEILLARD Jean-Yves (dir.), *L'Affaire Dreyfus et l'opinion publique en France et à l'étranger* à Rennes PUR, 1995.

¹³³ CAHM Éric, CITTI Pierre (dir.), *Les Représentations de l'Affaire Dreyfus dans la presse en France et à l'étranger*, numéro spécial hors-série de Littérature et Nation, Tours, publication de l'université François Rabelais, 1997).

¹³⁴ KOREN Roselyve, MICHMAN Dan (dir.), *Les Intellectuels face à l'affaire Dreyfus alors et aujourd'hui : perception et impact de l'Affaire en France et à l'étranger*, Paris, L'Harmattan, 1998.

En 1996, un colloque à Orléans pose la question du rôle de la référence dreyfusiste entre les deux guerres et surtout pendant la guerre d'Algérie¹³⁵. D'ailleurs, cette référence a inspiré beaucoup de monde – dont Pierre Vidal-Naquet – pour interdire la torture.

Durant cette période de foisonnement historiographique, les biographies permettent de redécouvrir des parcours individuels. Ainsi, Paul Déroulège, Gyp, Laurent Tailhade, Louis Loew ou bien encore Gaston Paris font l'objet d'ouvrages dédiés à leur vie et à leur engagement pour ou contre Dreyfus. Bernard Lazare est étudié de son côté par Philippe Oriol et ce dernier donne des informations sur le financement de quelques soutiens favorables à Dreyfus. Il explique que le « Comité de défense contre l'antisémitisme », accorde, via Lazare, des appuis pour accélérer la révision du procès.

Sur la question des engagements, Philippe Oriol lance en 1998 le projet d'un dictionnaire biographique de l'Affaire, afin d'en connaître davantage sur les personnages mêlés à celle-ci.

La période s'étalant entre 1994-2006 est riche de nouveautés historiographiques et de nombreux historiens se sont penchés sur l'Affaire afin d'en célébrer dignement le centenaire. De fait, de nouvelles perspectives apparaissent et éclairent de nouveaux champs de recherches pour le XXI^{ème} siècle.

C) De nouvelles perspectives historiographiques : a-t-on tout dit sur l'Affaire ?

1) Tour d'horizon des nouvelles perspectives au début du XXI^e siècle

Le premier acquis historien de la commémoration de 2006 est l'importance conférée au capitaine Dreyfus dans l'Affaire, dans la France et dans l'histoire contemporaine. Il devient enfin le personnage central de l'événement, après avoir été longtemps vu comme une victime insignifiante. Il gagne une place nouvelle dans l'historiographie.

Sa première biographie historique paraît en 2006 sous la plume de Vincent Duclert, *Alfred Dreyfus. L'honneur d'un patriote*¹³⁶. Très vite ensuite, une exposition est organisée par le Musée d'art et l'histoire du judaïsme, *Dreyfus, le combat pour la justice*. La révélation de la correspondance Alfred-Lucie Dreyfus, conservée à la Bibliothèque nationale de France, établit la croyance du couple dans la raison critique et les droits démocratiques ainsi que le partage

¹³⁵ LEYMARIE Michel (dir.), *La postérité de l'affaire Dreyfus*, Arras, Presses universitaires du Septentrion, 1998.

¹³⁶ DUCLERT Vincent, *Alfred Dreyfus. L'honneur d'un patriote*, Paris, Fayard, 2006.

avec les dreyfusards de la conviction du triomphe de la justice et de la vérité. Leur correspondance montre leur espoir en la République d'un progrès social et politique¹³⁷.

Ainsi, d'une manière générale, nous pouvons dire que l'année 2006 est l'année Dreyfus. Elle est une excellente occasion pédagogique et scientifique de rectifier le tir en affirmant que tout homme ou femme a le droit à la justice.

Au début du XXI^{ème} siècle, un problème se pose autour de l'opinion commune dominant la représentation de Dreyfus jusque chez les historiens. L'opinion commune et érudite émettent deux constations de principe : Dreyfus est un homme antipathique et aurait été antidreyfusard s'il n'avait pas été lui-même. Ces affirmations servent à prétendre que l'homme n'était pas si clair que cela et que l'Affaire ne l'était pas totalement non plus. En d'autres termes, l'innocence n'est pas certaine et il reste des mystères à découvrir. Certains agissent par pur conformisme ou par appétit de fait divers, alors que d'autres pensent réellement que la réhabilitation judiciaire est une décision politique mais que le capitaine est vraiment coupable. Le fait qu'il soit juif donne l'idée qu'il ne peut pas être innocent. Toutefois, ces affirmations fausses peuvent être discréditées dès que l'on fait un peu d'histoire. En effet, les témoignages montrent que Dreyfus n'était pas antipathique mais au contraire doté d'une personnalité attachante. De plus, il connaît des difficultés à communiquer en public après son retour de déportation, ce qui peut sembler logique. Néanmoins, peu de gens font preuve de compassion lors du procès de Rennes et jugent durement sa défense, alors que Dreyfus avait choisi de ne pas théâtraliser sa posture en guise de réponse à ses convictions personnelles sur la justice. De même, ses mutismes dus à l'épuisement sont logiques mais font alors face à des jugements très négatifs. Le problème pourtant n'est pas ici. En réalité, c'est le fait d'insister sur son antipathie alors qu'il y a d'autres éléments définissant le destin du capitaine qui se pose comme le véritable mal. Par ailleurs, l'idée selon laquelle Dreyfus aurait été antidreyfusard est illogique. Comment aurait-il pu l'être alors que son insistance à être réhabilité pousse nécessairement la justice à révéler publiquement la conspiration de l'état-major ? Or, un antidreyfusard vénère l'ordre et l'armée auxquels il veut soumettre la légalité et la libre opinion. Dreyfus agit sous ces deux registres au contraire. L'écrivain Jean-François Deniau en 1998 explique que Dreyfus s'est mal défendu devant les juges, mais sans preuve sérieuse. Il confirme son hypothèse sur le service commandé de l'officier devant se sacrifier pour assurer la réussite d'un plan d'intoxication de l'armée

¹³⁷ DREYFUS Alfred et Lucie, « *Écris-moi souvent, écris-moi longuement...* ». *Correspondance de l'île du Diable*, ed. Vincent DUCLERT, Paris, Mille et une nuits, 2005.

allemande. Cependant, rien ne permet d'approuver cette hypothèse qui remettrait tout en question depuis le début du complot bureaucratique et antisémite contre le capitaine¹³⁸. L'écrivain persiste et signe dans *Le Bureau des secrets perdus* : « Avec un courage exceptionnel, Dreyfus innocent ne refusa pas, au nom du devoir patriotique, d'être traité en coupable. [...] J'essaie seulement d'ajouter une vérité »¹³⁹. La capacité d'affirmer à la fois l'innocence et la culpabilité de Dreyfus ainsi que le fait de croire que les vérités en histoire s'entassent sans confrontation avec les autres vérités démontrées par les historiens universitaires sont des procédés pouvant se révéler inquiétants. Ce qui est grave, c'est que les ouvrages comme celui de Deniau ont empêché le démarrage de vrais travaux sur Alfred Dreyfus. Ils se sont détournés de l'essentiel.

Vincent Duclert revient sur l'énormité de la tâche pour faire le lien entre Dreyfus et l'Affaire¹⁴⁰. L'événement est considérable par la masse documentaire qu'il a générée, aussi bien dans les secteurs publics que privés, avec les correspondances. Il existe une surabondance de documents, d'archives, de comptes rendus, de lettres et de mémorandums, d'articles, de livres, de dessins et de photos. Cela pose un véritable obstacle à l'écriture de l'histoire. Cette surabondance donne au final des résultats à la hauteur de l'investissement, notamment sur l'histoire d'Alfred Dreyfus. Elle permet d'une part de renverser la connaissance de l'homme intime, sa personnalité de raison et de sentiment, d'honneur et de volonté et qui parvient à trouver en lui les forces nécessaires pour survivre et résister. Elle permet d'autre part de réconcilier l'Affaire et Dreyfus, ce dernier étant désormais perçu comme un acteur décisif et permanent de l'événement.

Séparer les deux revient à commettre une erreur scientifique dans la fabrication de l'histoire¹⁴¹. Un homme donnant son nom à un événement doit être questionné. Et inversement.

L'affaire Dreyfus montre donc son intérêt encore actuel dans l'historiographie, malgré l'affirmation de Pierre Birnbaum : « On sait tout de l'Affaire. On n'ignore rien, ou presque »¹⁴². Les historiens s'y intéressent toujours, notamment car elle offre une multitude de regards, allant

¹³⁸ DUCLERT Vincent, « Le capitaine Dreyfus, de l'oubli à l'histoire », dans DROUIN Michel, HELARD André, ORIOL Philippe, PROVOST Gérard (dir.), *L'Affaire Dreyfus. Nouveaux regards, nouveaux problèmes*, Rennes, PUR, 2007, p. 56.

¹³⁹ DENIAU Jean-François, *Le Bureau des secrets perdus*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 15.

¹⁴⁰ DUCLERT Vincent, *op. cit.*, p. 56.

¹⁴¹ DUCLERT Vincent, *idem*, p. 57.

¹⁴² BIRNBAUM Pierre, *La France de l'affaire Dreyfus*, Paris, Gallimard, 1994.

de l'édition critique des textes aux essais individuels ou collectifs, et en passant par les biographies.

En 2007, Vincent Duclert fait paraître *Voyage au cœur de la République*¹⁴³. L'ouvrage pose plusieurs questions, notamment celle sur la volonté de l'historien de placer Dreyfus au Panthéon. Ce dernier considère que le capitaine est au même niveau qu'Anne Frank, que Martin Luther King ou Nelson Mandela¹⁴⁴ et que « [ce visage] devait être au centre de la Cité, et, partant, de l'humanité »¹⁴⁵. C'est pourquoi il propose la panthéonisation de Dreyfus. Cette demande de transfert cherche à affirmer face à un devoir de mémoire invoqué tout le temps une brûlante nécessité d'histoire. Vincent Duclert voit la fonction de l'historien comme un faiseur de patrimoine et de mémoire dans une République en mouvement.

Différentes pistes sont autrement offertes à la recherche en 2006.

La presse est concernée. La méthode d'analyse a été donnée par Éric Cahm et Janine Ponty¹⁴⁶. Elle est le fruit d'un dépouillement de 46 quotidiens parisiens et d'un échantillon de la presse provinciale et de la presse étrangère. Mais les connaissances se concentrent surtout sur des positions extrêmes, comme par exemple *L'Aurore* face à *La Libre Parole*. Entre les deux, énormément de titres attendent les chercheurs, comme *L'Intransigeant*, *Le Journal du Peuple*, *Le Siècle*, *L'Éclair*, *Le Radical*, *Le Soir*, *Le Soleil*, *La Patrie*, *Le Matin* ou bien encore *L'Écho*. La presse de province, quant à elle, attend aussi de nouvelles explorations dans lesquelles certains historiens se sont déjà projetés, à l'image de Colette Cosnier et d'André Hélaré avec leur ouvrage *Rennes et Dreyfus en 1899. Une ville, un procès*¹⁴⁷. Jean Guiffan s'y est également intéressé mais fixe lui aussi son étude en Bretagne¹⁴⁸. Néanmoins, de vastes champs de recherche sont ouverts pour la presse étrangère, encore en marge dans l'historiographie de l'Affaire.

Le plan politique fait lui aussi partie des pistes de recherche intéressantes, et notamment l'histoire parlementaire de l'Affaire qui possède encore des lacunes même s'il existe quelques ouvrages comme *l'Histoire des Gauches en France* paru en 2004¹⁴⁹ dans lequel Vincent Duclert

¹⁴³ DUCLERT Vincent, *Dreyfus au Panthéon. Voyage au cœur de la République*, Paris, Galaade, 2007.

¹⁴⁴ DUCLERT Vincent, *Idem*, p. 231.

¹⁴⁵ DUCLERT Vincent, *Idem*, p. 21.

¹⁴⁶ CAHM Éric, PONTY Janine, « L'affaire Dreyfus et l'opinion publique en 1894-1895 », *Cahiers de l'affaire Dreyfus*, n°1, SIHAD, 2003.

¹⁴⁷ COSNIER Colette, HELARÉ André, *Rennes et Dreyfus en 1899. Une ville, un procès*, Horay, 1999.

¹⁴⁸ GUIFFAN Jean, *La Bretagne et l'Affaire Dreyfus*, Terre de Brume, 1999.

¹⁴⁹ BECKER Jean-Jacques, CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des Gauches en France*, vol 1, *L'Héritage du XIX^{ème} siècle*, Paris, La Découverte, 2004.

replaces l’Affaire. Mais l’articulation entre l’Affaire et le Bloc des Gauches reste faible, alors même que Dreyfus a dit un jour que « Toutes les réformes importantes qui furent faites successivement par les ministères Waldeck-Rousseau et Combes n’auraient jamais été acceptées sans l’Affaire qui y prépara peu à peu, mais sûrement, l’esprit public »¹⁵⁰.

L’intérêt pour les pétitions et leur ampleur, notamment celles pour Picquart étalées sur trois ans (1898, 1899, 1900), peuvent faire l’objet de recherches, ainsi que l’étude du statut exact de la justice militaire et son fonctionnement à l’époque de l’Affaire. Cela pourrait permettre d’éclairer le respect constant dont elle bénéficiait dans les deux camps malgré ses insuffisances en matière de droit. Une étude du grand éditeur Stock, dreyfusard convaincu pourrait affiner les connaissances sur ses orientations, sur ses conditions de production et même sur sa chronologie.

Enfin, l’arrêt de la Cour de cassation de 1906 est très peu traité, et la période en général l’est trop rapidement. C’est « La fin de l’Affaire » aussi appelée « La troisième Affaire – 1900-1906 ». Il y a pourtant à dire, malgré le désintérêt de la recherche pour cette période, sauf pour

Philippe Oriol et Vincent Duclert. Même le téléfilm d’Yves Boisset s’arrête avant – lors du départ de Dreyfus de l’île du Diable – et donc avant le procès de Rennes. Surtout que le matériel sur cette période ne manque pas : il existe des papiers de Reinach, de Havet, de Labori et jusqu’à des articles jamais recueillis en volume car l’éditeur Stock, menacé de faillite, n’arrivait alors plus à vendre, à cause du désintérêt de l’opinion après la grâce.

La place du genre dans l’affaire Dreyfus s’accroît au début du XXI^{ème} siècle dans la recherche historique. Le genre questionne l’Affaire sous deux nouveaux angles, celui d’une romance homosexuelle qui a bouleversé les juges lors du procès de 1894 ainsi que celui des femmes et de leur rôle pendant cette crise.

2) La dimension homosexuelle du dossier secret de 1894 : un renouveau dans les recherches historiques

Ce point s’appuie essentiellement sur un article de Pierre Gervais, Romain Huret et Pauline Peretz, « Une relecture du "dossier secret" : homosexualité et antisémitisme dans l’affaire Dreyfus »¹⁵¹.

L’Affaire ne se cantonne pas au seul bordereau. Elle est aussi la conséquence de la communication aux juges du premier Conseil de guerre d’un « dossier secret » commandé par

¹⁵⁰ DROUN Michel, *op. cit.*, p. 42.

¹⁵¹ GERVAIS Pierre, HURET Romain, PERETZ Pauline, « Une relecture du "dossier secret" : homosexualité et antisémitisme dans l’affaire Dreyfus », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, n°55-1, janvier 2008, p. 125-160.

le général Mercier. Ce dossier possède un rôle décisif dans la condamnation de Dreyfus et dans la cassation de 1899. Dès 1898, les pièces ont été noyées dans une masse de documents. Parmi elles, il est vrai qu'une partie a été tirée d'une correspondance homosexuelle à caractère érotique entre l'attaché militaire allemand à Paris Maximilien Von Schwartzkoppen et l'attaché militaire italien Alessandro Panizzardi, et dérobée à l'ambassade d'Allemagne par la Section de statistiques. L'article présenté évalue l'importance et le rôle de cette dimension homosexuelle dans le dossier d'origine – constitué par le lieutenant-colonel Sandherr, le chef de la Section – entre novembre et décembre 1894. Les auteurs précisent qu'il n'y a pas de remise en cause des explications admises aujourd'hui par les historiens ! Ils ajoutent que cela permet de mieux comprendre les raisons pour lesquelles les supérieurs de Dreyfus étaient contre lui malgré un « dossier secret » illégal. L'hypothèse de l'article est de prouver que l'effet de scandale de l'homosexualité a suscité la révulsion des juges envers le réseau d'espionnage auquel Dreyfus était accusé de participer. Le but, arracher sa condamnation. Cependant, au vu des identités des auteurs, les lettres ont fait l'objet de censure au nom de la raison d'État. Le contenu du « dossier secret » aide à comprendre la construction de l'accusation à l'origine de l'Affaire. Plusieurs parallèles entre l'homophobie et l'antisémitisme sont établis bien que les attaques antisémites soient majoritaires face à la dénonciation de l'homosexualité, souvent implicite et rare. La haine contre les juifs reste donc le ressort essentiel de l'affaire Dreyfus, et l'homophobie en est le point de départ.

La première partie de l'article tente de reconstruire le dossier et explique les difficultés de la tâche. Plusieurs éléments du dossier sont en réalité des faux, comme les faux rapports Guénée créés entre 1896 et 1898, sur ordre du commandant Henry. De plus, la « Lettre Davignon » possède un statut douteux puisqu'elle n'est pas mentionnée dans un premier rapport sur le « dossier secret » en octobre 1897. C'est le capitaine Cuignet qui précise qu'il l'a introduite dans le dossier à l'été 1898, dans une note interne au ministère. Le seul juge du procès de 1894 d'accord de fournir des détails avance par ailleurs un doute sur la présence de cette lettre dans le dossier. En résumé, des contradictions posent des difficultés pour les historiens à reconstruire le « dossier secret ». D'autant plus que l'historiographie a clos la question du contenu de ce dossier sur la base du témoignage de Picquart, jugé très fiable, et ce dès Joseph Reinach dans son *Histoire de l'affaire Dreyfus* en 1901. Néanmoins, Picquart avait surtout voulu innocenter Dreyfus et ses dires étaient peu précis, il n'avait rejeté ni les faux rapports Guénée ni une fausse version de du Paty de Clam.

L'article aborde ensuite clairement la correspondance Panizzardi-Schwartzkoppen et les « pièces de rebut »¹⁵² qu'elle a produits. Ces dernières permettent de mieux approcher le dossier de 1894. Plusieurs témoignages parviennent à faire repérer deux éléments constants : d'une part des pièces tirées d'une correspondance amoureuse, et d'autre part des pièces utilisées pour prouver la véracité de l'accusation. Dans une note manuscrite de Gonse en octobre 1897, le lien entre authenticité et intimité est établi. Il signale des documents « qui ont une allure tellement intime et les personnes qu'ils concernent ont un intérêt tellement évident à leur conserver un caractère secret, que le seul fait de leur remise au Service prouve surabondamment leur authenticité et, par conséquent, celle de tous les documents provenant de la même source... »¹⁵³. Dans une lettre du 20 février 1899, le général Roget évoque une correspondance intime dont le secret n'a jamais été encore révélé. Mais la déclaration la plus nette vient du capitaine Cuignet en 1904, lorsque, dans un moment d'exaspération, il établit que la seconde partie du dossier traite surtout de liaisons entre deux personnes de haut-rang. Il fait alors référence à deux correspondances amoureuses distinctes obtenues par la Section et présentes dans le dossier après 1898. La première concerne une cinquantaine de lettres non érotiques adressées à Schwartzkoppen par l'une de ses maîtresses Hermance de Weede, épouse d'un diplomate néerlandais en poste à Paris. Leur publication aurait entraîné un incident diplomatique et choqué la décence. Quant à la seconde correspondance, il s'agissait de plusieurs lettres érotiques entre Panizzardi et Schwartzkoppen, écrites dans un français moyen dès 1892. Ce sont les « pièces de rebut » dont parle Picquart.

Ces lettres sont très explicites. Panizzardi en signe une quarantaine sous les pseudonymes Alexandrine et Maximilienne. Selon le sujet, il y a une alternance entre le « tu » et le « vous ». Panizzardi salue son amant avec plusieurs surnoms à connotation sexuelle : « mon cher bourreur », « mon grand bourreur », « mon petit loulou », « votre chienne de guerre », et exprime même son désir : « Quand viendras-tu me bourrer ? ». Aucun doute sur l'authenticité de ce courrier n'est possible – mis à part un faux évident la lettre des « 14 armées » - et aucun doute non plus sur leur relation de nature homosexuelle, l'hypothèse d'un code n'étant pas possible. En effet, les passages sur l'espionnage n'étant pas codés, pourquoi utiliser comme code une couverture homosexuelle certaine d'attirer l'attention dans une société très réticente ? L'homosexualité est donc évidente et elle s'impose aux yeux des acteurs de l'Affaire.

¹⁵² GERVAIS Pierre, HURET Romain, PERETZ Pauline, *idem*, p. 125 à 130.

¹⁵³ GERVAIS Pierre, HURET Romain, PERETZ Pauline, *idem*, p. 131.

Cette homosexualité est bien présente dans le dossier de 1894. Elle l'est d'ailleurs dans des pièces principales privilégiées jusqu'à aujourd'hui dans l'historiographie. La lettre « ce canaille de D. » en est un exemple. Pour rappel, cette dernière a été utilisée contre Dreyfus à cause de la lettre D – à l'origine pour Dubois – puisqu'il y était dit « Si [sic] joint 12 plans directeurs de Nice que ce canaille de D. m'a donné pour vous »¹⁵⁴. Cette lettre est signée « Alexandrine », et en post-scriptum « ne bourrer [sic] pas trop ». Il en va de même pour la lettre Davignon qui commence par « Mon cher bourreur » et se finit par « Adieu mon bon petit chien, ton A. ».

Les fonctions de cette homosexualité dans le « dossier secret » sont variées selon les auteurs. Le contre-espionnage est persuadé d'avoir affaire à un cercle d'espions homosexuels dès 1894. Or, ceci n'explique pas comment certaines des lettres qui fondaient cette conviction ont pu être employées contre Dreyfus ! Il n'est en effet jamais accusé d'homosexualité. Alors pourquoi avoir joint ces « pièces de rebut » au dossier ? Les réactions des militaires face à ces lettres peuvent donner une réponse. Elles sont la preuve que lesdites lettres ont abouti à authentifier le dossier – elles provenaient bien des attachés militaires – mais surtout, elles ont permis de rendre l'accusation crédible à cause de leur dimension scandaleuse. En mettant des pièces homosexuelles, Sandherr, Henry, Gonse et Mercier savaient que cela allait donner la possibilité d'exploiter l'homophobie de leurs pairs pour compenser la faiblesse de l'accusation contre Dreyfus.

En effet, bien que la France soit très ouverte sur l'homophobie à cette époque, la relation entre deux officiers est quelque chose de très choquant ! Elle va en parfaite contradiction contre les valeurs viriles du statut d'officier. De plus, c'est une réelle remise en cause de l'ordre moral de l'époque. Mais surtout, la société connaît un malaise général après la défaite de 1870. Il y a l'image banalisée de la brutalité allemande face à une France victime, féminine et dominée. Les républicains vont donc se lancer dans un programme de reconstruction des valeurs d'ordre et de virilité. C'est l'esprit revanchard. Les manuels scolaires, le père de famille, les romans, tous doivent désormais inculquer les vertus viriles et le sens du devoir militaire. Jeanne d'Arc est même masculinisée ! Ce travail pédagogique finit par porter ses fruits. Après 1890, les Allemands sont accusés d'être efféminés, sensibles et introvertis.

Cela peut expliquer pourquoi les « pièces de rebut » ont soulevé de telles réactions. Elles sont même utilisées pour disqualifier ceux qui doutent de l'accusation. Ainsi, les soupçons d'une sympathie pour ces pratiques jugées condamnables se portent sur eux.

¹⁵⁴ GERVAIS Pierre, HURET Romain, PERETZ Pauline, *idem*, p. 149.

Toutefois, une question reste en suspens : pourquoi un dossier propre à susciter l'homophobie et à renforcer l'accusation contre un éventuel espion homosexuel – mais ne concernant pas du tout Alfred Dreyfus – reste une charge contre ce dernier ? Le capitaine n'est jamais accusé d'homosexualité ! Certes, mais il est juif. Sandherr et Henry, très antisémites, ont réalisé un amalgame homosexualité, judaïsme et trahison. Vers 1900, les imaginaires antisémites et homophobes sont étroitement liés. De même, le Juif, l'espion et l'homosexuel sont trois catégories sociales aux contours encore indéfinis, et trois figures de l'Autre inspirant crainte et haine, surtout dans la droite nationaliste. L'homosexualité est vue comme une maladie mentale, comme une sexualité déviante à réprimer. Le Juif est perçu de la même façon, voire redoutable. Ces deux catégories, selon les pensées de l'époque, peuvent se distinguer par des signes extérieurs : les juifs ont un nez crochu et les homosexuels ont une apparence féminine. Ils sont une menace pour la civilisation selon leurs ennemis, et sont accusés de lâcheté, de passivité, d'absence d'honneur. Par ailleurs, ils sont vus comme des déracinés incapables de se fondre dans le moule national. Ce sont des menaces pour la nation !

Ces correspondances permettent de reconstituer le chaînon manquant dans les récits de l'Affaire. Le lien entre le judaïsme et l'homosexualité parvient à expliquer pourquoi le Conseil de guerre se voit confier illégalement un dossier vide sur la base duquel Dreyfus est jugé coupable. Les deux termes se confondent dans les esprits nationalistes antisémites et homophobes. Ainsi, l'homosexualité des deux attachés militaires nourrit leur conviction de la culpabilité du capitaine juif.

L'historiographie a quasiment passé sous silence cette homosexualité, alors que, nous l'avons vu, elle est présente sur des pièces multiples fois utilisées dans la recherche. Mais le sujet est sensible. Entre 1898 et 1904, le lien entre l'homosexualité et le judaïsme est rarement effleuré en public, ou alors par quelques allusions. De plus, l'armée s'est acharnée à cacher cet aspect du dossier, au nom de la décence. Cuignet déclare en 1904 qu'« il y a des choses qu'on ne peut pas étaler ». Mercier et Picquart, chacun de leur côté, vont s'entêter à faire disparaître le dossier par la suite, en vain.

Quant à l'historiographie, pourquoi fait-elle preuve d'un tel silence sur cette question ? Les spécialistes ne mentionnent que très rarement ce sujet, notamment par pudeurs historiennes. De plus, l'Affaire coïncide également avec l'arrivée de l'École des méthodiques. L'histoire cherche à se démarquer des autres sciences sociales, mais aussi, du même coup, des journalistes. La réhabilitation de Dreyfus est étudiée grâce à une utilisation d'une science historique établie sur

des bases scientifiques, et il semble inutile d'aller trop loin dans les détails. Par ailleurs, revenir au contenu du « dossier secret » oblige à prendre au sérieux la question de l'homosexualité et de l'espionnage, soit deux champs historiques qui n'ont gagné du terrain que récemment. Pour Florence Tamagne, la France a connu tardivement l'intérêt des études homosexuelles alors que l'histoire de l'espionnage a longtemps été présentée comme une histoire vulgaire, voire infantile.

Les auteurs terminent leur article en insistant bien sur le fait que la dimension homophobe n'amointrit pas la dimension antisémite, mais qu'elle enrichit au contraire l'analyse. L'antisémitisme reste au plein cœur de l'Affaire puisque Dreyfus a été attaqué et condamné comme juif. Isoler ou opposer ces deux dimensions serait un contresens puisque ces deux idéologies haineuses ont fonctionné ensemble...

3) La place des femmes dans l'affaire Dreyfus

De même que la dimension homosexuelle a été très rarement étudiée dans l'historiographie de l'Affaire, la place des femmes dans cette crise a pris du temps à se frayer un chemin dans la recherche. Néanmoins, quelques historiennes s'y sont intéressées comme Michelle Perrot¹⁵⁵, Florence Rochefort¹⁵⁶ et Françoise Blum¹⁵⁷.

Michelle Perrot s'est intéressée au féminisme dans l'Affaire. Il faut bien comprendre que pendant cette dernière, deux catégories sont mises de côté : le mouvement ouvrier, et les femmes. Le premier ne voit pas en l'affaire Dreyfus une cause à défendre, jugée trop bourgeoise. De plus, un réel antisémitisme existe chez les ouvriers et il peut s'avérer violent. Les secondes sont divisées. La majorité est silencieuse, voire indifférente, comme le reste de la société. Un certain nombre d'entre elles – intellectuelles et/ou féministes – se sentent pour autant concernées par l'Affaire en s'identifiant à la position de victime, de dominée qui est la leur à la fin du XIX^{ème} siècle.

¹⁵⁵ PERROT Michelle, « Le féminisme », dans DUCLERT Vincent, SIMON-NAHUM Perrine (dir.), *Les événements fondateurs. L'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 132-140.

¹⁵⁶ ROCHEFORT Florence, « Dreyfusisme et femmes nouvelles », dans DUCLERT Vincent, SIMON-NAHUM Perrine (dir.), *Les événements fondateurs. L'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 174-184.

¹⁵⁷ BLUM Françoise, « Itinéraires féministes à la lumière de l'Affaire », dans LEYMARIE Michel (dir.), *La postérité de l'affaire Dreyfus*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1998, p. 93-103.

En effet, les femmes connaissent une profonde inégalité juridique cimentant leur condition à tous les niveaux : civil avec le Code Napoléon, pénal avec le refus de la responsabilité et enfin politique puisqu'elles n'exercent aucun pouvoir.

Michelle Perrot, dans son article, s'est intéressée à la figure de Lucie Dreyfus. Dès 1895, cette dernière fait appel aux femmes et notamment une célèbre journaliste, Séverine. Un mouvement de sympathie se forge autour de Lucie Dreyfus et de son combat, nombre de Françaises s'identifiant à son modèle d'épouse et de mère. De plus, sa correspondance avec son mari est la première preuve de l'innocence de Dreyfus. L'intérêt de publier ses lettres est de mise, et cela se réalise avec Vincent Duclert, qui va réaliser un énorme travail de reconstitution¹⁵⁸. L'ouvrage publié en 2005 présente ainsi toute la correspondance entre les époux durant la déportation. Les lettres montrent la dureté des conditions de détention de Dreyfus, et la surveillance obsessionnelle dont il était l'objet. Elles exposent également la dignité du couple qui souhaite avant tout garder son honneur. Les époux Dreyfus représentent le couple républicain. Mais la hiérarchie s'inverse. Lucie prend la place d'Alfred par manque de choix. L'homme va dépendre de sa femme et devient donc un anti-héros. Ce qui ne l'empêche pas de l'admirer en employant des termes tels que « une sainte, une noble femme ». Vincent Duclert fait de Lucie Dreyfus une « héroïne moderne ».

Michelle Perrot présente ensuite plusieurs femmes, souvent aristocrates, qui, par leur salon et leur correspondance vont s'établir dans l'un des deux camps. Par exemple Juliette Adam est antidreyfusarde, et la marquise Arconati-Visconti de son côté soutient la cause dreyfusarde. Républicaine, elle ne reçoit que des hommes dreyfusistes, dont Jean Jaurès. L'historienne dévoile deux femmes actives dans l'opinion : Élise de Pressensé, dont l'importance est montrée dans la biographie de son fils Francis par Rémi Fabre¹⁵⁹, et Malwida Von Meysenbug. Cette dernière, allemande et protestante, n'est autre que la préceptrice de la femme de Gabriel Monod, et grâce à lui, va combattre en faveur de Dreyfus. Sa figure a été étudiée pour elle-même dans une biographie écrite par Jacques Le Rider¹⁶⁰.

Il faut aussi revenir sur l'engagement du journal *La Fronde*, contemporain de l'Affaire. Créé par Marguerite Durand, il représente l'expérience unique d'un journal écrit, administré,

¹⁵⁸ DREYFUS Alfred et Lucie, *op. cit.*

¹⁵⁹ FABRE Rémi, *Francis de Pressensé et la défense des Droits de l'Homme. Un intellectuel au combat*, Rennes, PUR, 2004.

¹⁶⁰ LE RIDER Jacques, *Malwida Von Meysenbug*, Paris, Bartillat, 2005.

composé et fabriqué entièrement par des femmes. Son surnom note son importance : « *Le Temps en jupons* ». *La Fronde* souhaite agir pour Dreyfus, et d'abord pour sa femme faisant figure d'héroïne. Le journal va même lancer une pétition pour la soutenir. Parmi ses journalistes se trouve une certaine Séverine, l'exemple type d'une intellectuelle dreyfusarde. Au départ pas convaincue de l'innocence de Dreyfus – elle écrit même dans *La Libre Parole* – elle change d'avis en lisant le récit fait par *Le Petit Parisien* de l'embarquement du capitaine pour l'île de Ré avant son transfert en Guyane dans des conditions ignobles. Séverine se rapproche alors de Zola, est reçue par Victor Basch et fréquente le restaurant des « Trois marches » dans lequel se retrouvent les dreyfusards. Ce qui compte avant tout pour la journaliste, c'est le terrain du droit, qui est essentiel pour les femmes se battant pour la révision du Code Civil. L'engagement dreyfusard va donc de pair avec le féminisme.

L'Affaire constitue un temps fort de la constitution des femmes en « intellectuelles »¹⁶¹. Elles sont conscientes du droit et pleinement actrices, ce qui tend à renforcer la démocratie dans la république universelle.

Néanmoins, Florence Rochefort précise que ce n'est pas l'Affaire qui a donné naissance au féminisme. Le mouvement est né de la mobilisation républicaine et socialiste à la fin du Second Empire. De plus, il est étroitement lié à l'instauration d'une république libérale et laïque. La lutte pour la révision du procès Dreyfus est l'occasion pour ce mouvement de formuler une nouvelle expression politique à travers, non plus seulement le militantisme militant, mais aussi le journalisme professionnel – *La Fronde*. L'Affaire va faire émerger une nouvelle génération de féministes en quête d'une liberté individuelle et collective plus large.

L'historiographie de l'affaire Dreyfus, nous l'avons vu, est loin d'avoir beaucoup d'études sur les rôles féministes. Françoise Blum revient dessus. Dès le départ, Auguste Scheurer-Kestner ignore Séverine dans ses mémoires alors qu'ils se connaissent et qu'elle a été l'une des plus grandes journalistes. Quant à Marguerite Durand, elle n'a droit qu'à trois notes parmi les sept volumes de Joseph Reinach. Et lorsqu'il y a reconnaissance de la présence de femmes, c'est avec méchanceté. Georges Sorel écrit que Séverine n'est que le « procureur général de la sensiblerie » et que Marguerite Durand est au « centre d'une cour d'admirateurs »¹⁶².

Néanmoins, quelques travaux sur les rôles féministes sont pris au sérieux. En 1983, Julie Sabiani écrit un article sur le lien entre le féminisme et le dreyfusisme dans *Les écrivains et*

¹⁶¹ BLUM Françoise, « Rôle de l'Affaire dans la naissance des intellectuelles », dans *Mil neuf cent*, 1998, p. 137.

¹⁶² SOREL Georges, « Aux temps dreyfusiens », *L'Indépendance*, 1912, p. 130-132.

*l'affaire Dreyfus*¹⁶³. Onze ans plus tard, un colloque se déroule à Saint-Cyr sur Loire et deux interventions ont lieu sur *La Fronde* : « Les reporteresses de La Fronde » par Colette Cosnier, et « Les représentations de l'affaire Dreyfus dans le journal La Fronde entre décembre 1897 et septembre 1899 » par Marie Cross.

En ce qui concerne les positions féminines dans le combat dreyfusard – alors qu'en 1901 se crée le Conseil National des Femmes Françaises (CNFF) – l'historiographie n'en parle que très peu. Ainsi, Christophe Charle dans sa *Naissance des intellectuels*¹⁶⁴ analyse les protestations de l'Affaire sans utiliser le critère de sexe. Il aurait été intéressant pourtant de travailler sur les signatures de femmes dans les pétitions. Elles ont en effet le droit constitutionnel de signer, et cet acte est lourd de conséquences puisqu'il leur permet une expression publique de premier plan que leur exclusion du suffrage dit universel leur interdit. Il y a bien des prénoms de femmes dans les pétitions de 1898, et cela a une valeur symbolique. Elles prennent position et se désignent en tant que membres d'une communauté scientifique, artistique ou professionnelle. 23 femmes signent le Manifeste des intellectuels dans *L'Aurore*, ce qui est loin d'être dérisoire si l'on perçoit l'absence quasi-totale des femmes dans les champs littéraires, universitaires et dans les professions libérales. Au contraire, dans ces pétitions, il y a presque une surreprésentation de femmes !

L'essentiel des prises de position féminines sont dreyfusardes, à l'image du journal *La Fronde*. Toutefois, il existe des exceptions antidreyfusardes comme Marie Maugeret qui va mettre en place un féminisme chrétien, ou encore Gyp qui ne cache pas ses pensées antisémites.

L'historiographie a montré qu'elle n'en avait pas terminé avec l'affaire Dreyfus. Des thèmes sont encore marginaux, comme celui des femmes ou de l'homosexualité, et d'autres émergent, comme la recherche autour d'Alfred Dreyfus. Ce qui est intéressant, c'est de constater que l'Affaire suscite toujours autant d'intérêt en France. Elle a marqué à jamais la postérité...

¹⁶³ SABIANI Julie, « Féminisme et dreyfusisme », dans *Les écrivains et l'affaire Dreyfus*, Paris, PUF, 1983.

¹⁶⁴ CHARLE Christophe, *Naissance des intellectuels (1880-1900)*, Paris, Minuit, 1990.

III) La postérité de l'événement

A) De l'oubli à la demande nationale

1) Un oubli volontaire ...

L'Affaire a fait preuve d'une histoire immédiate dans l'historiographie. Mais dans la société, la crise a fait du mal, si bien qu'elle en est devenue presque taboue. Dès lors, pendant longtemps, elle est restée en marge des commémorations nationales...

Jusqu'en 1985, soit 90 ans après, l'affaire Dreyfus est quasiment oubliée de la mémoire nationale, à tel point qu'il n'y a aucun lieu propre n'y faisant référence. Cette année-là un projet de statue du capitaine voit le jour, mais son emplacement pose un problème. Pour se remettre dans le contexte, en 1981, le pouvoir passe aux mains des socialistes avec l'arrivée de François Mitterrand à la présidence. C'est à lui et à Jack Lang que Dreyfus doit, post mortem, son inclusion dans la liste de 1984 des personnalités jugées dignes de faire l'objet d'une célébration statuaire dans Paris. Le programme est d'une grande ampleur et le plus grand dans toute l'histoire des politiques symboliques françaises.

La statue est livrée en 1985. Mais elle doit attendre trois ans avant de trouver un emplacement. En effet, les réticences sont nombreuses au gouvernement. Jack Lang, alors ministre de la Culture, souhaite la voir érigée dans la Cour d'honneur de l'École militaire, à l'endroit même où le capitaine a été dégradé puis réhabilité. Or, le ministre de la Défense Charles Hernu s'y oppose, et il est soutenu par le chef de l'État. Le général Henri Bentégeat, chef d'état-major des armées de l'époque, refuse également cette proposition, en soulignant que « dans les armées, on n'a pas l'habitude de célébrer ses erreurs. On célèbre d'abord ses victoires »¹⁶⁵. Dreyfus finit par se retrouver avec Léon Blum au jardin des Tuileries. En 1995, après l'arrivée de Jacques Chirac au pouvoir, ce dernier accepte de déplacer la statue... Qui se retrouve sur la voie publique sans signification particulière, mais en l'honneur du centenaire de l'arrestation de Dreyfus.

Dans l'armée, c'est encore plus compliqué. Dreyfus est vu comme un « cadavre dans le placard »¹⁶⁶. En 1994, une note interne de l'armée présente même l'innocence du capitaine comme étant la thèse généralement admise par les historiens. Le chef d'état-major, Maurice Schmitt, cherche de son côté à faire interdire, en vain, une exposition sur l'Affaire aux Invalides. Pour finir, le 2 février 1998, c'est une simple plaque commémorative qui va être apposée à

¹⁶⁵ MERCHET Jean-Dominique, « Un beau discours et pas de statue pour le capitaine Dreyfus », *Libération*, 12 juillet 2006.

¹⁶⁶ *Id.*, « Pour l'armée, Dreyfus reste une affaire », *Libération*, 12 juillet 1906.

l'entrée de l'École militaire. L'armée cherche à oublier cette crise qui lui a fait du tort et qui est désormais perçue comme taboue.

De son côté, la commémoration du centenaire de l'Affaire est préparée en 1993 dans un contexte de méfiance de l'État qui a renoncé à tout engagement national en faveur de cet événement. Son retrait est volontaire, dans une volonté de rompre avec une politique volontariste en matière de commémorations nationales qui publie chaque année un annuaire des commémorations dites « officielles ». L'Affaire y est absente. Des raisons techniques sont retenues pour l'expliquer : les événements « négatifs » comme une condamnation ne sont pas censés se fêter. Cependant, ce sont surtout des raisons politiques qui poussent l'État à ne pas rendre hommage à Dreyfus. Ni la gauche au pouvoir, ni la droite qui débarque au gouvernement ne veulent assumer la commémoration d'un événement leur apparaissant synonyme de polémiques, d'affrontements et d'émotions. Par ailleurs, les critiques sur la célébration du Bicentenaire de la Révolution française n'ont fait que renforcer cette décision de repli.

2) ... Mais une demande sociale très forte

Pourtant, ce silence volontaire de l'État s'oppose à l'intensité des phénomènes de mémoires collectives et individuelles de l'Affaire. Toute la presse généraliste quotidienne, ainsi que les magazines, la radio et la télévision couvrent vigoureusement l'événement. L'intérêt ne se limite pas à Paris, la province montre également un dynamisme déjà perceptible à travers la fréquence des articles sur les conséquences locales de l'Affaire. Pendant deux ans, cette dernière intéresse les Français. Les conférences, les rencontres et les débats s'enchaînent et attestent la volonté de mieux connaître un événement encore perçu comme un véritable fondement des pratiques démocratiques et de l'expression des valeurs républicaines. Les Français se prennent de passion pour l'affaire Dreyfus, pour son récit et pour sa signification de démocratie. Des documents pédagogiques sont destinés à être enseignés dans les écoles, et un atelier pour les élèves est imaginé au musée de l'Histoire de France. Il y a une quasi- unanimité dans l'opinion autour du message civique.

Il persiste toutefois quelques exceptions qui se retrouvent dans les obsessions antisémites de l'extrême-droite, relevées notamment par Marc Knobel¹⁶⁷.

¹⁶⁷ KNOBEL Marc, « L'antidreyfusisme de 1906 à nos jours », *Lendemain*, n°77, 1995, p. 20-29.

Il existe donc un important déséquilibre dès les débuts du centenaire, entre un silence gêné des institutions officielles et une forte demande publique de nature historique et citoyenne. C'est pourquoi le ministère de la Défense s'engage – notamment après la note sur l'Affaire de l'armée – dans la résolution de la crise. Il procède à des mises au point définitives sur l'armée et l'affaire Dreyfus, et favorise toute manifestation susceptible de démontrer que le monde militaire a changé. Le ministère aide par exemple à la réalisation du téléfilm d'Yves Boisset, il va également prêter des documents pour des expositions voire appuyer la consultation des archives.

Par ailleurs, la paralysie des autorités françaises est fortement commentée par la presse internationale et par les historiens étrangers ayant choisi de commémorer l'Affaire. Un colloque à New-York se déroule sur les héritages de l'affaire Dreyfus¹⁶⁸. À Jérusalem également l'Affaire a de l'intérêt, avec une conférence sur sa postérité sous la direction de l'historien Zeev Sternhell¹⁶⁹. D'ailleurs, les problématiques retenues par les chercheurs étrangers tournent autour des questions d'interprétation et de la postérité de l'Affaire. Ainsi, le rôle de la recherche étrangère est confirmé pour l'affaire Dreyfus, tendant à montrer que la demande publique est très forte, même au-delà des frontières nationales.

Cette demande sociale se fait entendre pour la méthode dans la recherche. C'est le retour de l'intellectuel dreyfusard, qui rappelle ce qu'est un principe critique. Opposé à une idéologie ou à une vérité, il est l'origine d'un engagement représentatif d'une société intellectuelle, d'une conscience de citoyenneté et d'une éthique du savoir¹⁷⁰. Cet intellectuel dreyfusard se rapproche de la République, notamment lorsqu'elle est en danger. Ainsi, pendant la guerre d'Algérie, le Comité Maurice-Audin se forme autour de plusieurs intellectuels dreyfusards dont Pierre Vidal-Naquet. Ledit comité va réaliser des études comme *La Torture dans la République*¹⁷¹, ou élaborer des pétitions emblématiques telles que celle des « 121 ». Tout ceci témoigne de la postérité méthodologique et éthique de l'Affaire.

La demande sociale est très forte, nous l'avons dit, au moment des différents centenaires de l'affaire Dreyfus, 1994, 1998 et 2006. Chacune de ces commémorations a été très différente

¹⁶⁸ « Legacies of the Dreyfus Affair : Ideas and Identities in the Twentieth Century », NY University, 28-29 avril 1995.

¹⁶⁹ STERNHELL Zeev (dir.), « L'affaire Dreyfus – Cent ans après », Université hébraïque de Jérusalem, 6-10 novembre 1994.

¹⁷⁰ DUCLERT Vincent, *L'affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, p. 115.

¹⁷¹ VIDAL-NAQUET Pierre, *La Torture dans la République. 1954-1962*, Paris, Éd. De Minuit, 1972.

et célébrée d'une façon distincte : du silence politique de 1994 à la réhabilitation politique en 2006...

B) Les centennaires de l'affaire Dreyfus

1) Le centenaire de 1994 : un silence politique ?

Le centenaire de 1994 est organisé pour commémorer le premier procès Dreyfus du 19 décembre 1894. L'événement entraîne une véritable demande sociale comme nous l'avons vu avec des ouvrages, des conférences, des colloques et des émissions audiovisuelles. Or, aucune intervention du gouvernement ni du Parlement n'est prévue pour définir une mémoire publique de l'événement. La raison ? Les institutions perçoivent encore l'Affaire comme une crise majeure pouvant diviser la France.

Cependant, après la note interne du Service historique de l'armée de terre (SHAT) – qui affirme que l'innocence du capitaine est la thèse généralement répandue par les historiens – l'image de la France à l'étranger est dégradée, et le pays est vu comme incapable d'honorer une mémoire d'un combat pour un juif et pour la justice. De fait, l'institution militaire va s'engager dans un soutien massif au téléfilm d'Yves Boisset qui est diffusé dans tous les établissements scolaires, de la même manière que celui réalisé sur la Révolution française cinq ans plus tôt.

Des actes symboliques sont réalisés pour autant par des hommes politiques. Jean-Pierre Chevènement va organiser un colloque à Belfort sur la justice et sur l'armée, tandis que Jacques Chirac va déplacer la statue de Dreyfus sur le boulevard Raspail à Paris. Devenu Président de la République, ce dernier va effectuer un acte très symbolique et inédit en France. En juillet 1995, il prononce un discours de vérité sur la collaboration et reconnaît la responsabilité de la nation française dans la rafle du Vel' d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942. C'est la première fois qu'un chef d'État admet les erreurs et les horreurs du pays. Il ouvre ainsi la voie pour une reconnaissance officielle des héritages démocratiques de l'affaire Dreyfus...

2) Le centenaire de 1998 : l'année « J'Accuse... ! » ?

Le centenaire de 1998 correspond à son tour aux commémorations de « J'Accuse... ! » écrit le 13 janvier 1898 dans *L'Aurore*.

Pour l'occasion, Jacques Chirac adresse une lettre aux descendants de Dreyfus, et à ceux de Zola. Lionel Jospin, alors Premier ministre, organise une cérémonie au Panthéon en l'honneur de l'écrivain – dont son transfert dans le moment fête ses 90 ans. Quant au ministre de la Défense Alain Richard, il inaugure une plaque en hommage au capitaine à l'École militaire. Les institutions officielles œuvrent désormais sans tabou pour commémorer le

deuxième centenaire de l’Affaire, et les tabous semblent s’être éloignés. Le président de l’Assemblée nationale, Laurent Fabius orne à son tour la façade du Palais Bourbon d’un immense fac-similé de la lettre ouverte de Zola et soutient la publication de l’ouvrage *Le parlement et l’affaire Dreyfus*¹⁷², dont il réalise la préface, et dont l’introduction est écrite par Madeleine Rebérioux. M. Fabius collabore donc avec les historiens pour commémorer ce centenaire. Quant au ministre de l’Éducation nationale Claude Allègre, il participe de son côté à un colloque à la Sorbonne.

Pourtant, la traduction politique de cette reconnaissance nationale de l’événement ne va pas de soi. Les élus de droite, et surtout du Front national, votent pour un contrôle de plusieurs exécutifs régionaux. Ils espèrent ainsi surveiller les commémorations qui ne font pas honneur aux nationalistes. Une autre opposition se met en place, celle de l’islamisme radical, très violent, qui va voir progresser les actes antisémites en France. Dix ans plus tard, cette brutalité ne s’est pas essoufflée. En avril 2018, une pétition a vu le jour. C’est le « Manifeste contre le nouvel antisémitisme » exercé par cet islamisme radical. La pétition a été signée par plus de 266 personnalités, dont des intellectuels comme Bernard Henri-Lévy.

Cependant, il faut attendre 2006 pour qu’un centenaire rende définitivement hommage à Dreyfus et le réhabilite aux yeux de toute la société.

3) 2006, l’année Dreyfus

La commémoration de 2006 est décisive, voire exemplaire, du point de vue de la connaissance scientifique et de la dignité patriotique de l’histoire. Des hommages publics sont même rendus pour le savoir historique, et les travaux scientifiques sont exprimés dans un cadre public élargi.

Le 12 juillet 2006 a lieu une cérémonie nationale à l’École militaire. Depuis 1994, c’est la première fois que le Président de la République rend hommage de façon aussi solennelle pour le capitaine Dreyfus. Jacques Chirac prononce un discours – devant le chef de l’état-major, les corps constitués, les familles de Dreyfus et Zola ainsi que des journalistes français et étrangers – qui va être salué à la fois par les historiens, par les spécialistes de l’Affaire et par les descendants de dreyfusards. C’est un véritable hommage de la République à Dreyfus et à la décision de la Cour de cassation qui avait proclamé le 12 juillet 1906 la pleine innocence du

¹⁷² *Le parlement et l’Affaire Dreyfus. 1894-1906. Douze années pour la vérité*, Paris, Sociétés d’études jaurésiennes, 1998.

capitaine. Le chef de l'État efface la dernière injustice contre l'officier en désignant le devoir de la nation :

« La fermeté d'âme, la droiture, le courage d'Alfred Dreyfus forcent l'admiration. Un officier exemplaire qui, dans les plus terribles épreuves, a toujours agi en soldat. Un patriote qui aimait passionnément la France et qui n'a jamais douté d'elle. Un homme aussi, sachons le reconnaître, à qui justice n'a pas été complètement rendue : la mort dans l'âme, faute d'avoir bénéficié de la reconstitution de carrière à laquelle il avait pourtant droit, l'officier a dû quitter l'armée. C'est pourquoi la nation se devait [...] de lui rendre un hommage solennel »¹⁷³.

Les derniers mots sont importants : « C'est pourquoi la nation se devait [...] de lui rendre un hommage solennel. » Après avoir reconnu la responsabilité de la France dans la rafle du Vélodrome d'Hiver, Jacques Chirac reconnaît également les erreurs de l'armée et du pays dans les honneurs qu'ils n'ont jamais rendus à Dreyfus. Cent ans plus tard, c'est chose faite. Par ailleurs, à travers Dreyfus, il rend hommage aux valeurs dreyfusardes dans le devoir d'unifier la conscience nationale. Il dit que l'Affaire, « après avoir divisé le pays, [...] a contribué à fortifier la République », ainsi que « le refus du racisme et de l'antisémitisme, la défense des Droits de l'homme, la primauté de la justice : toutes ces valeurs font [...] partie de notre héritage ». L'affaire Dreyfus doit servir d'exemple pour unir la nation.

Lors des commémorations de 2006, une proposition est faite de transférer les cendres de Dreyfus au Panthéon. La suggestion est émise en conclusion de la biographie de Vincent Duclert consacrée au capitaine¹⁷⁴ puis reprise par *Le Monde* et d'autres médias. Cette demande repose sur les qualités de courage civique et de combat pour la justice de Dreyfus : il a, en effet, toujours gardé la tête haute. Il est même un modèle de héros civique contemporain pour bon nombre de Français et d'étrangers attachés à ces valeurs d'humanité et de justice. Cependant, les conservateurs et républicains souverainistes sont parvenus à faire échouer la proposition.

Les historiens, les pouvoirs publics se sont investis pour ce dernier centenaire dans la connaissance d'un événement aux postérités répandues sur le XX^{ème} siècle et éclairant le XXI^{ème} siècle, que ce soit en France ou bien à l'étranger. Il s'agit du moyen le plus sûr pour comprendre l'actualité puissante de l'Affaire, et pour maintenir le pouvoir de l'histoire dans la résolution des crises humaines les plus importantes.

¹⁷³ Discours rédigé en intégralité par le journal *Le Monde*, dans l'article « L'intégralité du discours de Jacques Chirac », datant du 12 juillet 1906.

¹⁷⁴ DUCLERT Vincent, *Alfred Dreyfus, l'honneur d'un patriote*, Paris, Fayard, 2006.

L'affaire Dreyfus passionne et continue de passionner les historiens et l'opinion publique. Ses rebondissements, son caractère révoltant et injuste l'ont fait traverser les décennies et ériger en événement historique. Jusque dans les salles de classe, l'Affaire continue de faire parler d'elle et de susciter des indignations d'autant plus qu'elle est plus actuelle que jamais avec les récentes tragédies antisémites...

Justement, comment s'enseigne-t-elle ? Quelle place l'Affaire tient-elle dans les programmes scolaires et a-t-elle toujours eu la même position ?

Partie 2 : Cadre pratique

I) Regard sur l'enseignement de l'affaire Dreyfus

L'affaire Dreyfus s'est vu aborder très tôt dans les classes. Néanmoins, son importance a été plus ou moins grande selon quel ministère de l'Instruction publique, puis de l'Éducation nationale, était en place. Ceci permet de réfléchir sur la manière de l'enseigner. Au cours des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles, l'Affaire a été traitée en primaire, au collège et au lycée. L'historien Hubert Tison reprend ainsi dans son article l'évolution de son enseignement et de sa place dans les manuels scolaires¹⁷⁵.

A) *L'affaire Dreyfus, quelle place dans l'enseignement hier...*

1) Une place dans les manuels qui s'est accrue au fil des décennies

L'un des rôles du manuel scolaire est de pouvoir mesurer, à un moment donné, la part que la société attribue à tel événement ou à tel autre, puis de constater si cette place a pris de l'ampleur ou si au contraire elle a reculé.

Avant 1914, il est intéressant de noter que l'Affaire n'est quasiment pas abordée dans les manuels de classes de Philosophie et de Mathématiques – actuelle Terminale. Robert Tison, dans son étude, constate qu'elle n'est pas mentionnée dans les manuels Amman, Coutant et Hachette. Un seul ouvrage en parle, celui d'Émile Maréchal et d'Émile Auzou, qui date de 1899¹⁷⁶. Cependant, le ton est antidreyfusard : « Cette triste année 1894, on apprit tout à coup

¹⁷⁵ TISON Hubert, « L'Affaire dans l'enseignement et les manuels scolaires », dans DROUIN Michel, HELARD André, ORIOL Philippe, PROVOST Gérard (dir.), *L'Affaire Dreyfus. Nouveaux regards, nouveaux problèmes*, Rennes, PUR, 2007, p. 97-113.

¹⁷⁶ AUZOU Émile, MARECHAL Émile, *Histoire contemporaine de 1789 à nos jours*, 1899.

un acte hideux », « coalition des ennemis de la France ». Dans l'examen des éditions du *Petit Lavis* destiné à l'école primaire, l'historien ne retrouve pas non plus de traces de l'Affaire. Concernant le manuel de Charles Seignobos¹⁷⁷ – pourtant dreyfusard – l'événement n'est également pas cité.

Durant l'entre-deux-guerres, le manuel de Gigord destiné à l'enseignement catholique évoque les conséquences négatives de l'Affaire « pour les catholiques et les nationalistes ». Si en 1917 celui d'Albert Malet et de Pierre Grillet¹⁷⁸ ne lui consacre que deux pages, l'édition de 1930 rédigée par Jules Isaac et Malet¹⁷⁹ se veut plus précise, et cite même l'arrêt de 1906 ! Cette fois-ci, le manuel aborde la « violente campagne antisémite » menée depuis quelques années par Drumont, ainsi qu'une « crise de la conscience nationale ». Cependant, c'est en 1929 avec le Hatier d'Henri Gaillat et de Jean-Charles Roman d'Amat que l'Affaire est expliquée entièrement.

De 1945 à 1970, les manuels scolaires accordent désormais une plus grande place à l'Affaire, peut-être en réponse aux atrocités commises durant la Seconde Guerre mondiale. L'édition Hatier propose cinq pages sur l'événement en 1958. Dans l'enseignement privé, les manuels restent quant à eux sur une tonalité antidreyfusarde puisant son inspiration dans l'antijudaïsme illustré par le journal chrétien *La Croix* à l'époque. Les auteurs parlent du capitaine tel que « le juif Alfred Dreyfus » et d'une campagne « antifrançaise et antichrétienne ». Néanmoins, l'antisémitisme chrétien est condamné par le concile Vatican II. Autre point, l'Affaire est étudiée en Première dès les années 1960. Dans le Hatier, le récit est simplifié, expliqué avec des documents et des textes, et deux pleines pages avec des images d'Épinal de l'affaire Dreyfus. Quant au Hachette en 1961, il réalise un court récit sur cette dernière et le complète avec un texte sur les intellectuels et la caricature de Caran d'Ache sur le dîner en famille. Le Delagrave de la même année insiste sur le rôle de la presse et présente l'Affaire comme une crise intérieure semblable au boulangisme ou à l'anarchisme.

L'article d'Hubert Tison s'arrête en 2003 avec les manuels de Première. Le texte de la leçon est réduit. Cependant, au début du XXI^{ème} siècle, onze ouvrages sur vingt réalisent au minimum une double page consacrée à l'affaire Dreyfus. L'étude de la question est plus

¹⁷⁷ SEIGNOBOS Charles, *La Période contemporaine depuis 1789* (3^e A, B), Paris, Armand Colin, 1911.

¹⁷⁸ GRILLET Pierre, MALET Albert, *XIX^e siècle (1815-1914), 2^e partie, Philosophie-Mathématiques*, Paris, Hachette, 1917.

¹⁷⁹ ISAAC Jules, MALET Albert, *Histoire contemporaine depuis le milieu du XIX^e siècle. Classes de Philosophie-Mathématiques*, Paris, Hachette, 1930 p. 360.

approfondie et cherche à faire réfléchir l'élève sur les institutions politiques, sur le rôle de l'armée après la défaite de 1870 ou bien encore sur la presse et l'opinion publique.

Quant à la représentation de l'Affaire dans les manuels, certains textes sont reproduits particulièrement en classe de Première : le bordereau, des extraits de « J'Accuse... ! » ou des *Preuves* de Jaurès, mais également des écrits dreyfusards – comme Péguy – ou antidreyfusards – comme Barrès – à confronter, des analyses d'historiens tels que Michel Winock et enfin des interventions d'hommes politiques comme Clémenceau. L'iconographie est très riche et très souvent utilisée dans les manuels. Ainsi, les élèves peuvent travailler sur des caricatures antidreyfusardes ou des dessins dreyfusards. La fameuse gravure du *Petit Journal* représentant la dégradation de Dreyfus à l'École militaire fait partie des documents quasiment incontournables !

Ces documents ont été utilisés de façon différente au fil de l'évolution de l'enseignement de l'affaire Dreyfus...

2) L'évolution de l'enseignement de l'Affaire

En effet, l'enseignement varie dans le temps. Dès la fin du XIX^{ème} siècle, les instituteurs sont sensibilisés à l'Affaire par leur entourage ou bien par leurs maîtres à l'École Normale.

Jacques Ozouf a réalisé une enquête auprès de 20 000 instituteurs en 1967¹⁸⁰ qui est expliquée dans l'article d'Hubert Tison cité plus haut. Une institutrice raconte qu'elle collait enfant des papillons « Vive Dreyfus ! », et un autre témoigne que le « cri "Mort aux Juifs" n'était qu'un slogan, mais qui avait un écho dans la cour des écoles ». De fait, ce dernier a réfléchi avec ses élèves à la question suivante : « La raison d'État doit-elle supplanter la justice ou inversement ? ». Un véritable sujet de philosophie en Terminale aujourd'hui !

Les professeurs d'histoire de collège et de lycée sont très attentifs à l'importance de l'Affaire ainsi qu'à ses conséquences. Aujourd'hui comme hier, l'enseignant possède un rôle central pour situer l'événement dans son contexte et dans l'atmosphère de crise que traverse alors la France. En expliquer les mécanismes, c'est faire réfléchir les élèves sur le rôle de l'armée après 1870, sur la justice aussi bien militaire que civile, sur la presse et l'opinion publique, sur les intellectuels et analyser les conséquences politiques et morales de l'Affaire.

¹⁸⁰ OZOUF Jacques, *Nous les maîtres d'école. Autobiographies d'instituteurs de la Belle Époque*, Paris, Archives, Julliard, 1967.

L'auteur a retenu deux exemples d'illustration des pratiques depuis 1960. Il a recueilli les propos d'un ancien professeur de lycée, Jean Peyrot, qui dit : « Dans les années 1960, la documentation et les moyens de projection et de reproduction de documents n'étaient pas ceux d'aujourd'hui ». Or, en dix ans, ces moyens se sont multipliés, avec l'apparition notamment de *La Documentation Photographique* et des *Textes et documents pour la classe*. Cependant, un problème se pose autour de la mise à disposition de ces documents pour tous les élèves. Les vidéoprojecteurs sont certes pratiques pour projeter sur écran mural mais restent encore rares. Le plus simple alors, pour Jean Peyrot, c'est de lire ou faire lire des recueils de textes. Il raconte qu'il utilisait « un texte de *L'Information historique* de 1959 et le fascicule *Textes et documents pour la classe, Les Cahiers pédagogiques* de 1960 ». Pour faire comprendre les imbroglios de l'Affaire et des manifestations antisémites, il rajoute qu'il se servait du « Que sais-je » de Pierre Miquel – dont la première parution est en 1950 ainsi que les travaux de Pierre Sorlin sur la naissance des intellectuels et de leur poids dans l'opinion. Un autre témoignage recueilli par l'auteur de Pierre Kerleroux, professeur de 1969 à 2004 dans un lycée, raconte qu'au début l'affaire Dreyfus,

C'était une étude à la fois très contextualisée (une étape capitale dans l'évolution de la III^{ème} République) et déjà civique. Par la suite (années 1980 et suivantes) on étudia de moins en moins la chronologie politique de la III^{ème} République et mon optique fut davantage l'étude de l'antisémitisme (un racisme et en perspective, Vichy), une optique à la fois plus civique et diachronique. Je me suis toujours appuyé sur des extraits de la fameuse souscription pour le Monument Henry que j'avais trouvés dans l'excellent livre de Raoul Girardet, *Le Nationalisme français 1871-1914*. Textes scandaleux, provocateurs, à manier avec précaution, mais qui permettent, bien introduits, une étude fructueuse sur les thèmes de l'antisémitisme français vers 1900-1940. Pétain est resté antidreyfusard jusqu'à sa mort. Je concluais aussi sur les attaques contre Léon Blum et, pour finir, contre Pierre Mendès-France. Les péripéties de l'Affaire : pour éviter de m'y perdre, je distribuais une chronologie sommaire ou j'utilisais celle du manuel.

En 2006, date à laquelle l'auteur écrit, nombre de supports ont révolutionné l'enseignement, tels que les vidéoprojecteurs, vidéoprojecteurs et autres ordinateurs. Les documents sont photocopiés, les manuels abondamment illustrés, des films pédagogiques tournés et le recours à Internet prisé. Tout cela garantit une large palette offerte à l'enseignant afin qu'il puisse, malgré les réductions d'horaires, présenter l'Affaire comme elle le mérite et faire travailler les élèves pour constituer des dossiers, exposer des aspects de l'Affaire voire au lycée réaliser des Travaux Personnels Encadrés (TPE). En 2018, les professeurs d'histoire et de français peuvent s'associer en créant un Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI) et travailler par exemple sur les intellectuels. Par ailleurs, en Terminale L/ES, l'Affaire peut être une possibilité de sujet au Bac sur l'opinion publique et la presse.

Dans l'enseignement de l'Affaire, une évolution s'est fait sentir concernant le rôle de l'image. Elle a un grand impact sur les élèves et c'est à l'enseignant de leur apprendre à la décrypter et à la critiquer. L'analyse d'une allégorie, d'une photographie ou d'une propagande s'avère d'ailleurs classique et formatrice. Il y a également le recours au film de fiction ou au documentaire, qui permettent d'enrichir la connaissance et la sensibilité de l'Affaire. Depuis 1995, le téléfilm d'Yves Boisset est un exemple à déconstruire toutefois. Diffusé sur Arte en mai et sur France 2 en octobre, une double cassette a été envoyée gratuitement à tous les lycéens par les soins du ministère de l'Éducation nationale. On retrouve de grands comédiens comme Pierre Arditi en Esterhazy ou bien Jean-Claude Drouot en Zola. La première partie est proche de l'Histoire mais la seconde prend des libertés, comme le silence sur les rôles de Clémenceau et Jaurès, voire l'oubli du procès de Rennes et l'occultation du travail de la Cour de cassation pourtant fondamentaux ! De plus, les figures de Picquart et de Dreyfus sont peu conformes à la vérité historique. C'est pourquoi c'est à l'enseignant d'informer sur les carences et les faiblesses du film. Néanmoins, le téléfilm connaît un fort impact sur les collégiens et lycéens, impressionnés par les valeurs défendues à la Chambre des députés par Scheurer-Kestner et par le frère Mathieu Dreyfus. Ils se sont émus aussi devant la situation du capitaine Dreyfus sur l'île du Diable proclamant tout le temps son innocence et voulant recouvrer son honneur perdu. D'autres documentaires ont pu être présentés aux élèves, comme *La Raison d'État : chronique de l'affaire Dreyfus*, réalisé par Pierre Sorlin en 1994, qui se veut plus près de la vérité historique et qui montre l'inachèvement de l'Affaire. Il y a par ailleurs un choix de ne pas présenter la fin de l'affaire Dreyfus et notamment l'arrêt de 1906. La même année est réalisé *Les Brûlures de l'Histoire*, présenté aux élèves d'un lycée de Lyon de 1^{ère}S. Leur professeur, Claire Pagnon-Pila, explique que « Les élèves ont un questionnaire à remplir sur l'émission. Ils travaillent seuls sur les documents du manuel. Si le temps le permet, les documents sont repris en cours. Cette année, les élèves ont eu droit à une interrogation écrite pour vérifier leur travail : les uns avaient à présenter les dreyfusards, les autres les antidreyfusards ».

Depuis les années 1930, l'Affaire est enseignée à tous les degrés de l'enseignement. Le rôle du professeur d'histoire est capital, il doit opposer le discours historique aux négations et à l'ignorance. Il doit tenter de faire comprendre une crise majeure de la III^{ème} République, situer la place de la communauté juive en France au XX^{ème} siècle, analyser les poussées d'antisémitisme mais aussi la division de l'opinion, la campagne de réhabilitation et enfin l'anticléricisme et les conséquences politiques de l'Affaire.

Qu'en est-il aujourd'hui dans les nouveaux programmes de Quatrième ? Et quelle est la place de l'affaire Dreyfus dans les lycées ?

B) ... Et aujourd'hui ?

1) Comparaison de trois manuels (Hatier, Magnard, Hachette)

En 2015, la réforme des collèges a modifié les programmes d'histoire-géographie. Avant de revenir dessus et d'expliquer ce qu'il en est pour l'affaire Dreyfus, j'ai décidé de comparer trois manuels du niveau de Quatrième, puis d'analyser leurs points en commun et leurs différences.

Le premier manuel a été édité par Hachette¹⁸¹. L'étude de l'Affaire est réalisée sur une double page¹⁸² inscrite dans le chapitre « La Troisième République ». Le titre est « L'affaire Dreyfus, la République menacée ? », et la problématique est la suivante : « Pourquoi l'affaire Dreyfus illustre-t-elle les fragilités de la République ? ». On trouve sur cette double page une petite biographie d'Alfred Dreyfus qui explique rapidement de qui il s'agit. De même, une chronologie rapide des événements concerne uniquement le contexte et les grandes dates. En petit, on retrouve la fameuse Une du *Petit Journal* du 13 janvier 1895, « Le traître ou la dégradation de Dreyfus ». L'étude se porte sur trois documents : une caricature de Lenepreu intitulée « Dreyfus en traître pendu », en couverture du *Musée des horreurs*, n°35, 1900. Il s'agit d'une caricature antidreyfusarde montrant le capitaine pendu avec les stéréotypes antisémites et épinglé « traître ». Ensuite, le deuxième document est la célèbre caricature de Caran d'Ache, « Un dîner en famille », parue dans *Le Figaro* le 14 février 1898. Enfin, il y a un extrait de « J'Accuse... ! » d'Émile Zola, très questionné avec des questions comme : « Quels sont les arguments utilisés par Zola pour justifier sa position ? » ou bien « Qui sont les vrais coupables selon Zola ? Pourquoi ont-ils menti ? ». Le manuel précise à qui appartient *L'Aurore* et son parti pris dreyfusard. En ce qui concerne le vocabulaire, antidreyfusard/dreyfusard sont mis ensemble et antisémitisme en fait partie aussi. L'activité de la double page consiste à réaliser une carte mentale, avec la compétence « réaliser une production graphique ». Il s'agit alors de présenter l'Affaire puis de trouver un argument par document. Dans la leçon du manuel, en revanche, aucune trace de l'affaire Dreyfus n'est trouvée.

¹⁸¹ PLAZA Nathalie (dir.), *Histoire-géographie-EMC-4^{ème}*, Vanves, Hachette, 2016.

¹⁸² Voir Annexe 3.

Le deuxième manuel provient des éditions Magnard¹⁸³, et possède également une double page consacrée à l'étude de l'Affaire¹⁸⁴. Le titre de ladite étude est « L'affaire Dreyfus, 1894-1906 ». Il est moins problématisé que dans le Hachette. Quant à sa problématique, elle est la suivante : « À quelles menaces la République doit-elle faire face ? ». Il y a une entrée en matière de quelques lignes qui résume la situation : l'étude précise qui est Dreyfus, son origine et sa religion, ainsi que son accusation, sa dégradation et son envoi au bagne. Le manuel revient sur une France dite déchirée à cause d'un fait divers devenu une véritable affaire d'État. Une chronologie est indiquée, plus détaillée dans le Hachette. En effet, ce dernier écrit juste : « 1896 : Esterhazy, le vrai coupable, est identifié » tandis que le Magnard détaille : « 1896 : Découverte du véritable espion, le commandant Esterhazy, par le colonel Picquart, nouveau chef du service de renseignements. Le commandant Henry produit un faux document accablant Dreyfus. Le colonel Picquart est muté ». Ce manuel rentre plus dans les détails pour montrer la machination contre Dreyfus. Trois documents sont par ailleurs proposés : un extrait de « J'Accuse... ! », une caricature antidreyfusarde et antisémite de Pépon, à la Une du journal *Le Grelot*, 11 novembre 1894 – avec description numérotée pour l'expliquer – dans laquelle Dreyfus est en Judas recevant une bourse remplie d'argent en échange de renseignements (préjugés antisémites). Le dernier document est une chanson antidreyfusarde créée par Henry Helme, *Le Sans-Patrie*. Pour le vocabulaire, on retrouve le même que dans le Hachette. Les questions de l'étude cherchent à faire comprendre pourquoi Dreyfus a été condamné, les valeurs défendues dans chaque camp et l'argumentation des antidreyfusards. Il y a plus de précision dans les questions ici que dans le Hachette mais celui-ci pousse plus à la réflexion en faisant réaliser une carte mentale. Une sous-partie de la leçon consacrée à la poussée de l'extrême-droite parle de l'Affaire¹⁸⁵.

Enfin, le dernier manuel présenté ici est paru sous les éditions Hatier¹⁸⁶. Comme les autres, il étudie l'Affaire dans une double page¹⁸⁷. Le titre, problématisé, est : « L'affaire Dreyfus, une crise majeure de la République ». Il insiste davantage sur son rôle de crise. La problématique est la suivante : « En quoi l'affaire Dreyfus est-elle une crise pour la République ? ». Le Hatier commence avec un paragraphe introductif comme le Magnard et revient sur les origines de Dreyfus et sur les causes de son envoi au bagne. Le manuel réalise lui aussi une chronologie, moins précise que le Magnard mais plus précise que le Hachette :

¹⁸³ PLOYE Alexandre (dir.), *Histoire-géographie-EMC-4^{ème}*, Paris, Magnard, 2016.

¹⁸⁴ Voir Annexe 4.

¹⁸⁵ Voir Annexe 5.

¹⁸⁶ HUBAC Jean (dir.), *Histoire-géographie-EMC-4^{ème}*, Paris, Hatier, 2016.

¹⁸⁷ Voir Annexe 6.

« 1899 : L'un des documents accusant Dreyfus se révélant être un faux [Magnard dit qui en est l'auteur], celui-ci est rejugé à Rennes par un nouveau conseil de guerre, mais encore condamné. Il est gracié par le président de la République, Émile Loubet ». La double page se concentre sur cinq documents, c'est elle qui en a le plus. On retrouve la Une du *Petit Journal* du 23 décembre 1894 montrant le capitaine Dreyfus devant le conseil de guerre, puis la célèbre Une du même journal sur la dégradation de Dreyfus – en plus gros que dans le Hachette – en document trois nous avons un extrait de « J'Accuse... ! ». Ensuite, on retrouve plusieurs extraits de textes dreyfusards – Jean Ajalbert – ou antidreyfusards – Drumont et Barrès – dans le but de montrer les arguments de chaque camp. Pour finir, il y a la célèbre caricature de Caran d'Ache. L'objectif de l'étude est de construire une plaidoirie pour la défense du capitaine Dreyfus, avec la compétence « Je pratique différents langages ». Il y a également des questions sur les documents, comme sur la condamnation de Dreyfus, ou sur l'article de Zola, ou enfin sur les valeurs et les idées dreyfusardes et antidreyfusardes. En ce qui concerne la leçon, toute la sous-partie B est rédigée sur l'Affaire, et c'est le seul manuel à la mettre autant en valeur. Ce passage répond à la problématique : « Comment la République surmonte-t-elle les crises politiques de 1886 à 1905 ? ».

En analysant les trois manuels, plusieurs remarques peuvent se faire. Il n'y a rien sur les ligues, ni sur les femmes. En effet, aucun extrait de *La Fronde* ni de courrier de Lucie Dreyfus ne sont choisis, montrant ainsi un certain retard sur l'historiographie. Un autre décalage avec la recherche se voit dans l'absence de témoignage de Dreyfus lui-même ! Le programme se concentre sur l'affaire et son impact, et non sur l'homme. Or, il aurait été intéressant d'avoir aussi son point de vue, ne serait-ce que pour renforcer son innocence et montrer à quel point cela a affecté les valeurs républicaines. D'ailleurs, étant donné que le programme de Quatrième est tourné essentiellement sur la crise de la III^{ème} République, la presse n'est pas mise en avant – elle l'est au lycée. Autre remarque, étrangement, le bordereau n'est utilisé nulle part, alors qu'il s'agit peut-être de l'élément principal de l'Affaire, puisqu'il la déclenche !

Dans les trois manuels, on retrouve néanmoins une chronologie pour éclaircir les nombreux rebondissements et mettre à plat cette période qui s'étale sur douze ans. Par ailleurs, « J'Accuse... ! » est mis en avant avec quasiment le même extrait. L'article est vu comme un tournant transformant un fait divers en une affaire nationale qui va travailler au corps la République. Quant aux caricatures antidreyfusardes, elles sont utilisées pour montrer aux élèves les préjugés antisémites de l'époque : Dreyfus avec le nez crochu et les grandes oreilles. Celle de Caran d'Ache, qui n'est pas dans le Magnard mais dans les deux autres, est utile pour

expliquer les fractures françaises. Elle est d'ailleurs sûrement la caricature la plus utilisée dans les études sur l'Affaire. Pour le vocabulaire, les manuels vont à l'essentiel avec des termes comme dreyfusard, antidreyfusard ou antisémitisme. Également, l'Affaire, telle qu'elle est étudiée, semble arriver comme un cheveu sur la soupe. En réalité, elle n'est pas la première affaire d'espionnage à cette époque, et il serait intéressant que l'enseignant le précise à l'oral. Enfin, elle est souvent placée entre l'enracinement de la République et la Loi de 1905 dans les manuels. Ce qui montre que l'Affaire est bien étudiée comme une crise de la III^{ème} République, ce sont les trois problématiques, qui parlent de « fragilités », de « menace » et de « crise ».

Avant de revenir sur les indications du Bulletin Officiel et d'Éduscol, je vais m'intéresser à l'enseignement de l'Affaire au lycée, et montrer que l'étude se porte à son tour sur la presse et sur l'opinion publique.

2) Au lycée : un enseignement tourné vers la presse et l'opinion publique

En Quatrième, l'affaire Dreyfus est étudiée en tant que crise de la III^{ème} République. Mais avant de s'y intéresser précisément, je tenais à présenter le programme du lycée, qu'il s'agisse de la voie générale ou de la voie technologique. L'Affaire est inscrite dans les programmes de Première ES/L et de S, de Terminale ES/L et enfin de Première STMG.

En Première ES/L et S¹⁸⁸, l'affaire Dreyfus s'inscrit dans le thème 5 appelé « Les Français et la République », et plus clairement dans le chapitre 1 « La République, trois républiques ». Éduscol propose que l'Affaire fasse démarrer le chapitre pour ensuite partir sur la première partie : « L'enracinement de la culture républicaine décennies 1880-1890 ». En Première, l'intérêt de cette crise est de la voir encore une fois en tant que telle, comme une fragilité et une menace pour le maintien de la III^{ème} République, mais cette fois-ci, le programme offre une perspective de culture politique et une vision de la société. Autrement dit, c'est l'impact de l'affaire Dreyfus sur les Français qui est étudié ici. Il s'agit de se concentrer sur la division de la population, les antidreyfusards face aux dreyfusards. La caricature de Caran d'Ache prend tout son sens comme document ici. La question est plus sociale que politique, comme c'est le cas en Quatrième.

¹⁸⁸ Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation nationale, classe de Première des séries générales [en ligne] : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66279

En Terminale L/ES¹⁸⁹, l’Affaire s’incorpore dans le chapitre 2 « Médias et opinions publiques » au sein du thème 2 : « Idéologie et opinions en Europe de la fin du XIXe siècle à nos jours ». Dans cette séquence, les élèves étudient les grandes crises politiques françaises par le prisme de la presse et de l’opinion publique. L’affaire Dreyfus fait débiter le chapitre, et permet de travailler sur les journaux, sur leurs rôles sur l’opinion, sur les deux camps qui s’affrontent via les éditoriaux ainsi que le rôle des intellectuels. L’étude faite en Première est réutilisée de façon plus détaillée. Cette question est en effet sujette de tomber au baccalauréat, et permet aux élèves un recul critique sur les médias en général. L’Affaire n’est donc pas vue en tant que tel, mais en tant que crise vécue à la fois par la population – l’opinion publique – et par la presse – elle est d’ailleurs son gagne-pain pendant plusieurs années.

Enfin, en Première STMG¹⁹⁰, l’affaire Dreyfus est apprise au sein du thème 1 « La France en République 1880-1945 ». Du fait de l’enseignement technologique, la question est plus générale et ne permet pas de tout traiter. Ainsi, l’Affaire est un sujet d’étude parmi trois au total à choisir, avec l’année 1940 ou le vote des femmes. Elle est fixée dans ce chapitre comme un événement décisif de la politique française et surtout, alors que les autres filières et niveaux n’en parlent qu’à peine, comme étant un exemple de lutte pour les Droits de l’homme.

C) Le regard sur le Bulletin Officiel et la proposition de mise en œuvre d’Éduscol en classe de Quatrième

1) Les instructions du Bulletin Officiel

Après avoir vu la place de l’affaire Dreyfus dans les programmes du lycée, je vais maintenant m’intéresser à mon sujet et tenter d’expliquer pourquoi elle est étudiée en classe de Quatrième¹⁹¹. J’ai préféré parler du lycée avant pour montrer les différences entre les deux enseignements et les angles pris de façon différente. En Première et en Terminale, l’aspect de l’Affaire est beaucoup plus social. En Quatrième, il est politique.

L’affaire Dreyfus est étudiée en Quatrième dans le chapitre 2 « La Troisième République », au sein du thème 3 « Société, culture et politique dans la France du XIX^{ème}

¹⁸⁹ [Bulletin Officiel du Ministère de l’Éducation nationale, classe de Terminale L/ES \[en ligne\] :](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=74738)
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=74738

¹⁹⁰ [Bulletin Officiel du Ministère de l’Éducation nationale, classe de Première STMG \[en ligne\] :](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59167)
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59167

¹⁹¹ [Bulletin Officiel du Ministère de l’Éducation nationale, cycle 4 \[en ligne\] :](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717)
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717

siècle ». La séquence se place entre « Voter de 1815 à 1870 » et « Conditions féminines dans une société en mutation ». Il s'agit de culture politique ici, d'une approche de cette culture si importante pour les citoyens de la République aujourd'hui.

Le chapitre s'inscrit après la défaite de 1870 et la proclamation de la III^{ème} République : après les événements de la Commune notamment. Le Bulletin Officiel prévoit de faire étudier le cheminement vers l'union nationale autour de la République, avec les lois sur l'école laïque, gratuite et obligatoire de Jules Ferry (1882-1883), le nouveau statut des communes (1884), etc. Il s'agit de montrer la construction d'une culture progressiste et laïque – à l'image des pouvoirs politiques à ce moment-là, mais de faire comprendre dans un autre temps qu'il existe des contestations et des discussions sur cette III^{ème} République. C'est ici que l'affaire Dreyfus se situe. Enfin, la séquence s'étend jusqu'à la loi Waldeck-Rousseau du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.

2) La proposition de mise en œuvre d'Éduscol

Éduscol reprend à son tour le Bulletin Officiel et propose de mettre en œuvre la séquence. Ce n'est pas une obligation – au nom de la liberté pédagogique – mais permet à l'enseignant de se situer dans le chapitre et de voir ce qui est attendu.

Le site propose pour le thème « Société, culture et politique dans la France du XIX^{ème} siècle » la problématique suivante : « Comment la France s'est-elle démocratisée au cours du XIX^{ème} siècle ? »¹⁹². L'idée est de suivre la progression de la France vers un régime républicain et démocratique, en partant de 1815 et du retour des Bourbons. Le thème permet de comprendre comment le vote s'est installé dans le pays jusqu'en 1870, ainsi que les difficultés de la III^{ème} République – dont l'Affaire est ici un point important – et enfin il propose un exemple d'une partie de la société mise en marge : les femmes. Il aurait pu s'agir des ouvriers également. De fait, les élèves vont voir que la démocratie n'est pas arrivée comme un cheveu sur la soupe, mais qu'au contraire, il a fallu qu'elle se batte pour se placer au premier plan, qu'il s'agisse du vote, des crises ou bien de la condition féminine.

Le thème place par ailleurs la politique à la fin, après société et culture, alors qu'en cent ans – entre 1815 et 1914 – ce n'est pas moins de cinq régimes qui vont se succéder. La politique domine néanmoins les deux premiers sous-thèmes, et le social le troisième. Le thème tourne autour donc de la démocratisation, de ses réalisations et de son inachèvement. L'objectif est de

¹⁹² Site Éduscol programme de Quatrième [en ligne] : <http://eduscol.education.fr/cid99022/s-appropriier-les-differents-themes-programme.html>

montrer aux élèves l'histoire de la société démocratique actuelle, ce qui est, du reste, un élément fondamental pour leur culture civique.

En rapport avec l'affaire Dreyfus, le professeur doit faire comprendre aux élèves que la lutte pour la démocratie et la lutte pour la République sont inhérentes. Il faut également qu'ils sachent que le projet républicain concerne l'union du pays autour des valeurs héritées de 1789, telles que la justice ou l'égalité. L'Affaire est montrée comme une limite dans l'installation de la République, comme un conflit social prouvant que la vie politique n'est pas apaisée à la fin du XIX^{ème} siècle. Éduscol précise que l'Affaire a remis en jeu les principes fondamentaux de la République vus précédemment en classe tels que le droit de vote et son évolution ainsi que les nouvelles lois sur la presse en 1881 ou celle des syndicats en 1884.

Il s'agit de mettre en œuvre les symboles unificateurs et les grands débats. Après avoir montré des images d'inauguration de statues ou de fêtes républicaines, il faut également exposer les affrontements politiques. Éduscol propose donc de donner en exemple, soit la loi du 9 décembre 1905, soit l'affaire Dreyfus. Elle n'est pas obligatoirement enseignée, le but de cette séquence étant de faire réaliser un débat aux élèves. Et la loi Waldeck-Rousseau est une possibilité. Néanmoins, bien qu'elle puisse ne pas être traitée dans une étude précise, l'Affaire reste un repère chronologie avec les dates 1894-1906.

Dès lors, la théorie permet de réaliser une ou deux séances sur l'Affaire. J'ai choisi ici de donner deux exemples de mise en pratique, toutefois non testées puisque je n'ai pas de Quatrième.

II) Mise en pratique devant une classe de Quatrième

A) Placer les élèves au cœur du contexte : jeux de rôles et expression écrite

Si j'avais des Quatrièmes, je proposerais éventuellement les deux activités suivantes : soit je ferais un jeu de rôle autour du procès de 1894, soit je leur ferais réaliser un récit historique sous la forme d'un article de journal.

1) Le jeu de rôle : placer l'élève en plein contexte du procès de 1894

Ma première idée serait de réaliser un jeu de rôle dans lequel les élèves joueraient l'un des protagonistes de l'Affaire. Toute la classe ne pourrait y participer, il faudrait alors réfléchir en premier lieu si je refais jouer le procès avec d'autres élèves, ou si je préfère en organiser un

deuxième avec le procès Zola ou celui de 1899. Je vais expliquer d'abord le déroulement des séances puis j'expliquerai les points forts et les points faibles de ce procès.

Pour réaliser le procès, il faut premièrement faire le cours sur l'affaire Dreyfus, en une heure environ avec des documents, des questions, pour bien que les élèves comprennent le contexte. Il est possible également de présenter un extrait du téléfilm d'Yves Boisset, notamment celui du procès de 1894, pour que la classe se donne une image de ce qu'il s'est passé. Les rôles sont attribués après la séance sur l'Affaire, parmi les personnages suivants : cinq membres du Conseil de guerre dont un président, Dreyfus, son avocat Demange, l'avocat général de l'accusation, trois experts dont Bertillon. Il est bien sûr évident qu'une fille peut jouer dans cette saynète, afin qu'il y ait au maximum un respect de la parité. Une fois que les onze élèves ont eu leur rôle – après j'imagine des débats houleux et des mécontentements – ils sont chargés d'effectuer des recherches sur leur personnage et d'inventer leur texte, tout en respectant le contexte et en s'aidant de l'extrait. Les autres collégiens vont évaluer leurs camarades avec une fiche de notation et de compétence qu'ils ont la charge de mettre en page. Tout ce travail préalable peut se faire soit au CDI, soit en salle informatique, lors de deux séances. Je pense que l'on peut charger deux élèves non-acteurs de réaliser le « dossier secret », à partir des témoignages de l'époque. Pour ce qui est des collégiens chargés d'évaluer leurs camarades, ils vont le faire avec la compétence « Pratiquer différents langages : s'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger ». Ils vont devoir choisir un élève, et regarder s'il respecte bien son rôle, s'il ne lit pas trop ses notes et s'il le fait sérieusement. L'évaluation entre pairs est un bon moyen, je pense, de les faire réfléchir sur leur propre travail, sans craindre les remarques de l'enseignante. De mon côté, je vais évaluer également les binômes : celui ou celle qui passe à l'oral et son camarade qui l'a noté(e). Je vais vérifier si ce dernier a bien joué le jeu et s'il a été objectif – ce qui rejoint en quelque sorte le rôle de la justice en France.

Par ailleurs, ces deux séances peuvent être comprises à la fois en histoire et en Enseignement Moral et Civique (EMC) puisque la justice est vue en Quatrième. Ce qui évite de gagner du temps sur le programme, surtout de ce niveau que mes collègues ont qualifié de très « difficile à tenir ».

Le jour de l'oral, la salle va être modifiée : deux tables sont tournées face à face avec d'un côté l'accusation et de l'autre l'accusé sur son banc. Mon bureau peut servir à placer le Conseil de guerre, entre les deux, et face au public. Quant aux experts, ils se placent à côté de l'accusation. Le procès dure environ de vingt à trente minutes et commence par son ouverture par le président du Conseil de guerre qui arrive entouré des autres membres. L'accusation est déjà là. Dreyfus arrive en dernier lorsque le président l'appelle. Son avocat, pour des soucis de

place, est à côté de lui. L'accusation va commencer son réquisitoire, puis Demange son plaidoyer. Les experts vont également tenter de prouver la culpabilité de Dreyfus à partir des écritures retrouvées et du bordereau. Les élèves ayant réalisé le dossier secret vont discrètement l'apporter au Conseil de guerre, qui va le lire puis feindre d'être outré. De plus, étant donné qu'il s'agit d'un huis-clos, une rangée de tables va séparer le procès du reste de la classe, pour bien en donner l'impression. Le travail se termine lorsque le président du Conseil rend le verdict suivant : Dreyfus condamné pour « intelligences avec l'ennemi » à la déportation et à la dégradation militaire publique.

Quels sont les points forts d'un travail comme celui présenté ? Je pense que les élèves peuvent jouer le jeu. Cela les sort de leur routine assis sur une chaise à travailler sur des documents. Ils peuvent se sentir investis et responsables. En effet, si l'un des acteurs ne fait pas son travail, il pénalise les autres et ceci va se voir. Ils sont obligés d'être sérieux. Quant à ceux qui les évaluent, c'est la même idée. Ils notent leurs camarades, ce qui leur donne une responsabilité et ils se sentent concernés directement. Personne n'est laissé de côté : ceux qui sont à l'aise à l'oral jouent le procès, et ceux qui sont plus timides les évaluent. Chacun à sa tâche, et cela donne une vraie cohésion d'équipe. Par ailleurs, réaliser un procès et le faire jouer leur permet de travailler l'EMC et la justice en France. Ils peuvent faire le lien. Bien évidemment, je ne peux pas prouver ce que je dis cette année, mais j'espère pouvoir le faire plus tard !

Néanmoins, je pense qu'il y a des points sur lesquels il va falloir faire attention. Au préalable, mon rôle va être de décortiquer, de leur faire prendre du recul sur cette affaire, afin qu'ils comprennent bien l'enjeu : non, Dreyfus n'est pas coupable et oui, il a bien été accusé à cause de ses origines. Il ne faut pas que cela crée des pensées néfastes chez les élèves, ce qui peut s'éviter si la leçon est réalisée au départ. De plus, il faut être très bien organisé, et millimétrer les actions pour que tout se déroule de manière fluide. Je dois veiller à ce que chaque élève ait bien compris son rôle, le fasse sérieusement. Ils sont autonomes, mais je supervise naturellement les événements.

2) Le récit historique, outil de réflexion sur une période et sur une position : être un journaliste étranger en plein cœur d'une Affaire mondialement connue

Une autre activité peut être mise en œuvre avec les élèves, celle du récit historique. Je l'ai déjà fait faire à mes classes de Sixième et de Cinquième, et la plupart apprécient ce type

d'exercice qui change des évaluations habituelles. Avec l'affaire Dreyfus, il est possible d'en faire écrire un aux élèves. Chacun prend le rôle d'un journaliste étranger – européen principalement – qui découvre la crise qui est en train de se produire en France. Après avoir travaillé pendant une séance sur l'Affaire, avec des documents, cet exercice peut remplacer le devoir surveillé de fin de séquence ou alors le compléter.

La compétence travaillée est « pratiquer différents langages : réaliser un récit historique ». Les élèves doivent, en une dizaine de lignes, rédiger un article dans lequel ils racontent l'affaire Dreyfus dans leur journal national. Ils peuvent être anglais, italiens, espagnols ou bien allemands. Je donnerai la date de juin 1898, soit après « J'Accuse... ! » et le procès Zola. L'intérêt de ce récit est que les élèves expliquent pourquoi l'Affaire a débuté, la condamnation de Dreyfus et la division de la France entre dreyfusards et antidreyfusards. Ils doivent expliquer les mots de vocabulaire nécessaires comme les deux termes cités ci-dessus ainsi qu'antisémitisme. Bien évidemment, ils ne peuvent pas parler du second procès de 1899 ni de la réhabilitation, ce qui serait un hors-sujet. Ils écrivent comme s'ils étaient en juin 1898 en reportage à Paris. J'ai pour habitude de donner le barème à mes élèves pour qu'ils sachent ce que j'attends d'eux. En général, cela fonctionne plutôt bien et mes consignes sont respectées. Le travail est à commencer en classe, mais ils le finissent chez eux, avec un délai d'une semaine. Les élèves doivent rester le plus neutre possible, afin de bien expliquer la situation. Ils doivent également reprendre les formes d'un article : un titre accrocheur, un chapeau de deux ou trois lignes, et une dizaine de lignes pour expliquer l'Affaire, dans un style journalistique. Ce travail peut se faire conjointement avec le professeur de français, dans un EPI. Il faut par ailleurs que les collégiens fassent ressortir les tensions qui existent dans le pays, et bien évidemment la crise que cela suscite pour la III^{ème} République – qui aura été vue en classe.

Les points positifs d'un exercice comme celui-ci sont de réussir à faire écrire les élèves de manière un peu plus libre. Ils ont des critères à respecter, certes, mais leur imagination et leur style dépendent d'eux seuls. S'ils veulent faire plus de quinze lignes, ils en ont le droit. De plus, en parallèle, un récit historique permet de voir s'ils ont compris le cours ou non. Le fait de leur faire écrire un article de façon objective peut nous faire travailler en EMC sur le journalisme et la liberté d'expression – et pourquoi pas en rapport avec la semaine de la presse.

Cependant, pour ce genre d'exercice, il faut veiller à ce que chaque élève soit capable de pouvoir le faire. Très souvent, il y a des élèves appelés « élèves dys », c'est-à-dire des enfants dyslexiques, dysphagiques, dysorthographiques, etc. Ils ont des difficultés à rédiger un article de journal. Et, comme souvent, les classes sont très hétérogènes. C'est pourquoi il faut s'adapter

au niveau de chacun, ou du moins essayer de le faire un maximum. Pour ce faire, je pourrais mettre en place une pédagogie différenciée. La fin est la même pour tous, mais les moyens divergent. Je laisse l'élève choisir son niveau – c'est à lui de le faire c'est important – parmi quatre propositions de difficulté, allant d'une aide poussée à un niveau expert sans aide. Par exemple, pour les élèves ayant du mal, les titres des paragraphes sont donnés, et ils n'ont plus qu'à remplir : « Qui est Dreyfus ? » et ils doivent compléter en quelques lignes. Le rendu est le même, le nombre de lignes également. Cependant, il y a un plus grand coup de pouce. Le niveau intermédiaire donnerait les grandes lignes à remplir, guiderait l'élève avec des informations à écrire : « écris d'abord qui est Dreyfus, pourquoi et à quoi a-t-il été condamné, puis explique que la France est divisée en deux camps : dreyfusards et antidreyfusards et quelles sont les idées de chaque. Enfin, explique pourquoi l'affaire Dreyfus est une crise pour la III^{ème} République », tout en distinguant au départ le titre, le chapeau et le contenu de l'article. Le niveau trois serait à peu près le même, sans l'explication de comment se forme un article et en donnant moins d'informations : « raconte les grands moments de l'affaire Dreyfus et pourquoi il s'agit d'une crise pour la III^{ème} République ». Enfin, le niveau dit « expert » ne donnerait aucune information mis à part la consigne donnée plus haut.

L'Affaire peut être l'objet de différentes mises en œuvre qui sortent de l'ordinaire. Elle est une partie intégrante du programme d'histoire de Quatrième. Toutefois, elle peut être étudiée en parallèle avec l'EMC dans le cadre d'une leçon sur la justice française. C'est ce qu'a réalisé ma tutrice de terrain, madame Sylvie Delord, qui a eu la gentillesse de partager les projets de ses élèves avec moi dans le cadre de ce mémoire.

B) L'affaire Dreyfus, une utilité civique

1) Le programme d'EMC du cycle 4

L'Enseignement Moral et Civique dans le cycle 4 se découpe en quatre thèmes¹⁹³ : « La sensibilité : soi et les autres », « Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres », « Le jugement : penser par soi-même et avec les autres » et enfin « L'engagement : agir individuellement et collectivement ». L'affaire Dreyfus peut donc s'incorporer dans le deuxième thème cité ci-dessus qui donne pour objectif de faire comprendre aux élèves d'une

¹⁹³ Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation nationale, EMC cycle 4 [en ligne] :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90158

part pourquoi il faut respecter la loi dans une démocratie, et d'autre part quels sont les principes et les valeurs de la République française voire des autres sociétés démocratiques. Ce qui est attendu en lien avec l'Affaire, c'est que les élèves soient capables d'expliquer les grands principes de la justice française comme le droit à la défense en étudiant le rôle de ladite justice, ses principes ainsi que son fonctionnement. C'est le Bulletin Officiel lui-même qui propose de mettre en œuvre avec un exemple historique ou littéraire. L'Affaire correspond donc tout à fait au programme d'EMC.

Par ailleurs, Hubert Tison dans son article précédemment cité¹⁹⁴, explique qu'enseigner l'Affaire au XXI^{ème} siècle, c'est contribuer à l'éducation du citoyen à travers un parcours civique, de l'école primaire jusqu'à la Terminale. Elle est un exemple pour faire réfléchir les élèves sur les combats, pour la vérité ainsi que pour la justice et les Droits de l'homme.

2) Faire une passerelle entre l'histoire et l'EMC, l'exemple d'un travail réalisé en classe de Quatrième

C'est ce qu'a réalisé une enseignante, ma tutrice Mme Delord avec sa classe de Quatrième. Elle a joint l'histoire et l'EMC autour de la question de la justice et de l'affaire Dreyfus. Pour cela, elle leur a proposé une fiche d'activités¹⁹⁵ avec deux documents et un tableau à compléter. Le premier document place le contexte de l'Affaire en 1894, comment elle a débuté et les problèmes juridiques qu'elle pose : un « dossier secret » jamais consulté par Demange l'avocat du capitaine, un procès à huis-clos, l'accusation empreinte d'antisémitisme... Le second document est un rappel chronologique rapide de l'Affaire avec trois dates : « J'Accuse... ! », le procès de Rennes et la grâce présidentielle, puis 1906 et la réhabilitation de Dreyfus.

Les activités sont au nombre de trois et se font en équipe – ma tutrice a disposé sa classe en îlots, ce qui facilite ce type de travail. La première consiste à remplir un tableau de deux colonnes : « des principes... », « ... non respectés » et de quatre lignes avec les grands principes de la justice française : l'impartialité, la décision motivée, le procès public et le débat contradictoire. Les élèves doivent remplir la seconde colonne en trouvant les informations qui montrent que la justice n'est pas respectée lors du procès de 1894 : pour l'impartialité, il faut qu'ils placent le problème de l'antisémitisme, pour la décision motivée ils doivent comprendre que les preuves ne sont pas recevables notamment après l'avis des graphologues. En ce qui

¹⁹⁴ TISON Hubert, *op. cit.*, p. 109-110.

¹⁹⁵ Voir Annexe 8.

concerne le procès public, il s'agit d'un huis-clos, ce qui est donc en contradiction avec ce principe et enfin, le débat contradictoire – chaque partie peut contester les pièces de la partie adverse – qui n'est pas respecté puisque Demange n'a pas accès au « dossier secret ». Après que les élèves ont travaillé ensemble sur ce tableau, il y a une mise en commun. La question deux concerne le droit de recours. Les élèves doivent retrouver dans la chronologique ce qui montre ce dernier : la grâce présidentielle et la réhabilitation de Dreyfus. Quant au dernier exercice, il demande aux élèves de faire leur propre bilan de tout cela, dans la forme qu'ils souhaitent : carte mentale, dessin, article de presse, etc. Ils doivent montrer que les grands principes de la justice n'ont pas été respectés lors du procès de décembre 1894, puis ont pour consigne de présenter leur travail à l'oral devant la classe.

Certains travaux sont très intéressants et j'ai pu en récupérer quelques-uns. La plupart semblent avoir joué le jeu, en dessinant notamment. Ainsi, certains ont réalisé le bilan sous forme d'un manga¹⁹⁶ : il y a quatre vignettes représentant les quatre grands principes de la justice non respectés lors de l'affaire Dreyfus. Le capitaine est représenté sur la première case et montre qu'il a été soupçonné à cause de ses origines. Un autre groupe a, de son côté, dessiné les quatre éléments en A4 : il y a le « dossier secret » avec un gros « stop » écrit, le procès où Dreyfus est seul face au juge, le bordereau avec « oui, non » noté et enfin le capitaine dessiné à côté du tribunal avec le commentaire : « je suis juif donc je suis au bagne »¹⁹⁷. Un excellent portrait de Dreyfus a été dessiné avec l'article Premier de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit ». J'ai trouvé ce travail très émouvant, avec un Dreyfus très droit et digne et cette citation¹⁹⁸. Un autre groupe a réalisé une carte mentale en 3D, sous la forme d'un cube sur lequel chaque face représente l'un des principes bafoués lors de l'Affaire¹⁹⁹. Tous les groupes ne sont pas encore passés au moment où j'écris ces lignes, mais leur professeur est plutôt satisfaite du travail fourni !

L'Affaire est un événement qui permet d'élaborer plusieurs types de séances possibles, du fait de son histoire presque romanesque que les élèves semblent apprécier ! Elle offre la possibilité à l'enseignant de sortir des cours ordinaires, si le temps le lui permet, et de faire un parallèle avec l'Enseignement Moral et Civique, particulièrement avec la justice et ses grands principes.

¹⁹⁶ Voir Annexe 9.

¹⁹⁷ Voir Annexe 10.

¹⁹⁸ Voir Annexe 11.

¹⁹⁹ Voir Annexe 12.

Pourtant, l'affaire Dreyfus connaît un enseignement en retard par rapport à l'historiographie en ne mettant en avant ni la figure du capitaine, ni d'autres protagonistes comme les femmes...

CONCLUSION

« J'ai été condamné pour le crime le plus infâme qu'un soldat puisse commettre et je suis innocent [...]. Je ne demande ni grâce, ni pitié, mais justice seulement [...]. Justice, justice Monsieur le Ministre, pour un Alsacien, pour un Français qui n'a jamais forfait à l'honneur... »²⁰⁰. Ces mots, écrits par Alfred Dreyfus au ministre de la Guerre Mercier le 14 février 1895, vont conclure ce mémoire.

Ces mots couchés sur le papier prouvent à quel point l'Affaire a été profondément injuste, contraire aux valeurs républicaines que le capitaine a tant chéries et partagées. Une injustice fondée sur un ressentiment antisémite d'une armée en voie de modernisation. Une injustice assumée par un tribunal militaire prêt à envoyer un innocent au bagne au nom de son honneur. Une injustice ignorée de la politique et du politique, au nom de la Raison d'État.

Ces mots, ils ont été écrits depuis le bagne, lieu de vie terrible pour un homme qui a, pourtant, toujours gardé foi en son pays. Il n'a jamais cessé de se battre, soutenu par sa femme Lucie, qui, elle, a vu de son côté l'évolution de l'opinion publique. D'un homme coupable, son époux est passé à l'homme innocent injustement condamné. Certes, toute la population n'a pas été dreyfusarde – la grande majorité est d'ailleurs indifférente – mais la vérité a fini par éclater.

Ces mots, ils ont été entendus. Par des hommes, des femmes, convaincus de l'innocence du capitaine, qui se sont regroupés, ont signé des pétitions et se sont battus pour la justice. Les intellectuels sont nés de l'Affaire. Un homme s'en est détaché quitte à en payer le prix fort, pour clamer haut et fort « J'accuse ! » et révéler les injustices de cette histoire.

Ces mots, ils sont l'objet d'une crise de la III^{ème} République. Loin d'être la première, elle reste l'une des plus marquantes socialement et politiquement. Socialement d'abord, l'Affaire voit l'explosion de l'opinion publique qui se divise et prend parti tout en suivant les événements par le biais des journaux. La presse profite de l'occasion pour en devenir un acteur majeur. Politiquement, un véritable clivage politique gauche-droite prend forme et annonce le XX^{ème} siècle. En tous points, l'affaire Dreyfus est un top départ.

Ces mots, enfin, n'imaginent pas encore la liberté retrouvée. Douze ans. Douze ans d'affaire, de rebondissements, de suspens, pour enfin voir le capitaine être réhabilité par la Cour de cassation, sept ans après sa grâce...

²⁰⁰ Citation prise de l'article de TISON Hubert, *op. cit.*, p. 109.

« Il n’y a pas d’affaire Dreyfus », disait Méline. Cent vingt ans plus tard, l’histoire l’a contredit. L’Affaire est toujours d’actualité directement ou indirectement. La recherche est constamment active sur le sujet. Les historiens descendent d’une génération de savants dreyfusards qui se sont battus pour faire rétablir la vérité. La méthode historique a d’ailleurs permis de prouver l’innocence du capitaine à l’époque !

Dès 1901, l’Affaire fait l’objet d’une histoire immédiate avec l’ouvrage en sept tomes de Joseph Reinach, *Histoire de l’affaire Dreyfus*²⁰¹. Depuis, les travaux sur ce sujet ne manquent pas. Les historiens contemporanéistes se passionnent pour cette crise qui touche plusieurs champs historiographiques : l’histoire intellectuelle, l’histoire politique, l’histoire militaire ou bien encore l’histoire des mentalités.

Par ailleurs, depuis les années 1990 – et les centennaires de l’Affaire – la recherche s’est intensifiée et les ouvrages se sont multipliés. C’est d’ailleurs pour cela que j’ai beaucoup consulté d’études datant de cette décennie, et que j’ai dû réaliser un large tri et n’ai pas pu tout voir par manque de temps...

Depuis le début du XXI^{ème} siècle, de nouveaux champs de recherches se sont ouverts. Le genre dans l’Affaire occupe une place nouvelle notamment avec les femmes qui ont participé – malgré leur absence dans la vie politique – à la défense du capitaine. Ainsi faut-il rappeler l’importance du journal *La Fronde* et leur prise de position dans les pétitions des intellectuels. L’homosexualité nouvellement étudiée permet de mieux rendre compte de l’importance du « dossier secret » dans le premier procès de 1894. Enfin, après avoir été exclue de l’historiographie, voire méprisée, la figure d’Alfred Dreyfus est revenue au premier plan comme le personnage principal de l’histoire. La biographie de Vincent Duclert²⁰² a permis de le réhabiliter dans la recherche.

Néanmoins, il existe en parallèle une histoire obsessionnelle, faite de mensonges et de contre-vérités sur l’Affaire. Certaines personnalités antidreyfusardes n’hésitent d’ailleurs pas à publier des ouvrages remettant en cause l’innocence de Dreyfus. C’est le cas au début du XX^{ème} siècle avec le fameux Dutrait-Crozon, réédité plusieurs fois à des dates symboliques comme en 1924, soit trente ans après l’accusation portée contre Dreyfus.

L’affaire Dreyfus, enfin, offre un enseignement historique et civique aux élèves.

Historique, d’abord. Étudiée en Quatrième et au lycée, l’Affaire est vue sous plusieurs angles : politique, en tant que crise de la III^{ème} République puis social avec le rôle des

²⁰¹ REINACH Joseph, *op. cit.*

²⁰² DUCLERT Vincent, *Alfred Dreyfus, l’honneur d’un patriote*, Paris, Fayard, 2006.

intellectuels et la presse en Terminale. L'enseignement est plus général au collège – l'Affaire ne représente qu'une séance sur tout le chapitre – qu'au lycée, où elle est davantage étudiée avec les détails. La séquence de Terminale est plus chrono-thématique que chronologique : l'enseignant aborde le rôle des médias et de l'opinion de l'Affaire à aujourd'hui. C'est plus centré. Je me rappelle de mes propres cours et j'en garde un très bon souvenir – le 15 au bac blanc y est peut-être pour quelque chose – et j'aimerais beaucoup l'enseigner à mon tour !

L'affaire Dreyfus possède un rôle civique également, puisqu'elle remet en cause les grands principes de la justice que les élèves étudient en Quatrième. Le respect, la dignité humaine, les Droits de l'Homme, tous ces principes et valeurs sont importants et nécessaires pour la vie future du citoyen en devenir au collège. La discrimination également, et plus généralement le racisme sont des points à évoquer avec les élèves, dans une période où des actes, voire des meurtres, antisémites refont surface...

Je regrette de ne pas avoir pu mettre en pratique ma séance sur l'affaire Dreyfus. J'aurais réellement aimé partager ces mois de travail avec mes élèves et organiser la reconstitution du procès. J'en ai eu l'idée en me rappelant quelque chose de similaire lorsque j'étais lycéenne. Bien qu'il ne s'agissait pas de la même matière – c'était en anglais – je me rappelle de l'enthousiasme de la classe et du plaisir que l'on avait eu à le faire ! Il en va de même pour le récit historique, qui est un exercice que je donne souvent à mes Sixièmes et Cinquièmes. Je pense qu'au-delà de la réflexion que cela induit, ils comprennent que la rédaction n'est pas réservée à une seule matière, le français, et que les cours ne sont pas cloisonnés. Du moins j'ose l'espérer. De plus, les faire réfléchir sur cette Affaire les oblige à se poser des questions sur les préjugés et sur les valeurs universelles de la France.

Enfin, l'affaire Dreyfus, en général, est un événement historique qui est resté dans les mémoires à cause de sa violence et de l'interrogation qu'elle a suscitée dans la société : au nom de la Raison d'État, peut-on envoyer un innocent en prison ? Je terminerai mon mémoire par cette citation d'Alfred Dreyfus qui fait écho à la précédente. Après l'homme blessé, voici l'homme soulagé de ses plaies, précurseur sur l'empreinte qu'allait laisser l'Affaire dans l'histoire :

« Le 20 juillet 1906 fut une belle journée de réparation pour la France et la République. [...] l'une des œuvres de relèvement les plus extraordinaires dont le monde ait été témoin, une de ces œuvres qui retentissent jusque dans l'avenir le plus lointain, parce qu'elle aura marqué un tournant dans l'histoire de l'humanité, une étape grandiose vers une ère de progrès immense pour les idées de liberté, de justice et de solidarité sociale »²⁰³.

²⁰³ Citation empruntée au site : <http://www.dreyfus.culture.fr> et qui a retranscrit les paroles d'Alfred Dreyfus le 27 mars 1912 à la Sorbonne.

BIBLIOGRAPHIE

Partie 1 théorique

- Dictionnaires

CHEVALIER Marielle, BOUREL Guillaume (dir.), *Dictionnaire d'histoire contemporaine*, Paris, Hatier, 2010.

- Ouvrages généraux

AMBROSI Arlette, AMBROSI Christian, GALLOUX Bernadette, *La France de 1870 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2011.

DEMIER Francis, *La France du XIX^e siècle*, Paris, Ed. du Seuil, 2000.

- Affaire Dreyfus

DUCLERT Vincent, *L'affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, 2012.

JAURES Jean, *Les preuves : affaire Dreyfus (29 septembre 1898)*, Paris, Hachette, Ed. 1898.

MIQUEL Pierre, *L'affaire Dreyfus*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2016.

- Alfred Dreyfus

DREYFUS Alfred, *Carnets (1899-1907)*, Ed. Philippe ORIOL, Paris, Calmann-Lévy, Ed. 1898.

DREYFUS Alfred et Lucie, « *Écris-moi souvent, écris-moi longuement...* ». *Correspondance de l'île du Diable*, éd. Vincent DUCLERT, Paris, Mille et une nuits, 2005.

DUCLERT Vincent., « Le capitaine Dreyfus, de l'oubli à l'histoire », dans DROUIN Michel, HELARD André, ORIOL Philippe, PROVOST Gérard (dir.), *L'Affaire Dreyfus. Nouveaux regards, nouveaux problèmes*, Rennes, PUR, 2007, p. 49-59.

- Histoire politique

DEMEURE Brigitte, « L'affaire Dreyfus : la patrie française contre les droits de l'homme ». Dans : *Topique*, n° 136, mars 2016, p. 63-78.

HOUTE Arnaud, *La France sous la III^e. La République à l'épreuve (1870-1914)*, Paris, La Documentation Française, septembre-octobre 2014, n°8101.

JOLY Bertrand., « Le nationalisme », dans DUCLERT Vincent, SIMON-NAHUM Perrine (dir.), *Les événements fondateurs. L'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 52-64.

MERCHET Jean-Dominique, « Un beau discours et pas de statue pour le capitaine Dreyfus », *Libération*, 12 juillet 2006.

Id., « Pour l'armée, Dreyfus reste une affaire », *Libération*, 12 juillet 1906.

RACINE Nicole, « Références dreyfusiennes dans la gauche française de l'entre-deux- guerres », dans LEYMARIE Michel (dir.), *La postérité de l'affaire Dreyfus*, Arras, Presses universitaires du Septentrion, 1998, p. 115-125.

WINOCK Michel, *La fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques 1871-1968*, Paris, Ed. Du Seuil, 1986.

Id., « Les racines de l'extrême-droite ». Dans *L'Histoire*, n°407, janvier 2015, p. 60.

- Histoire intellectuelle

CHARLE Christophe, LINDENBERG Daniel, « Naissance des « intellectuels ». 1880-1900 ». Dans : *Mil neuf cents*, n°8, 1990. p. 175-176.

DUCLERT Vincent., « L'engagement scientifique et l'intellectuel démocratique. Le sens de l'affaire Dreyfus ». Dans : *Politix*, vol. 12, n°48, 4^{ème} trimestre 1999. p. 71-94.

ORY Pascal, SIRINELLI Jean-François, *Les intellectuels en France. De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Temps Perrin, 2004.

RIBEMONT Thomas, « Les historiens chartistes au cœur de l'affaire Dreyfus », dans *Raisons politiques* 2005/2 (n°18), p. 97-116.

SIMON-NAHUM Perrine, « Les intellectuels dreyfusards », dans DUCLERT Vincent, SIMON-NAHUM Perrine (dir.), *Les événements fondateurs. L'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 150- 164.

WINOCK Michel, *Le siècle des intellectuels*, Paris, Seuil, 1997.

- Les antidreyfusards

JOLY Bertrand, « Les antidreyfusards avant Dreyfus », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1992, p. 42-65.

Id., « Les antidreyfusards croyaient-ils Dreyfus coupable ? », dans *Revue historique*, 1994/2 (n°590), Paris, PUF, p. 141-177.

- La presse

EVENO Patrick, *Histoire de la presse française*, Paris, Flammarion, 2012.

KALIFA Dominique, « Le Journal », dans DUCLERT Vincent, SIMON-NAHUM Perrine (dir.), *Les événements fondateurs. L'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 90-100.

- Les femmes

BLUM Françoise, « Itinéraires féministes à la lumière de l'Affaire », dans LEYMARIE Michel (dir.), *La postérité de l'affaire Dreyfus*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1998, p. 93-103.

PERROT Michelle, « Le féminisme », dans DUCLERT Vincent, SIMON-NAHUM Perrine (dir.), *Les événements fondateurs. L'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 132-140.

ROCHEFORT Florence, « Dreyfusisme et femmes nouvelles », dans DUCLERT Vincent, SIMON-NAHUM Perrine (dir.), *Les événements fondateurs. L'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 174-184.

- La recherche historiographique

DROUIN Michel, « 1994-2006. Réflexions sur douze années de recherche dreyfusienne », dans DROUIN Michel, HELARD André, ORIOL Philippe, PROVOST Gérard (dir.), *L'Affaire Dreyfus. Nouveaux regards, nouveaux problèmes*, Rennes, PUR, 2007, p. 35-47

DUCLERT Vincent, « Histoire, historiographie et historiens de l'affaire Dreyfus (1894-1997), dans LEYMARIE Michel (dir.), *La postérité de l'affaire Dreyfus*, Arras, Presses universitaires du Septentrion, 1998, p. 151-235.

GERVAIS Pierre, HURET Romain, PERETZ Pauline., « Une relecture du "dossier secret" : homosexualité et antisémitisme dans l'Affaire Dreyfus », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 55-1, janvier 2008, p. 125-160.

HARTOG François, « 1906-1006. L'histoire au miroir de l'Affaire », dans DUCLERT Vincent, SIMON-NAHUM Perrine (dir.), *Les événements fondateurs. L'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 40-49.

NAQUET Emmanuel, « L'historiographie récente de l'affaire Dreyfus (2006-2009). À propos de quelques parutions (suite) », *Revue historique*, avril 2010 (n° 656), p. 933-957.

ORY Pascal, « Pérennité de l'affaire Dreyfus ? », dans DROUIN Michel, HELARD André, ORIOL Philippe, PROVOST Gérard (dir.), *L'Affaire Dreyfus. Nouveaux regards, nouveaux problèmes*, Rennes, PUR, 2007, p. 197-208.

SIMON-NAHUM Perrine, « La mesure de l'événement », dans DUCLERT Vincent, SIMON-NAHUM Perrine (dir.), *Les événements fondateurs. L'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 266-275.

- La justice

CANIVET Guy (dir.), *De la justice dans l'affaire Dreyfus*, Paris, Fayard, 2006.

DE PERTHUIS Bruno, « Images de la justice au temps de l'affaire Dreyfus » dans *Sociétés & Représentations*, 2004/2 (n°18), p. 135-145.

DUCLERT Vincent, « La justice avant tout ». Dans : *L'Histoire*, n°397, mars 2014, p.34-41.

Partie 2 pédagogique

- Les manuels scolaires

HUBAC Jean (dir.), *Histoire-géographie-EMC-4^{ème}*, Paris, Hatier, 2016.

PLAZA Nathalie (dir.), *Histoire-géographie-EMC-4^{ème}*, Vanves, Hachette, 2016.

PLOYE Alexandre (dir.), *Histoire-géographie-EMC-4^{ème}*, Paris, Magnard, 2016.

TISON Hubert, « L’Affaire dans l’enseignement et les manuels scolaires », dans DROUIN Michel, HELARD André, ORIOL Philippe, PROVOST Gérard (dir.), *L’Affaire Dreyfus. Nouveaux regards, nouveaux problèmes*, Rennes, PUR, 2007, p. 97-113.

SITOGRAPHIE

Partie 1 théorique

Site de la SIHAD consacré à l'affaire Dreyfus [en ligne]

<http://affaire-dreyfus.com>

Article L1 du Code la Justice Militaire énonçant les droits des militaires à être jugé par la Cour de Cassation [en ligne].

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000024970955&cidTexte=LEGITEXT000006071360&dateTexte=20180409&fastPos=1&fastReqId=2103039295&oldAction=rechCodeArticle>

Site sur la commémoration du centenaire de la réhabilitation de Dreyfus [en ligne] :

<http://www.dreyfus.culture.fr>

Partie 2 pédagogique

Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation nationale, cycle 4 [en ligne] :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717

Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation nationale, classe de Première des séries générales [en ligne] :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66279

Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation nationale, classe de Terminale L/ES [en ligne] :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=74738

Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation nationale, classe de Première STMG [en ligne] :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59167

Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation nationale, EMC cycle 4 [en ligne] :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90158

Site Éduscol programme de Quatrième [en ligne] :

<http://eduscol.education.fr/cid99022/s-appropriier-les-differents-themes-programme.html>

Site Éduscol programme de Première L/ES [en ligne] :

<http://eduscol.education.fr/cid56538/ressources-pour-classe-premiere.html#lien0>

Site Éduscol programme de Première S [en ligne] :

<http://eduscol.education.fr/cid46522/programmes-du-cycle-terminal-de-la-voie-generale.html#lien4>

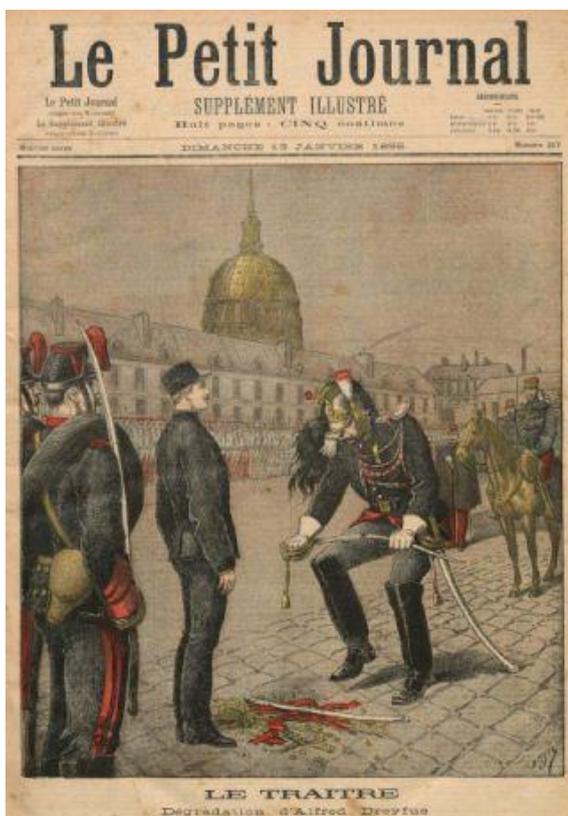
Site Éduscol programme de Terminale L/ES [en ligne] :

<http://eduscol.education.fr/pid23208-cid59932/ressources-pour-la-classe-terminale-des-series-es-et-l.html>

ANNEXES



Annexe 1 : Caricature de Caran d'Ache « Un dîner en famille », *Le Figaro*, 14 février 1898.



Annexe 2 : Une du *Petit Journal*, 13 janvier 1895.

Annexe 3 : Pages 162-163 du manuel Hachette, dirigé par Nathalie Plaza, Vanves, 2016.

Étude

L'affaire Dreyfus, la République menacée ?

Pourquoi l'affaire Dreyfus illustre-t-elle les fragilités de la République ?

Contexte : L'affaire Dreyfus

- 1894 : Dreyfus est reconnu coupable d'espionnage au profit de l'Allemagne
- 1895 : Condamnation et déportation de Dreyfus en Guyane
- 1896 : Esterhazy, le vrai coupable, est identifié
- 1898 : Zola publie « J'accuse » où il demande la révision du procès
- 1899 : Dreyfus est à nouveau condamné le 9 septembre, mais il est gracié le 19 septembre par le président de la République.
- 1906 : Réhabilitation de Dreyfus qui reçoit la Légion d'honneur.

«Le traître ou La dégradation de Dreyfus», Petit Journal, 13/01/1895.

1 Les antidreyfusards dans la presse antisémite

V. Lenepveu, *Dreyfus en traître pendu*, caricature en couverture du *Musée des horreurs*, n°35, 1900.

Qu'est-il ? Le *Musée des horreurs* : Journal satirique antidreyfusard de la fin du XIX^e siècle.

2 Une opinion publique divisée par l'Affaire

Caran d'Ache, *Un dîner en famille* : «Surtout, ne parlez pas de Dreyfus», «Ils en ont parlé», dessin paru dans *Le Figaro*

Qui est-il ? E. Poiré dit Caran d'Ache (1870-1930) : Caricaturiste français antidreyfusard.

Vocabulaire

Antidreyfusard/dreyfusard : personne qui s'oppose/est favorable à la condamnation de Dreyfus.

Antisémite : haine envers les Juifs.

Socle Extraire des informations pertinentes

3 Émile Zola s'engage dans le camp dreyfusard

Émile Zola interpelle le président de la République pour que le procès de Dreyfus soit révisé. Il est condamné à un an de prison.

Monsieur le Président,
La vérité, je la dirai, car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie, ne le faisait pas. Mon devoir est de parler. Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent puni pour un crime qu'il n'a pas commis.
La vérité est en marche et rien ne l'arrêtera. Quand on enfonce une vérité sous terre, elle y prend une force telle d'explosion que, le jour où elle éclate, elle fait tout sauter avec elle.
J'accuse le général Mercier¹ de s'être rendu complice d'une des plus grandes injustices du siècle.
J'accuse le général Billot² d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, dans un but politique.
J'accuse les trois experts en écriture d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux.
J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse une campagne pour égarer l'opinion.
J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité en commettant à son tour le crime juridique d'acquiescer volontairement un coupable.

D'après É. Zola, « J'accuse », *L'Aurore*, 13/01/1898.

1. Ministre de la Guerre entre 1893 et 1895.
2. Ministre de la Guerre entre 1896 et 1898.

Quel est-il ? *L'Aurore* : Quotidien dirigé par Georges Clémenceau, il prend le parti d'Alfred Dreyfus.

4. Qui est Émile Zola ? Quels sont ses engagements sous la III^e République ?

5. Vous pouvez relire le chapitre 4.

c. Quels sont les arguments utilisés par Émile Zola pour justifier sa position ?

d. Qui sont les vrais coupables selon Émile Zola ? Pourquoi ont-ils menti ?

Activités

Socle Extraire des informations pour réaliser une production graphique

Reproduisez et complétez la carte mentale suivante :

```

    graph LR
      A[L'affaire Dreyfus (dates ?)] --> B[Une affaire judiciaire...]
      A --> C[... divise l'opinion]
      A --> D[... et devient une crise de la République]
      B --> B1[Qui est accusé ?]
      B --> B2[De quoi est-il accusé ?]
      C --> C1[Doc. 2 : ...]
      D --> D1[Doc. 1 : ...]
      D --> D2[Doc. 3 : ...]
    
```

1. Vous présenterez l'Affaire en répondant aux questions (branches vertes).

2. Vous la caractériserez en justifiant les affirmations données (branches bleues).

Consigne : Relever au moins un argument par document.

Annexes 4 et 5 : Pages 164 à 166 du manuel Magnard, dirigé par Alexandre Ployé, Paris, 2016.

Étude

L'affaire Dreyfus, 1894-1906

► **À quelles menaces la République doit-elle faire face ?**

En 1894, le capitaine Alfred Dreyfus, juif français d'origine alsacienne, est accusé à tort d'espionnage au profit de l'Allemagne. Il est dégradé et envoyé en exil. Le fait divers devient une affaire d'État et provoque une crise de la République. La France se déchire entre **dreyfusards** et **antidreyfusards**, chacun défendant sa cause au nom de certains principes et valeurs.

1 Chronologie

- 1894 Arrestation et emprisonnement de Dreyfus, accusé d'espionnage pour l'Allemagne. Jugé par un tribunal militaire, il est déclaré coupable et condamné à la déportation sur l'île du Diable en Guyane.
- 1895 Dégradation de Dreyfus.
- 1896 Découverte du véritable espion, le commandant Esterhazy, par le colonel Picquart, nouveau chef du service de renseignements. Le commandant Henry produit un faux document accusant Dreyfus. Le colonel Picquart est muté.
- 1898 Acquiescement d'Esterhazy. Publication de *J'accuse...!* d'Émile Zola. Henry reconnaît être l'auteur du faux document. Demande de la révision du jugement de 1894 par le garde des Sceaux.
- 1899 Second procès de Dreyfus condamné à nouveau à 10 ans de prison. Gracié par Émile Loubet, président de la République.
- 1906 Réhabilitation et réintégration de Dreyfus dans l'armée.

2 J'accuse...!, 13 janvier 1898

Les partisans de la révision du procès de Dreyfus alertent l'opinion publique. Émile Zola publie en une du journal *L'Aurore* une lettre ouverte au président de la République, Félix Faure. Il est condamné à un an de prison ferme et doit s'exiler.



« Monsieur le Président, [...] Vous vous préparez à présider au solennel triomphe de l'Exposition universelle, qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté. Mais quelle tâche de boue sur votre nom – j'allais dire sur votre règne – que cette abominable affaire Dreyfus ! Un conseil de guerre vient, par ordre, d'oser accuser Esterhazy, soufflet suprême à toute vérité, à toute justice, c'est sous votre présidence qu'un tel crime social a pu être commis. Puisqu'ils ont osé, j'oserai aussi, moi. La vérité, je la dirai tout ce que je pourrai, si la justice, régulièrement saisie, ne me le permet pas, pleine et entière. Mon devoir est de parler, je ne puis pas être muet. Mes nuits seraient hantées par le spectre de celui qui expie là-bas, dans la plus affreuse des tortures, un crime que moi-même n'ai pas commis. »

Émile Zola, *Lettre au président de la République*, publiée dans *L'Aurore* le 13 janvier 1898.

3 Caricature antidreyfusarde et antisémite

Caricature de Papin, une du journal *Le Grelot*, 11 novembre 1894.

« Moi aussi, je fais ma bedde gommerce internationaliste, et pis après ? »

- Dreyfus sous les traits de Judas qui a trahi Jésus.
- Dreyfus reçoit une bourse remplie d'argent en échange de renseignements.
- Jules Basile Guesde et Jean Jaurès, chefs de file de l'extrême gauche, assimilés à des ennemis de la France, liés à un complot international.

VOCABULAIRE

- Un **antidreyfusard** : une personne hostile à la révision du procès de Dreyfus.
- L'**antisémitisme** : une doctrine et une attitude hostiles à l'égard des juifs.
- Un **dreyfusard** : un partisan de Dreyfus et de la révision de son procès.

Maîtrise de la langue

Les mots en -ard

De nombreux noms communs se terminent par le suffixe -ard : « dreyfusard », « communal ». Ce suffixe donne une connotation péjorative au mot. Transformez les mots suivants : « banlieue », « fête », « politique ». Cherchez trois autres mots contenant le même suffixe.

Je comprends

- DOC.1 Pourquoi Dreyfus est-il condamné ?

J'analyse

- DOC.2 Au nom de quelles valeurs É. Zola défend-il Dreyfus ?
- DOC.1, 3 et 4 Les antidreyfusards sont-ils tous anti-républicains ?
- DOC.1, 3 et 4 Comment les antidreyfusards justifient-ils la condamnation de Dreyfus ?



4 La condamnation de Dreyfus

Chanson antidreyfusarde créée par Henry Helme, *Le Sans-Patrie*, paroles de Léo Lelièvre, musique d'Émile Spencer, janvier 1895.

Jules Méline, président du Conseil d'avril 1896 à juin 1898, s'oppose à la révision du procès Dreyfus. Le lendemain de la lettre ouverte de Zola, il affirme devant les députés : « Ceux qui s'obstinent à continuer la lutte ne pourraient arguer de leur bonne foi [...] Nous leur appliquerons toute la sévérité des lois. »

Le raisonne

- DOC.1 à 4 À quelles menaces la République doit-elle faire face durant l'affaire Dreyfus ?
- DOC.1 Les valeurs de la République seront-elles finalement respectées en 1906 ?

C Une République encore discutée et contestée

► Les catholiques, attachés à la monarchie et au **Concordat de 1801**, hésitent entre le ralliement ou la lutte contre la République anticléricale.

► Dans les années 1900, certains catholiques sont proches du nationalisme d'extrême droite qui s'affirme comme un courant antiparlementaire et antisémite. L'affaire Dreyfus témoigne de l'émergence de ce courant.

► Dans leur majorité, les Français partagent un ensemble de représentations et de valeurs. Une opposition anarchiste et violente à la République est manifeste néanmoins.

Annexes 6 et 7 : Pages 162-163 et page 166 du manuel Hatier, dirigé par Jean Hubac, Paris, 2016.

ÉTUDE

L'affaire Dreyfus, une crise majeure de la République

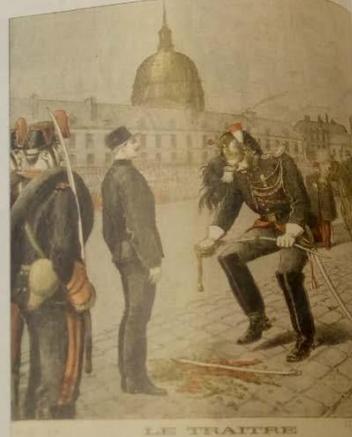
Construire une plaidoirie pour la défense du capitaine Dreyfus

En 1894, le capitaine Dreyfus, officier alsacien et juif, est condamné au bagne pour espionnage au profit de l'Allemagne. En 1898, l'armée découvre le vrai coupable mais l'acquitte, laissant Dreyfus au bagne. La France se divise alors en deux camps : les dreyfusards, partisans de la révision du procès de Dreyfus, et les antidreyfusards, qui s'y opposent.

► En quoi l'affaire Dreyfus est-elle une crise pour la République ?



Le capitaine Dreyfus devant le conseil de guerre



LE TRAITRE
Dégradation de Alfred Dreyfus

- 1** Le capitaine Dreyfus devant le conseil de guerre en 1894
(Une du Petit Journal, 23 décembre 1894.)
- 2** La dégradation publique de Dreyfus dans la cour des Invalides à Paris
(Une du Petit Journal, 13 janvier 1895.)

3 CHRONOLOGIE

Septembre 1894 On découvre qu'un membre de l'état-major français a livré des renseignements militaires à l'Allemagne sur un bordereau.

1894-1895 Le capitaine Alfred Dreyfus, accusé d'en être l'auteur, est condamné au bagne par un conseil de guerre.

1898 Le capitaine Esterhazy est acquitté par un tribunal militaire, malgré les preuves de sa culpabilité. Zola publie « J'accuse » dans L'Aurore.

1899 L'un des documents accusant Dreyfus se révèle être un faux, celui-ci est rejugé à Rennes par un nouveau conseil de guerre, mais encore condamné. Il est par le président de la République, Émile Loubet.

1906 Dreyfus est acquitté.

4 « J'accuse » d'Émile Zola

En 1898, l'écrivain Émile Zola réagit à l'annonce de l'acquitte-ment d'Esterhazy. Il rédige une « lettre ouverte » au président de la République, qui est publiée en une du journal L'Aurore.

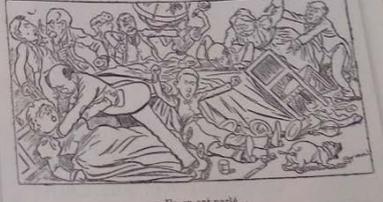
« J'accuse le lieutenant-colonel du « J'accuse le lieutenant-colonel du Paty du Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire. J'accuse le général Billot l'administrateur de la Guerre en avril 1896 d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de crime de lèse-humanité et de lèse-justice dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis [...] J'accuse enfin le second conseil de guerre qui acquitta Esterhazy en 1898 d'avoir couvert cette illégalité par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquiescer sciemment un coupable [...] Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. »

• Extrait de l'article d'Émile Zola, L'Aurore, 13 janvier 1898.

1. Chargé de l'enquête et accusateur de Dreyfus.




— Surtout ! ne parlons pas de l'affaire Dreyfus !



— Ils en ont parlé...

5 Pour ou contre Dreyfus

a. « Zola n'est pas seul. Il a avec lui les hommes de pensée contre les hommes de pouvoir. Tous les regards qui ne sont pas déviés par les bas intérêts du fanatisme politique et religieux sont tournés vers l'île du diable, vers un rocher où agonise un homme, jeté là au mépris des lois et du droit le plus élémentaire. »

• Jean Ajalbert, « Ça commence », Les Droits de l'homme, 28 février 1898.

b. « Cette bande de juifs a l'audace effrénée de prétendre, à force d'outrages, faire capituler la justice militaire et la contraindre à réviser un arrêt qui a justement condamné un misérable qui livrait nos secrets à l'ennemi. »

• Édouard Drumont, « Finissez en... », La Libre parole, 1^{er} janvier 1898.

c. « Les amis de Dreyfus injurient tout ce qui nous est cher, notamment la patrie et l'armée [...] Leur complot divise et désarme la France et ils s'en réjouissent. Quand même leur client serait innocent, ils demeureraient criminels. »

• Maurice Barrès, écrivain nationaliste.

6 Un dîner en famille
(Caricature de Caran d'Ache, Le Figaro, 13 février 1898.)

ACTIVITÉS

- Doc. 1 à 3** Par qui Dreyfus est-il condamné ? À quoi est-il condamné ?
- Doc. 4** De quoi Zola accuse-t-il les responsables de l'armée ?
- Doc. 5**
Texte a. Au nom de quels principes les dreyfusards défendent-ils Dreyfus ?
Textes b et c. Pourquoi les antidreyfusards s'opposent-ils à la révision du procès Dreyfus ?
- Doc. 6** Identifiez le document. Que veut-il signifier ?
- Doc. 3** Comment s'achève l'affaire Dreyfus ?
- Je pratique différents langages**
Vous êtes avocat et vous faites une plaidoirie (un oral devant un tribunal) pour défendre Dreyfus en

Compétences

Vous pouvez construire votre plaidoirie autour de :
– Dreyfus a été condamné sans preuve en 1894.
– Dreyfus a été victime d'une machination (la culpabilité d'un autre est certaine).
– La campagne de haine contre Dreyfus est éolée des valeurs républicaines et menace le régime républicain.

7 | La Troisième République

B L'affaire Dreyfus (1898-1906)

- En 1894, le capitaine alsacien et juif Alfred Dreyfus est condamné au bagne pour espionnage au profit de l'Allemagne par un tribunal militaire. En 1898, l'armée découvre le vrai coupable (Esterhazy) mais l'acquitte et laisse Dreyfus au bagne. C'est le début de « l'affaire Dreyfus » (DOSSIER P. 162-163).
- De 1898 à 1906, les Français se divisent en deux camps : les **dreyfusards** qui veulent la révision du procès au nom des principes de la République (droits de l'homme, justice...); les **antidreyfusards** qui s'y opposent par **antisémitisme** et parce qu'ils ne veulent pas affaiblir l'armée. Finalement Dreyfus est gracié par le président de la République en 1899 puis il est réhabilité en 1906.

Annexe 8 : Fiche d'activités en EMC de madame Delord, enseignante au collège Paul Claudel à Lagnieu (01)

L'affaire Dreyfus

expliquer les grands principes de la justice

EXERCICE : complétez cette fiche en équipe afin de comprendre et d'expliquer quels sont les grands principes de la justice.

DOCUMENT 1 : L'affaire Dreyfus, une erreur judiciaire

En 1894, le service des renseignements français intercepte un document (« le bordereau ») prouvant qu'un officier français trahit son pays au bénéfice de l'Allemagne. Une enquête est ouverte et les soupçons se portent immédiatement sur un officier juif, le capitaine Dreyfus ; l'antisémitisme est alors très répandu en France. Des experts en graphologie sont nommés. Malgré leurs conclusions contradictoires, Alfred Dreyfus est arrêté, à la suite d'un interrogatoire très rapide. Le 19 décembre 1894, le procès s'ouvre à huit clos devant le Conseil de guerre (= tribunal militaire) qui prononce la culpabilité de l'accusé quatre jours plus tard, au vu d'un « dossier secret » que l'avocat de Dreyfus n'a jamais pu consulter. Il est alors condamné à la dégradation et à la déportation à vie au bagne de Cayenne (en Guyane) où les conditions de détention sont terribles.

Belin, 2017

DOCUMENT 2 :

Chronologie sur le combat de Dreyfus

- **1898 :** Article « J'accuse » d'Emile Zola qui prend la défense de Dreyfus et révèle l'erreur judiciaire à l'opinion publique.
- **1899 :** 2^{ème} procès de Dreyfus devant le Conseil de guerre de Rennes. Il est déclaré coupable (condamné à 10 ans d'emprisonnement). Mais il est gracié par le président de la République et il retrouve donc la liberté.
- **1906 :** Annulation du jugement de Rennes par la Cour de cassation. Réhabilitation de Dreyfus qui reçoit la Légion d'honneur.



- 1) A l'aide du doc 1, reportez dans le tableau les informations qui montrent que certains principes essentiels de la justice n'ont pas été respectés dans le procès de Dreyfus.

Des principes...	... non respectés
Impartialité (= fait d'être neutre et indépendant)	
Décision motivée (= décision qui repose sur des motifs valables, justifiés par des preuves et des aveux)	
Procès public (=procès qui se déroule en public)	
Débat contradictoire (= moment du procès où chacune des parties peut discuter et contredire les pièces du dossier)	

- 2) Dans le doc. 2, soulignez les éléments qui montrent le droit de recours (= droit signifiant qu'une personne peut s'opposer à une décision de justice et demander un nouveau procès).
- 3) Faites un bilan sous la forme que vous souhaitez (carte mentale, rédaction, article de presse, dessin) qui montre que les principes de la justice n'ont pas été respectés lors du 1^{er} procès de Dreyfus puis présentez votre travail à l'oral devant la classe.

Annexes 9 à 12 : Divers travaux d'élèves en EMC sur l'affaire Dreyfus, au collège Paul Claudel de Lagnieu (01).

